



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

**ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DES CLUBS DU
DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL**

**VENDREDI 21 OCTOBRE 2016
A 19 H 00 PRECISES**

**Salle d'Assemblée
50 place des Basses Barolles
69230 SAINT GENIS LAVAL**

*Retour en images sur l'Assemblée Générale
du samedi 28 novembre 2015 à LYON 2EME*



**Yann CUCHERAT - Adjoint aux Sports
de la Ville de Lyon
Pascal PARENT - Président DLR**



Vue de l'Assemblée



Vue de l'Assemblée



**Signature du partenariat avec
Volkswagen en présence de Marie-
Anne BALDAN, Miss Lyon 2015**



REPRESENTATION DES CLUBS A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les clubs sont convoqués suivant les articles 14-16-17-18-19 et 20 des statuts du District de Lyon et du Rhône. Le District adresse au Président du Club la convocation, l'ordre du jour et le pouvoir suivant l'article 19 des statuts du District de Lyon et du Rhône (15 jours au moins avant l'Assemblée Générale).

Le Président est celui connu de notre fichier au moment de l'envoi.

C'est le Président connu de notre fichier qui assiste : il se présente au bureau d'entrée avec sa licence.

C'est le Président dernièrement élu qui remplace le Président connu de notre fichier : il se présente avec le pouvoir que lui aura signé l'ex Président au bureau d'entrée avec sa licence. A défaut du pouvoir, il se présente avec copie du compte rendu de l'AG de son club qui l'a élu Président.

C'est un représentant du club qui assiste : il se présente au bureau d'entrée avec le pouvoir que lui aura signé le Président et sa licence.

Dans les trois cas, si les conditions sont remplies, il sera remis au représentant l'enveloppe qui lui permettra de voter.

Si les conditions ne sont pas remplies, le club sera noté comme participant à l'AG mais ne pourra prendre part aux votes.

Nous remercions par avance les Présidents de bien respecter ces consignes pour le bon déroulement de l'AG.

Nota :

A défaut de licence, une pièce d'identité sera exigée.

Une même personne (« un délégué ») ne peut représenter que le Club dans lequel il est licencié.

A la date de l'Assemblée Générale, un club suspendu doit néanmoins participer à l'AG (sous peine de l'amende prévue - 124 €) mais ne pourra participer au vote. Ces dispositions s'appliquent également à un club suspendu le jour de l'Assemblée Générale comme n'étant pas en règle avec la trésorerie du District de Lyon et du Rhône. A moins qu'il ne régularise sa situation au moment de l'émargement.





PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

PLAN D'ACCES





MOT DU MAIRE DE ST GENIS LAVAL

« Monsieur le Président du District de Lyon et du Rhône de Football,
Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs,
Mesdames, Messieurs les bénévoles,

Je suis très heureux d'accueillir votre Assemblée Générale à Saint-Genis-Laval.

Terre de sport, Saint-Genis-Laval encourage la pratique sportive pour tous, avec la mise à disposition de nombreux équipements de qualité et la mobilisation des clubs et associations sportives.

Au delà, la ville partage les valeurs qui vous animent, car si le sport est un enjeu de bien être et de santé publique, c'est bien plus que cela.

Apprendre l'effort, le dépassement de soi.

Apprendre à faire confiance, à considérer et être considéré.

Apprendre le respect de l'autre et des règles collectives.

Partager la peine de l'échec comme la joie de la victoire, savoir rebondir et aller de l'avant .

C'est tout simplement l'apprentissage de la vie, de la citoyenneté et du vivre ensemble.

Vous en êtes des vecteurs importants et il nous faut plus que jamais, dans le contexte actuel, œuvrer de concert, chacun dans nos rôles respectifs, à une société dynamique et solidaire où chacun trouve la voie de son épanouissement, de son autonomie et de sa responsabilité.

Je tiens à saluer le club Saint-Genois, l'OSGL Football et son président Michel Fillot, pour leur investissement sur la commune, leur rôle de pépinière de talents avec la formation de joueurs de renom comme Abidal, Bergougnoux, Corgnet ou encore Lopez, et pour la relation de confiance réciproque développée avec la ville.

Je me félicite que ce club accède en Honneur Régional et soit aussi labellisé "Excellence" pour l'encadrement des jeunes.

Merci à vous tous acteurs du ballon rond qui animez nos clubs et leurs milliers d'adhérents.

Excellente Assemblée Générale. »

*Roland CRIMIER
Maire de Saint-Genis-Laval
Vice-Président de la Métropole de Lyon*





MOT DU PRESIDENT DE L'OLYMPIQUE ST GENIS LAVAL

« L'OSGL FOOTBALL est très honoré d'accueillir le District de Lyon et du Rhône et les Présidents ou représentants de clubs pour cette assemblée générale.

Notre club a vu le jour en 1963 route de Vourles au stade des Barolles.

20 ans plus tard la municipalité a mis à notre disposition le complexe sportif de Beauregard où se déroulent les entraînements la semaine et les compétitions le week-end, avec un terrain d'honneur en herbe, un terrain synthétique et un stabilisé.

A Saint Genis Laval la découverte du football se fait dès le plus jeune âge à la fête du sport et dans les activités périscolaires.

Nos 500 licenciés des U6 aux séniors en passant par les féminines sont formés par deux salariés brevet d'état et par 35 éducateurs tous diplômés et bénévoles.

Nous avons également une équipe vétérans et une équipe loisir.

Notre section sport Etudes accueillent les enfants de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Nous sommes un club en pleine évolution :

Nos seniors évoluent en honneur régional

Nos U19 en promotion d'excellence

Nos U17 en excellence du district

Nos U15 en honneur ligue

Et nous avons de très bons résultats avec les plus jeunes ;

Nous sommes devenus partenaire OL depuis octobre 2015 et reconnus par la FFF avec le label excellence que nous venons d'obtenir pour 3 ans.

Nous encourageons le respect des autres, du matériel et des équipements pour une bonne relation humaine et le bien vivre ensemble.

Je remercie Pascal PARENT Président du District qui a choisi de tenir son AG à Saint Genis Laval ainsi que la municipalité qui a mis à notre disposition la salle d'assemblée.

Merci à vous tous ici présents, très bonne saison. »



Michel FILLOT
Président O. ST GENIS LAVAL



ORDRE DU JOUR

- Vérification des pouvoirs (à partir de 18 h 00)
- Souhaits de bienvenue du Président du Club de l'OLYMPIQUE ST GENIS LAVAL
- Allocution des Personnalités
- Allocution du Président du District de Lyon et du Rhône
- Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale du 28/11/15 à LYON 2EME
- Intervention du Président de la Commission de Contrôle des Opérations Electorales - Désignation de deux scrutateurs
- Renouvellement du Comité Directeur pour 2016/2020 - Vote
- Présentation du budget prévisionnel 2016/2017
- Présentation des tarifs 2016/2017
- Approbation du budget et des tarifs 2016/2017
- Adoption du rapport moral 2015/2016 « PV Spécial AG »
- Présentation des comptes du 01/07/15 au 30/06/16 – Messieurs Charles BOULOGNE et Michel BLANCHARD (Trésoriers du District) / Monsieur Olivier RUDLOFF (Expert comptable)
- Compte rendu des missions du Commissaire aux comptes – Monsieur Roger NOVEL
- Approbation des comptes 2015/2016
- Affectation du résultat
- Modifications de textes et examen des vœux
- Futsal : approbation des modifications apportées au règlement de la Coupe de Lyon et du Rhône Futsal par l'Assemblée Générale des Clubs Futsal
- Désignation d'un Président de Club membre titulaire de la Commission des Finances du District et d'un suppléant (pour la mandature 2016/2020)
- Informations diverses :
 - Modifications à terme du Code Disciplinaire et de la procédure de certificat médical nécessaire à l'établissement des licences
 - Tirage au sort des lettres déterminant les montées et descentes en cas d'égalité si non application du fair-play
- Résultats des élections
- Approbation de la liste des délégués titulaires et suppléants du District de Lyon et du Rhône de Football à l'Assemblée Générale de la Ligue Auvergne - Rhône Alpes de Football (valable jusqu'à ce qu'une autre AG du District de Lyon et du Rhône en désigne de nouveaux)
- Remise de récompenses
- Trophée du plus beau geste « Cyril VERSAUT »
- Questions diverses *

* Les questions diverses que les Clubs souhaiteraient poser devront parvenir par courrier, fax (04 72 76 01 22) ou mail (district@lyon-rhone.fff.fr) au District **avant le lundi 17 octobre 2016**

Tous les clubs doivent obligatoirement être présents à l'Assemblée Générale sous peine d'une amende de 124 €.



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS DU SAMEDI 28 NOVEMBRE 2015 A LYON 2EME

Pascal PARENT, Président du District de Lyon et du Rhône de Football, ouvre l'Assemblée Générale en remerciant Monsieur le Maire de LYON 2EME, Monsieur Denis BROLIQUIER et Monsieur l'Adjoint aux Sports de LYON 2EME, Monsieur Jean Stéphane CHAILLET, pour le prêt de ces magnifiques installations, le Président du club de l'AS BELLECOUR PERRACHE, Monsieur Jérôme HUMBERT ainsi que toute son équipe qui ont préparé cette Assemblée.

Le Président Pascal PARENT salue la participation à cette AG de Monsieur Yann CUCHERAT, Adjoint aux Sports de la Ville de Lyon, Monsieur Michel THIEN, Vice-président chargé des Sports du Nouveau Rhône accompagné de Jean Bernard POISSANT, Directeur du Service des Sports du Nouveau Rhône, Monsieur Jean Loup COLY, Conseiller Technique au cabinet du Maire de Lyon, Bernard BARBET, Président de la Ligue Rhône Alpes et sa délégation, Dominique DRESCOT, Président de l'Amicale des Educateurs, Jean Luc COMACLE, Président de l'Amicale des Arbitres, des membres du Bureau de l'Amicale des Présidents de Club, le Président d'Honneur du District de Lyon du Rhône et Président de l'Amicale des membres honoraires du District, Charles CHERBLANC, et les membres honoraires présents.

Le Président Pascal PARENT excuse, Messieurs Jean Jacques SELLES, Conseiller Délégué aux Sports de la Métropole, Gilles MAY CARLE et Frédéric FOURNET de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale/Jeunesse et Sports.

Monsieur Jérôme HUMBERT, Président de l'AS BELLECOUR PERRACHE

« Je vous souhaite bien entendu la bienvenue à toutes et à tous dans notre 2ème arrondissement Lyonnais.

Je suis honoré de représenter aujourd'hui l'AS BELLECOUR PERRACHE pour cette AG d'hiver du District de Lyon et du Rhône.

Pour vous présenter brièvement notre club, l'AS BELLECOUR PERRACHE fête ce mois-ci ses 43 ans d'existence. Nous sommes implantés en plein cœur de la nouvelle Métropole Lyonnaise à La Confluence sur le site du stade Sony Anderson. L'ASBP représente la 1ère association sportive du 2ème arrondissement et le seul club de Football en presque île.

Notre club compte à ce jour près de 320 licenciés (joueurs, dirigeants et éducateurs) avec un véritable ancrage local puisque sur nos 210 licenciés de moins de 19 ans, 60 % sont issus directement du 2ème arrondissement.

Nous sommes également fiers de compter parmi les 31 clubs du District labellisés « Ecole de Foot » FFF.

Mais l'ASBP c'est surtout le véritable symbole et exemple d'un « vivre-ensemble » réussi et non fantasmé avec une mixité sociale et ethnique harmonieuse. Les adhérents de notre association proviennent en effet de tous les continents avec près de 40 pays d'origine différents et représentent toutes les couches sociales de notre société !

L'ASBP c'est aussi un projet associatif fort marqué par une volonté inébranlable d'œuvrer dans le domaine socio-éducatif. En effet au-delà de notre premier rôle de formation sportive et footballistique, nous entendons également agir sur la formation de l'Humain. Cela se traduit par l'éducation de nos adhérents à une attitude sportive Fair-Play et citoyenne, par la valorisation du travail et des efforts collectifs, ainsi que par la promotion d'un vivre-ensemble respectueux de chacun indépendamment des considérations sociales, politiques, religieuses ou culturelles.

Cette politique socio-éducative nous permet ainsi de mettre en avant nos 4 valeurs principales : RESPECT, PLAISIR, CONVIVIALITÉ, GÉNÉROSITÉ.

Bonne Assemblée Générale à toutes et à tous ! ».

Le Président Pascal PARENT remet au Président de l'AS BELLECOUR PERRACHE un souvenir de cette Assemblée Générale.



Monsieur Jean Stéphane CHAILLET, Adjoint aux Sports de LYON 2EME

« Bienvenue à toutes et à tous.

J'avais demandé l'an passé au Président PARENT de pouvoir organiser cette AG dans notre arrondissement. C'est un plaisir pour nous de pouvoir vous accueillir en partenariat avec le Club de l'AS BELLECOUR PERRACHE que je souhaiterais remercier.

Le sport et plus particulièrement le football est fédérateur, c'est pour cela que nous sommes là aujourd'hui. Je vous souhaite à tous de bons résultats sportifs.

Bonne réunion ».

Le Président Pascal PARENT remet à Monsieur l'Adjoint aux Sports de LYON 2EME un souvenir de cette Assemblée Générale.

Monsieur Denis BROLIQUIER, Maire de LYON 2EME

« Monsieur le Président du District de Lyon et du Rhône de Football,
Mesdames et Messieurs les présidents et bénévoles des clubs du District,
Chers amis du sport en général et du foot en particulier !

En tant que Maire, je suis particulièrement heureux et fier de vous accueillir sur notre territoire pour cette Assemblée générale du district de Lyon et du Rhône.

A Lyon bien sûr, nous avons l'OL. Un club exemplaire à bien des égards, bien au-delà des seuls résultats sportifs. Mais notre département est aussi riche de chacun de vos clubs. Un club, c'est l'émulation de la compétition mais c'est bien plus que cela. Vous tous, responsables des quelque 340 clubs du Rhône, le savez mieux que personne. Vous donnez de votre temps, de votre énergie et de vos compétences pour faire de nos clubs des espaces de jeu mais aussi de partage, de rencontre et de lien social. Vous avez un rôle moteur dans la construction de nos jeunes, une responsabilité lourde et passionnante, celle d'enseigner aussi la solidarité, le vivre ensemble, la culture de l'effort et de la satisfaction du travail accompli avec passion et volonté. Merci de ce travail au service de notre société qui en a grand besoin.

C'est pour ces raisons qu'il y a quelques années, dans le 2ème arrondissement, nous nous sommes battus pour conserver notre club l'AS Bellecour Perrache en centre-ville et pour que la Confluence puisse intégrer un équipement réglementaire aujourd'hui baptisé stade Sony Anderson. Croyez-moi, ce ne fut pas chose simple compte-tenu du prix du m2 sur ce secteur !!!

Nous sommes fiers de ce club et profitons de cette belle occasion pour féliciter son Président Jérôme Humbert, les responsables, tous les bénévoles et les quelque 350 licenciés pour l'obtention du Label décerné par le District de Lyon et du Rhône de football. Cette distinction décernée à seulement 31 clubs du Rhône, est la reconnaissance d'un travail remarquable entamé il y a 6 ans et porté par tous les membres de l'association.

Merci, Pascal Parent, d'avoir choisi le 2ème arrondissement pour votre assemblée générale.

Merci à mon adjoint aux Sports Jean-Stéphane Chaillet, d'honorer sa mission par de beaux événements et de belles rencontres comme celles-ci.

Merci à vous tous qui faites vivre nos clubs et vibrer vos quelque 52 000 adhérents. »

Longue vie à tous et vive le foot ! »

Le Président Pascal PARENT remet également à Monsieur le Maire de LYON 2EME un souvenir de cette Assemblée Générale.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Monsieur Jean Loup COLY, Conseiller Technique au cabinet du Maire de LYON

« Bonjour à tous.

Je vous dirai juste deux mots sur l'EURO 2016.

Nous travaillons pour que tout se passe dans les meilleures conditions.

Les questions de sécurité vont être bien sûr abordées dans les prochaines semaines suite aux attentats de ces derniers jours pour que cet évènement se déroule le mieux possible.

Une Fanzone, cœur de la fête de cet EURO, est prévue à BELLECOUR.

L'EURO 2016 aura donc bien lieu et nous vous y attendons tous.

Bonne assemblée ».

Le Président Pascal PARENT remet à Monsieur Jean Loup COLY un souvenir de cette Assemblée Générale.

Monsieur Yann CUCHERAT, Adjoint aux Sports de la Ville de LYON

« Mesdames, Messieurs, bonjour.

Je suis très heureux de partager ce moment à vos côtés.

Depuis 18 mois que j'ai commencé cette mission d'Adjoint aux Sports, j'essaye au quotidien d'œuvrer dans le sens de ce que vous mettez en place. Je suis convaincu que le sport est un formidable levier pour réapprendre à vivre ensemble. J'ai fait partie de ces gamins qui ont grandi grâce au sport. Je crois que ce que vous mettez en place tous les jours avec vos enfants, vos éducateurs, vos entraîneurs est essentiel pour l'accomplissement de chacun.

C'est pour cela qu'à LYON nous travaillons dans ce sens là avec les Présidents de Club.

Avec le changement de stade de l'OLYMPIQUE LYONNAIS et l'EURO 2016 vous aurez encore plus d'arguments pour développer votre sport et vous pouvez être assurés qu'ici à LYON et plus particulièrement sur la Métropole nous serons à vos côtés.

Je vous souhaite de bons travaux et une très bonne saison. »

Le Président Pascal PARENT remercie vivement Monsieur Yann CUCHERAT pour tout ce qu'il fait pour nos Clubs et remet à Monsieur l'Adjoint aux Sports de la Ville de LYON un souvenir de cette Assemblée Générale.

Monsieur Michel THIEN, Vice-président chargé des Sports du Nouveau Rhône

« Monsieur le Président, Monsieur le Président d'Honneur,
Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Dirigeants de Clubs,
Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je représente le Président GUILLOTEAU aujourd'hui et avec encore plus de plaisir car j'ai pratiqué le football et je connais les difficultés que peuvent rencontrer les Clubs et combien les Dirigeants sont méritants.

On ne parle jamais assez des bénévoles mais si l'on veut qu'il y ait des pratiquants il faut qu'il y ait des bénévoles. J'ai entendu dans les interventions précédentes les difficultés que les Clubs pouvaient rencontrer. Il est vrai qu'aujourd'hui compte tenu de la baisse des dotations de l'état, les collectivités territoriales en premier lieu le Département du Rhône font face à une situation très compliquée venant d'en haut. Il ne faudrait pas que les Clubs en pâtissent car vous êtes méritants, les Districts sont méritants. Le Département du Rhône a malgré tout la volonté de continuer de vous aider, de vous soutenir.



Je vous souhaite une bonne assemblée et je souhaite au District de Lyon et du Rhône qu'il soit toujours performant. »

Le Président Pascal PARENT remet à Monsieur le Vice-président chargé des Sports du Nouveau Rhône un souvenir de cette Assemblée Générale.

Intervention du Président du District de Lyon et du Rhône de Football, Pascal PARENT

« Je ne saurais débiter cette Assemblée Générale sans avoir une pensée pour tous les serviteurs de notre sport qui nous ont quittés depuis notre dernière AG.

Notre District a été durement touché avec la disparition de quatre membres honoraires en quelques mois :

- Jean BANSILLON
- Bruno CAMPONE
- Denis PUISSANT
- Et tout récemment Jo HERNANDEZ.

J'y associe ceux, dans les instances, les Commissions, dans vos Clubs ou proches de vos Clubs, qui se sont vus décerner un carton rouge céleste et que je ne peux tous citer.

J'ai une pensée pour un joueur Vétéran de l'ASA VILLEURBANNE qui est décédé hier soir en pratiquant sa passion.

J'ai aussi une pensée toute particulière pour les victimes des odieux attentats d'il y a 15 jours à PARIS. J'étais à PARIS ce jour-là puisque nous avions réunion des collèges des Présidents de Ligue et de District, et j'étais au Stade de France lorsque les deux premières déflagrations ont retenti. Au fur et à mesure des minutes, l'interrogation a fait place à l'incompréhension puis à l'horreur lorsque les premiers chiffres du nombre de victimes ont été connus.

Pour ne pas céder à ce macabre chantage, les compétitions ont d'abord été maintenues le samedi en pleine concertation entre le Ministre des Sports, la Fédération Française de Football, la Ligue Rhône Alpes de Football et ses Districts. Puis un deuil national ayant été décrété à compter du samedi minuit elles ont été annulées le dimanche. Des minutes de silence ont été observées le week-end suivant sur tous nos matchs en mémoire des victimes.

Pour elles et pour tous ceux qui nous ont quittés trop tôt je vous remercie d'observer un instant de recueillement.

Bien difficile après ça de reprendre le cours normal de notre AG, je vais néanmoins essayer de le faire.

Je voudrais tout d'abord vous dire tout le plaisir d'être ici et de tenir notre AG d'hiver dans notre ville capitale, LYON, tant il est vrai que cela fait très longtemps, trop longtemps que cela n'avait pas été le cas.

Ce qui me donne l'occasion de remercier à nouveau la Mairie du 2^{ème}, la Mairie Centrale et le Club de BELLECOUR PERRACHE pour leur parfaite organisation et leur sympathique accueil.

Cette AG se tient donc dans la Métropole Lyonnaise conformément au souhait que j'avais émis d'organiser nos AG alternativement sur le territoire de la Métropole et celui du Département du Nouveau Rhône qui sont désormais nos deux collectivités de référence. Tant que nous pourrons honorer cet engagement en fonction des disponibilités de salles nous le ferons car il est la belle illustration de la richesse de notre football départemental à la fois urbain, péri-urbain et rural.

Cette AG est aussi la première de ce qui devrait être la dernière saison du mandat 2012/2016, je dis bien « devrait être » car la réforme régionale et les incidences qu'elle ne manquera pas d'avoir sur les Ligues et certains Districts pourraient quelque peu modifier le calendrier électoral mais nous y reviendrons.

Malgré les questions que posent les attentats d'il y a 15 jours, quel est le contexte de la saison qui vient de s'ouvrir et dans lequel cette AG vient s'inscrire. Nos yeux restent tournés vers l'événement majeur de l'été prochain l'EURO 2016, d'autant que LYON est ville d'accueil et que les matchs se dérouleront dans le tout nouveau Stade de l'OL à DECINES, à livrer d'ici quelques semaines avec une « fanzone » à quelques centaines de mètres d'ici, place Bellecour qui nous a déjà permis de fêter le « One year to go » qui était le 13 juin dernier, un an jour pour jour avant le premier match à LYON. La préparation de cet EURO s'est accompagnée d'un important programme d'aide à la structuration de nos Clubs Horizon Bleu et c'est, sur 18 mois, environ 37 millions d'euros qui ont été mis sur la table.

Cela a tellement bien marché, et certains dans la salle le savent puisqu'ils ont pu en profiter, que pour le budget consacré aux infrastructures (vestiaires, éclairages, terrains, Clubs houses, petits équipements de sécurité...) ou aux véhicules, dans une moindre mesure, l'enveloppe est presque intégralement consommée.

Il sera donc difficile d'introduire à ce jour de nouveaux dossiers mais je conseille à ceux qui ont des projets, et notamment pour des terrains à 11 dont les financements ont été un peu « maltraités » dans le cadre d'Horizon Bleu, à



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

faire en sorte d'avoir un dossier « tout prêt » pour cette fin de saison au cas où / ou pour s'inscrire immédiatement dans le nouveau FAFA qui prendra le relais dès le début de la prochaine saison.

En revanche, les enveloppes pour les bons de formation (50 ou 75 € d'aide pour les formations des Educateurs) ou les dotations pour les animations autour de l'EURO 2016 (kits d'animation et kits de récompense) sont, elles, toujours « vivaces » et je vous invite à en profiter.

J'ai aussi pour habitude, lors de cette AG d'hiver de revenir sur certains faits marquants de la saison passée et je voudrais souligner avec beaucoup de plaisir que nous avons allègrement franchi la barre symbolique des 50 000 licenciés pour terminer à presque 52 000 licenciés.

Je le redis aussi à chaque fois, le nombre de licenciés de notre District n'est pas une fin en soi, ni même un objectif, mais il est un excellent indicateur de la « santé » de notre discipline sur nos deux départements, métropolitain et rhodanien.

Et je redis, comme en juin, c'est avec beaucoup de joie qu'avec la complicité de l'OL dont le parcours la saison dernière a été formidable, nous avons fêté ce 50 000ème licencié en la personne d'un jeune joueur de PONTCHARRA ST LOUP lors de la rencontre LYON // EVIAN THONON GAILLARD le 2 mai dernier, match dont il a donné le coup d'envoi et journée qu'il n'est pas près d'oublier !

Bravo à vous tous car c'est bien d'avoir un nombre de licenciés en augmentation, encore faut-il les accueillir dans de bonnes conditions, ce que vous faites très bien et que je vous remercie de continuer à faire, pour les licenciés que vous avez déjà et pour ceux qui, vraisemblablement se manifesteront dès la fin de l'EURO (je renvoie les plus anciens à ce qui s'était passé après le mondial 98 en France où nous avons croulé sous les demandes, notamment des plus petits).

J'ai aussi pour habitude d'expliquer la constante augmentation de licenciés, que nous constatons depuis plusieurs saisons, par une série de facteurs dont l'un, vous le savez me tient particulièrement à cœur, c'est celui de la sécurité de nos terrains et de nos rencontres.

Je ne vous cache pas que je suis aujourd'hui partagé.

Partagé parce que la saison dernière s'est plutôt bien déroulée, on a même, on le verra tout à l'heure, une petite diminution de nos amendes disciplinaires, mais partagé parce que ce début de saison a été marqué par quelques incidents, notamment un d'une particulière gravité, dont je m'interroge sur la signification.

S'agit-il d'un fait isolé, de l'exception qui confirme une règle plutôt encourageante, ou est-il le début d'une nouvelle ère nouvelle de violence et d'incivilités dont notre District, notre sport ont eu bien du mal à s'extirper il y a quelques saisons et dans laquelle il est hors de question que nous retombions ?

J'espère donc qu'on est dans la première hypothèse, les futures semaines nous le diront, car sinon il faudra pour le prochain mandat imaginer des solutions encore plus radicales que celles en vigueur aujourd'hui dans notre District, notamment sur l'environnement des matchs. En tout cas, c'est une « publicité » dont on se serait bien passée !

Tout comme on se serait bien passé (et on se passerait bien, encore aujourd'hui) du feuilleton FIFA, qui éclabousse au passage l'UEFA et son Président, et qui est à des années lumières du Football que nous gérons vous et moi, au quotidien, pour le plus grand bénéfice de notre jeunesse et notamment des plus petits.

Tout comme on se serait bien passé des histoires en dessous de la ceinture entre joueurs pros : un ancien lyonnais et un néo-lyonnais !

Bref, à quelques mois de ce qui devrait être la fête, notre football départemental, national et international alimente la rubrique des faits divers alors qu'il devrait se montrer sous son meilleur jour, pour que l'Europe entière, en juin prochain, soit convaincue de venir en France et tout spécialement à LYON. Essayons tous ensemble, à notre échelle départementale de faire en sorte que cela soit le cas.

Heureusement, dans cet environnement bien mitigé, la copie financière que nous rendons pour la saison 2014/2015 est propre et affiche un excédent malgré, je le disais tout à l'heure une légère baisse des amendes disciplinaires. Les charges n'ayant quasiment pas augmenté, ce sont donc nos autres recettes (nombre de licenciés et engagements, formations, subventions fédérales) qui progressent, ce qui est bon signe.

Comme promis, nos tarifs ne bougeront pas entre l'AG de juin dernier à MONTANAY ou quelques ajustements minimes avaient été faits ainsi que la revalorisation des tarifs d'arbitres et juin 2017. Vous êtes donc tranquilles de ce côté-là et je sais que c'est important pour vous tant il est difficile je le sais aussi de boucler un budget Club aujourd'hui notamment à cause des difficultés financières des collectivités locales.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Cette bonne santé financière nous a permis deux choses :

- De réaliser quelques travaux de rationalisation de l'implantation des bureaux et salles de réunions au sein du siège de notre District à Gerland. Ces travaux ayant bénéficié d'une subvention fédérale de 30 000 € et pour certains ayant d'ores et déjà été passés en charges, la partie restant à amortir est particulièrement faible et ne viendra donc pas trop grever nos prochains budgets.
- De doubler la prime d'éloignement que nous redonnons aux Clubs les plus lointains lorsque nous affichons un bénéfice. Ce n'est pas grand-chose mais ça met toujours un peu de beurre dans les épinards !

Nos trésoriers, expert-comptable et commissaire aux comptes vont développer tout ça dans quelques instants.

Il me reste à vous parler de trois gros dossiers qui vont rythmer une grande partie de l'activité de notre District et de la Ligue Rhône Alpes dans les prochains mois, à savoir :

- La fin de la mise en place de la FMI
- Le projet de Centre Technique Régional et vu son emplacement un peu Départemental, dont je vous ai déjà parlé mais qui s'accélère
- La réforme territoriale dont je vous ai peu parlé mais ça vient de tomber !

Je commence par le plus simple si j'ose dire, la poursuite de la mise en place de la Feuille de Match Informatisée. Pour notre District, la FMI est déjà bien installée en Excellence Seniors, U19 et U17, elle sera étendue aux Promotion d'Excellence Seniors pour les matchs retours. Les formations seront donc mises en place en décembre et janvier selon un calendrier qui vous sera prochainement communiqué.

Et dès la saison prochaine, préparez-vous, toutes les autres compétitions libres à 11 seront concernées et ensuite sur la base du volontariat, certaines compétitions à effectif réduit ou de football diversifié pourront l'être.

Il y a ensuite notre projet de Centre Technique Régional qui pourrait voir le jour à Tola Vologe, après l'abandon de notre projet de MEYZIEU (trop cher mais dont les terrains ont du coup été repris par l'OL pour son projet d'OL Groupama Academy). Nous avons aujourd'hui la certitude que tous les terrains et bâtiments occupés aujourd'hui par l'OL vont à terme se libérer. D'où notre appétence (Ligue et District) pour ce site particulièrement adapté et dont le coût s'agissant d'installations existantes et même si quelques travaux sont à prévoir, devrait être forcément inférieur au premier projet. Nous sommes en pleine discussion entre l'OL, la Ville de Lyon et la Ligue Rhône Alpes et j'espère que nous pourrions aboutir prochainement. En tout cas, je redis toute l'utilité de cet équipement qui nous fait cruellement défaut pour toutes nos formations et tous nos rassemblements alors que nous sommes parmi les plus importants District et Ligue de France.

Il y a enfin la réforme territoriale. Je vous projeterai tout à l'heure quelques cartes pour rappeler les enjeux. Notre District n'est pas touché mais notre Ligue l'est par sa fusion avec la Ligue d'Auvergne avant fin 2016. Cette fusion aura naturellement des conséquences importantes en termes de personnels (avec bien sûr volonté de maintenir tous les emplois), bâtiments, contrats,... et bien sûr, sur les compétitions régionales voire nationales vu la taille des nouvelles Ligues et les problèmes de distance.

Pour mener à bien ces deux derniers dossiers de grande ampleur, il faut de l'expérience et du temps. Et je me réjouis, alors qu'il avait annoncé plutôt le contraire, que le Président de notre Ligue Bernard BARBET ait décidé de solliciter lors de la prochaine AG électorale de Ligue, qui sera donc vraisemblablement celle de la nouvelle Ligue Rhône Alpes Auvergne début 2017, une prolongation partielle de son mandat, pour que ces deux dossiers soient bouclés lorsqu'il passera la main. Sagesse !

Il avait également émis l'hypothèse que je puisse lui succéder à la présidence de ce qui était encore la Ligue Rhône Alpes. Cette question n'étant donc plus à l'ordre du jour pour le moment, cela me permet de vous annoncer que je solliciterai à nouveau votre confiance lors de la prochaine AG électorale du District et croyez, pour ce qui me concerne que c'est un honneur de pouvoir à nouveau me présenter à vos suffrages et si vous m'accordez à nouveau votre confiance un vrai plaisir de continuer l'aventure avec vous, vous qui m'avez souvent témoigné des marques de sympathie, d'encouragement, de confiance tout au long de ce premier mandat.

Je terminerai sur les traditionnelles félicitations de mi-saison concernant les parcours en Coupe de France et Coupe



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Gambardella de certains de nos Clubs. Je voudrais d'abord rappeler qu'au 7^{ème} tour, 7 Clubs de notre District (sur les 14 de la Ligue Rhône Alpes) soit 50 % restaient qualifiés : il s'agissait de LYON DUCHERE / CHASSIEU DECINES / LIMONEST / HAUTS LYONNAIS / VILLEFRANCHE / MDA et le plus petit PONTCHARRA ST LOUP. A l'issue de ce 7^{ème} tour, LYON DUCHERE, VILLEFRANCHE, HAUTS LYONNAIS et le surprenant PONTCHARRA ST LOUP sorti vainqueur de LIMONEST ! se sont qualifiés pour le 8^{ème} tour qui aura lieu les 5 et 6 décembre (soit là encore 50 % des Clubs qualifiés de Rhône Alpes).

Et on leur souhaite le meilleur parcours, en attendant l'entrée en lice de notre équipe fanion l'OLYMPIQUE LYONNAIS et je souhaite notamment bonne chance à LYON DUCHERE qui rencontrera une équipe de Ligue 2, EVIAN THONON GAILLARD.

En Gambardella, restaient qualifiés pour le 5^{ème} tour : DOMTAC / FC LYON / LYON DUCHERE / AS ST PRIEST / VILLEFRANCHE / CHAPONNAY MARENNES. A l'issue de ce 5^{ème} tour, se sont qualifiés pour le 1^{er} tour fédéral : AS ST PRIEST (un habitué) / DOMTAC / LYON DUCHERE / VILLEFRANCHE (beau doublé pour ces deux derniers Clubs!). Et là aussi, on leur souhaite le meilleur en attendant l'entrée de l'OL dont les 19 ans l'an dernier ont buté sur la dernière marche en s'inclinant en finale contre SOCHAUX. On espère que cette année sera la bonne, vu les formidables talents que chaque année l'OL lance sur les terrains professionnels.

Il me reste enfin à vous remercier pour votre formidable travail sportif mais aussi social dont on voit bien qu'il est de plus en plus essentiel dans notre société en perte de repères et à vous souhaiter une excellente fin de saison avec beaucoup de montées et peu de descentes mais ça, ça ne sera pas possible pour tout le monde !

Je vous informe également qu'aux environs de 11 h 00 nous officialiserons avec Volkswagen, partenaire de la FFF mais également partenaire de notre District, une convention matérialisant le soutien que Volkswagen nous apporte dans la mise en place du dispositif Etoiles dont Arsène MEYER vous parlera tout à l'heure et les récompenses destinées aux Clubs les plus étoilés !

Je remercie toute l'équipe qui, sous la houlette d'Arsène MEYER, a mené à bien ce dossier...

Et je vous remercie de votre attention. »

Puis le Président Pascal PARENT rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale du 12/06/15 à MONTANAY
- Adoption du rapport moral 2014/2015 « PV Spécial AG »
- Présentation des comptes du 01/07/14 au 30/06/15 – Messieurs Charles BOULOGNE et Michel BLANCHARD (Trésoriers du District) / Monsieur Olivier RUDLOFF (Expert comptable)
- Compte rendu des missions du Commissaire aux comptes – Monsieur Roger NOVEL
- Approbation des comptes et affectation du résultat
- Modifications de textes et examen des vœux
- Consultation sur la préférence entre le vendredi soir et le samedi matin pour l'organisation des Assemblées Générales du District
- Informations diverses :
 - Présentation du Dispositif « Etoiles »
 - Evolution statistique des cartons jaunes, rouges et blancs
 - Incidences de la réforme régionale sur les Ligues et Districts
- Approbation de la liste des délégués titulaires et suppléants du District de Lyon et du Rhône de Football à l'Assemblée Générale de la Ligue Rhône Alpes de Football (valable jusqu'à ce qu'une autre AG du District de Lyon et du Rhône en désigne de nouveaux)
- Remise de récompenses
- Questions diverses

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale du 12 juin 2016 à MONTANAY paru dans le PV Spécial Assemblée Générale 28/11/15

Adopté à l'unanimité

Adoption du rapport moral 2015/2015 « PV Spécial AG »

Adopté à l'unanimité

Présentation des comptes du 01/07/13 au 30/06/14 – Messieurs Charles BOULOGNE et Michel BLANCHARD (Trésoriers du District) / Monsieur Olivier RUDLOFF (Expert-comptable)

« Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, en application des statuts, pour prendre connaissance de l'activité de votre district au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015 et soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice 2014-2015. Nous vous rappelons que le détail des comptes annuels vous a été transmis dans le PV « Spécial Assemblée Générale » en complément de la convocation à la présente réunion. Comme chaque année, nous vous présenterons les chiffres globaux puis détaillés de cet exercice 2014-2015 comparés à ceux de l'exercice précédent ainsi qu'à l'évaluation prévisionnelle présentée à l'assemblée d'été de juin 2014. Tous les montants sont, bien sûr, présentés en Euros et nous précisons que les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Prestations	664 318	58,6%	643 669	59,8%	3,21%	630 500
Groupements	46 467	4,1%	39 501	3,7%	17,63%	34 000
Remboursements ANPDF	0	0,0%	10 190	0,9%	NC	0
Subventions	338 635	29,9%	312 917	29,1%	8,22%	295 050
Engagements	63 393	5,6%	60 899	5,7%	4,10%	58 600
Transferts charges / Reprise prov.	20 438	1,8%	8 986	0,8%	127,44%	6 000
TOTAL	1 133 251	100,0%	1 076 162	100,0%	5,30%	1 024 150

Les produits de fonctionnement, hors produits financiers, se sont élevés à 1 133 251 €, en hausse de 57 089 €, soit 5,30 % par rapport à l'exercice 2013-2014.

Les prestations et les subventions reçues représentent, ensemble, 1 002 953 € soit 88,51 % du total des ressources. Nous avons 956 586 € et 88,89 % l'an dernier.

Nos ressources sont donc en hausse notable par rapport à l'an dernier et supérieures de plus de 10 % par rapport au budget prévisionnel.

LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Frais de personnel	487 034	45,5%	491 666	46,3%	-0,94%	447 650
Consommations	30 216	2,8%	30 116	2,8%	0,33%	32 000
Groupements	9 275	0,9%	10 805	1,0%	-14,16%	12 000
Services extérieurs	127 886	11,9%	101 484	9,6%	26,02%	111 400
Autres services extérieurs	356 283	33,3%	367 101	34,6%	-2,95%	372 400
Impôts et taxes	16 532	1,5%	16 896	1,6%	-2,15%	16 700
Frais divers de gestion courante	0	0,0%	0	0,0%	NC	0
Dotations amortissements et provisions	43 887	4,1%	43 553	4,1%	0,77%	36 000
TOTAL	1 071 113	100,0%	1 061 621	100,0%	0,89%	1 028 150



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Les charges de fonctionnement s'élèvent à 1 071 113 €, en hausse de 9 492 €, soit 0,89 % par rapport à l'exercice précédent.

Les frais de personnel et l'ensemble des services extérieurs représentent 971 203 €, soit 90,68 % du total des charges de fonctionnement. C'était 960 251 € et 90,46 % l'an dernier.

Les charges sont donc bien maîtrisées par rapport à l'an dernier mais excèdent d'un peu plus de 4 % le budget prévisionnel.

Nous examinons, en premier lieu, le détail de nos recettes.

Les Prestations :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Déplacements bénévoles (impôts)	84 236	12,7%	77 153	12,0%	9,18%	72 000
Cotisations	34 500	5,2%	34 610	5,4%	-0,32%	34 700
Frais de gestion	20 956	3,2%	20 940	3,3%	0,08%	21 500
Amendes	331 681	49,9%	335 754	52,2%	-1,21%	301 300
Frais de procédures disc. et appel	4 690	0,7%	3 349	0,5%	40,04%	2 000
Réclamations	15 525	2,3%	13 115	2,0%	18,38%	12 500
Annuaire du District	17 468	2,6%	17 528	2,7%	-0,34%	18 000
Publicité / Mécénat	20 500	3,1%	29 050	4,5%	-29,43%	24 000
Antenne relais	0	0,0%	0	0,0%		5 000
Formations et stages	93 593	14,1%	75 522	11,7%	23,93%	99 000
Arbitres	39 676	6,0%	34 925	5,4%	13,60%	39 500
Commission Coupe du Rhône	1 493	0,2%	1 723	0,3%	-13,35%	1 000
TOTAL	664 318	100,0%	643 669	100,0%	3,21%	630 500

Rappelons que le poste des déplacements bénévoles est un simple compte d'ordre qui figure pour le même montant en recettes et en dépenses. Il correspond à la délivrance des reçus fiscaux aux membres bénévoles des commissions pour leurs frais de transport non remboursés.

Hors ce poste, les prestations augmentent globalement de 13 566 € soit + 2,39 %, ce qui reste plutôt faible surtout quand on constate la progression des formations et stages (+18 071 €).

Le total des amendes a baissé de 4 073 €. A elles seules, les amendes disciplinaires s'élèvent à 250 884 €, contre 258 591 € l'an dernier, soit une baisse de 7 707 €, mais les amendes administratives représentent 54 717 €, en hausse de 4 683 €, soit + 11 %.

Les actions de publicité et de mécénat diminuent à 20 500 € et sont inférieures à la prévision estimée à 24 000 €.

Le projet de l'antenne relais sur le toit du District verra-t-il le jour ? Le changement d'actionnariat de SFR semble avoir modifié la volonté initiale de l'opérateur.

Belle progression des produits des formations et stages avec un choix de modules plus complet et innovant comme les stages CFF4 et les formations professionnalisantes depuis l'obtention de l'agrément permettant un financement par les OPCA.

Les groupements :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Beaujolais	9 140	19,7%	7 813	19,8%	16,98%	6 800
Brévenne	10 216	22,0%	7 684	19,5%	32,95%	7 900
Dombes-Saône	6 964	15,0%	6 549	16,6%	6,34%	5 400
Lyon-Villeurbanne	10 499	22,6%	9 996	25,3%	5,03%	7 800
Vallée du Rhône	9 648	20,8%	7 459	18,9%	29,35%	6 100
TOTAL	46 467	100,0%	39 501	100,0%	17,63%	34 000



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Il s'agit du produit des engagements, coupes incluses, dans les groupements du District ainsi que de l'application des amendes.

Nous notons une progression notoire des produits de nos groupements à 46 467 € cette saison contre 39 501 € l'an dernier, soit + 17,64 %.

Notre prévisionnel est largement dépassé de plus de 36 %. Outre l'augmentation du nombre des engagements, les groupements appliquaient insuffisamment les sanctions prévues par le règlement.

En tout cas, nous constatons une progression importante des amendes dans deux groupements.

Les subventions de fonctionnement :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Subvention annuelle LRAF	107 415	31,7%	101 331	32,4%	6,00%	96 000
Subvention variable LRAF	7 180	2,1%	7 983	2,6%	-10,06%	0
Subventions FFF	14 350	4,2%	11 406	3,6%	25,81%	8 000
Plan Sport Emploi	10 000	3,0%	14 500	4,6%	NC	7 500
CNDS	38 000	11,2%	40 000	12,8%	-5,00%	47 500
Contrats objectifs	122 140	36,1%	93 897	30,0%	30,08%	93 900
Conseil Général du Rhône	35 000	10,3%	35 000	11,2%	0,00%	35 000
Coupe de France	4 550	1,3%	8 800	2,8%	-48,30%	7 000
Subventions diverses	0	0,0%	0	0,0%	NC	150
TOTAL	338 635	100,0%	312 917	100,0%	8,22%	295 050

Progression globale très intéressante cette année de 8,22 %.

La bonne tenue du nombre des licenciés et la bonne gestion de notre ligue régionale permettent une hausse de la subvention de la Ligue Rhône-Alpes de 5 281 €, soit près de 5 % de hausse.

Les subventions de la FFF progressent de plus de 25 %. Nous avons reçu, l'an dernier, une subvention de 3 000 € à titre d'aide à l'informatisation du District, subvention qui n'a pas été reconduite, mais cette année une aide de 6 100 € nous a été attribuée au titre des bons de formation Horizon Bleu.

Les actions du District sont aussi récompensées à travers les aides visant les contrats d'objectifs : 122 140 € cette année contre 93 897 € l'an dernier, soit + 30 %

Stagnation depuis plusieurs années de la subvention du Conseil Général à 35 000 €. Que sera cette aide à l'avenir avec le nouveau découpage territorial et la création de la Métropole ? Le District reste optimiste, sachant que nous gérons environ un tiers des licenciés dans le nouveau Rhône et deux tiers dans la Métropole lyonnaise.

Les engagements :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Clubs libres	37 167	58,6%	36 398	59,8%	2,11%	36 000
Féminines	2 210	3,5%	1 888	3,1%	17,06%	1 700
Foot Entreprise	1 414	2,2%	1 098	1,8%	28,78%	1 000
Foot Loisirs	10 152	16,0%	10 416	17,1%	-2,53%	10 000
Futsal	9 405	14,8%	7 565	12,4%	24,32%	7 400
Journée Nationale des Débutants	0	0,0%	675	1,1%	NC	0
Tournois	3 045	4,8%	2 859	4,7%	6,51%	2 500
TOTAL	63 393	100,0%	60 899	100,0%	4,10%	58 600

Hausse globale de 4,10 %, mais notons l'évolution favorable pour cette saison du Foot Entreprise à 7 (+29 %), du Futsal (+ 24 %) et des Féminines (+ 17 %).



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Les reprises de provisions et les transferts de charges :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Reprises de provisions	14 757	72,2%	1 975	22,0%	647,19%	0
Transferts de charges	5 681	27,8%	7 011	78,0%	-18,97%	6 000
TOTAL	20 438	100,0%	8 986	100,0%	127,44%	6 000

Les reprises de provisions concernent principalement les provisions antérieures visant les clubs en difficulté financière pour 11 887 €. Nous sommes tenus à exercer une certaine rigueur vis à vis de l'ensemble des clubs. C'est un exercice parfois difficile, mais nécessaire.

Les transferts de charges concernent le coût des tickets restaurant octroyés au personnel du District, et accessoirement le montant des remboursements d'assurance maladie.

Après les produits, et selon la même présentation, nous passons aux charges du district.

Les frais de personnel :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Rémunérations du personnel	276 672	56,8%	276 820	56,3%	-0,05%	242 500
Charges sociales	206 917	42,5%	207 237	42,2%	-0,15%	196 650
Formation du personnel	3 445	0,7%	7 608	1,5%	-54,72%	8 500
TOTAL	487 034	100,0%	491 665	100,0%	-0,94%	447 650

Le montant des rémunérations est comptabilisé après déduction des subventions inhérentes aux salaires.

Ces dernières, d'un montant de 114 579 € proviennent principalement de la FFF pour 75 196 € et de la Poste pour 22 500 €. Quant aux rémunérations brutes, elles ont modérément progressé de 1,6 %.

Les charges sociales sont également stables. Nous avons maintenant une structure salariale, sans être pléthorique, qui donne satisfaction, mais son coût net n'avait pas été suffisamment évalué dans notre prévisionnel, ce qui a été corrigé depuis. La formation du personnel du District varie d'une année à l'autre suivant le plan de formation mis en place.

Les consommations :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Fournitures non stockées	13 720	45,4%	13 308	44,2%	3,10%	16 000
Fournitures stockées	16 496	54,6%	16 809	55,8%	-1,86%	16 000
TOTAL	30 216	100,0%	30 117	100,0%	0,33%	32 000

Augmentation peu importante des fournitures d'énergie et d'eau de 3 % et légère baisse du coût des fournitures administratives de près de 2 %. Mais nous restons, globalement, 5 % au dessous du budget.

Les groupements :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Beaujolais	1 785	19,2%	2 508	23,2%	-28,83%	2 000
Brévenne	1 382	14,9%	1 513	14,0%	-8,66%	2 000
Dombes-Saône	2 025	21,8%	1 766	16,3%	14,67%	2 000
Lyon-Villeurbanne	1 785	19,2%	2 080	19,3%	-14,18%	2 000
Vallée du Rhône	1 883	20,3%	2 255	20,9%	-16,50%	2 000
Autres dépenses groupements	415	4,5%	683	6,3%	-39,24%	2 000
TOTAL	9 275	100,0%	10 805	100,0%	-14,16%	12 000



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Nos groupements s'autogèrent de façon très satisfaisante au profit de tous les clubs relevant de leurs secteurs géographiques. Ils réalisent leur mission en étant économes des deniers du District puisque leurs dépenses sont en baisse de près de 15 %. Nous tenons aussi à remercier l'ensemble des membres des groupements. Ils apportent chacun leur compétence mais surtout ils font preuve d'un bénévolat exemplaire. Et si des personnes, dans vos clubs, veulent aussi participer à la vie des groupements, qu'ils n'hésitent pas à contacter les présidents de groupements. Le groupement Brévenne est même demandeur, qu'on se le dise.

Les services extérieurs :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Locations diverses	12 680	9,9%	16 902	16,7%	-24,98%	15 000
Entretien et réparations	37 036	29,0%	10 196	10,0%	NC	28 500
Propreté locaux	16 467	12,9%	17 893	17,6%	-7,97%	5 000
Copropriété	966	0,8%	1 882	1,9%	-48,67%	1 900
Maintenance inform. + bureautique	3 261	2,5%	2 672	2,6%	22,04%	3 500
Primes d'assurances	9 983	7,8%	7 017	6,9%	42,27%	7 500
Honoraires	11 577	9,1%	11 340	11,2%	2,09%	13 500
Affranchissements	21 150	16,5%	17 210	17,0%	22,89%	19 000
Téléphone	10 250	8,0%	11 757	11,6%	-12,82%	12 000
Alarme	2 056	1,6%	2 032	2,0%	1,18%	2 500
Services bancaires	2 460	1,9%	2 583	2,5%	-4,76%	3 000
TOTAL	127 886	100,0%	101 484	100,0%	26,02%	111 400

La hausse globale des services extérieurs de 26 402 €, soit + 26 % s'explique presque exclusivement par l'augmentation des frais d'entretien et de réparations, plus précisément en raison des travaux entrepris en complément des nouvelles installations au profit de la commission technique. Ces charges représentent 26 676 € et concernent les sanitaires et des travaux de peinture. Ces frais, réalisés cet été, étaient contractuellement engagés avant le 30 juin 2015. De plus, passés en charges, ils ne viendront pas alourdir la dotation annuelle des amortissements futurs.

Enfin, le coût des affranchissements augmente notablement en raison de la hausse des tarifs de 20 % depuis le 1er janvier 2015. Et une nouvelle hausse est prévue début 2016.

Les autres services extérieurs :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel pré-vis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Dépenses diverses	4 320	1,2%	4 708	1,3%	-8,24%	2 500
Subventions aux amicales	1 184	0,3%	1 800	0,5%	-34,22%	1 800
Récompenses et Fair-play	18 934	5,3%	29 103	7,9%	-34,94%	28 000
Annuaire	11 760	3,3%	11 697	3,2%	0,54%	12 000
Dons	50	0,0%	2 250	0,6%	-97,78%	500
Déplacements bénévoles (impôts)	84 236	23,6%	77 153	21,0%	9,18%	72 000
Réduction cotisation clubs éloignés	2 350	0,7%	-180	0,0%	NC	0
Remb. frais convoc. ou désignations	67	0,0%	99	0,0%	-32,32%	300
Frais de missions	5 483	1,5%	7 444	2,0%	-26,34%	5 000
Frais de réceptions	18 688	5,2%	16 014	4,4%	16,70%	15 000
Déplacements du personnel	10 261	2,9%	8 853	2,4%	15,90%	13 000
AG LRAF	2 315	0,6%	1 520	0,4%	52,30%	1 000
ANPDF / LFA / AE2F	3 003	0,8%	999	0,3%	200,60%	2 500
ANPDF Réunion secteur 4	0	0,0%	13 410	3,7%	-100,00%	0



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel pré-vis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Phase finale U17/U19	427	0,1%	0	0,0%	NC	0
Frais délégations	4 288	1,2%	5 706	1,6%	-24,85%	5 500
Participation informatique régional	3 989	1,1%	3 925	1,1%	1,63%	4 500
Commissions diverses	36 482	10,2%	25 943	7,1%	40,62%	39 300
Commissions des arbitres	47 399	13,3%	46 918	12,8%	1,03%	49 000
Commission technique	77 712	21,8%	80 471	21,9%	-3,43%	90 500
Journée des débutants	0	0,0%	4 947	1,3%	NC	0
CPS / Sections sportives	14 798	4,2%	13 633	3,7%	8,55%	14 500
Labellisation / PAC	5 102	1,4%	5 251	1,4%	-2,84%	6 000
Bons de formation	310	0,1%	1 535	0,4%	-79,80%	0
Commission médicale	3 125	0,9%	3 902	1,1%	-19,91%	4 500
Formation diagnostic clubs	0	0,0%	0	0,0%		5 000
TOTAL	356 283	100,0%	367 101	100,0%	-2,95%	372 400

Les dépenses diverses sont représentatives de frais de cotisations, abonnements, fleurs, etc, etc...

Les subventions aux amicales représentent la participation éventuelle du District en faveur de l'UNAF, de l'APC, de l'AEF et de l'Amicale des Honoraires du District.

Les montants des récompenses sont en baisse sensible de 35 %, mais nous avons + 27 % l'an dernier.

C'est un poste de charge qui peut varier d'une année à l'autre, en raison de l'absence de comptabilisation des charges payées d'avance au 30 juin de chaque année.

Les clubs éloignés du siège du District se sont vus allouer 2 350 € sur l'exercice. Et pour la saison 2015-2016, le Comité Directeur vient de décider de doubler le barème applicable en faveur des clubs les plus éloignés.

L'année dernière, et concernant l'ANPDF, rappelons que le District avait eu la charge d'organiser la réunion du quart Sud-Est de cette association des Présidents de Districts. Les frais, très largement remboursés par les participants avaient un caractère exceptionnel et tout à fait ponctuel.

Le coût financier de l'organisation des phases finales des U17 et U19 nationaux de juin dernier n'aura pas dépassé 427 € pour une réussite totale de cet événement. Que les bénévoles, les clubs et les municipalités qui ont tous activement participé à cette manifestation soient une nouvelle fois remerciés.

Les commissions du District réalisent une tâche dans un cadre financier pas toujours facile à maîtriser.

La charge totale représente 36 482 € contre 25 943 €, en hausse de plus de 40 %, mais rappelons aussi que l'an dernier, nous avons constaté une baisse de 31 %. D'autre part, une partie de l'augmentation concerne l'organisation de la Coupe du Rhône Seniors et est justifiée par le changement de notre partenaire "équipements" dont les produits sont plus onéreux mais aussi mieux appréciés par les clubs et les joueurs.

Les dépenses de la commission technique n'augmentent pas cette année mais baissent de plus de 3 %, très en retrait par rapport au prévisionnel.

La participation du District en faveur des bons de formation, ancienne formule, est terminée. Il s'agit du reliquat crédité aux clubs au cours de la saison mais au titre des années précédentes

Les impôts et taxes :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévis.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Taxe foncière	16 532	100,0%	16 811	99,5%	-1,66%	16 500
Autres impôts et taxes	0	0,0%	85	0,5%	NC	200
TOTAL	16 532	100,0%	16 896	100,0%	-2,15%	16 700

La pseudo baisse de la taxe foncière est due à l'évaluation de cette taxe au titre du 1er semestre qui est faite au bilan arrêté au 30 juin, à un moment où on ne connaît pas le montant réel. De fait c'est un impôt qui ne fait qu'augmenter régulièrement.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévís.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Dotations aux amortissements	37 233	84,8%	34 545	79,3%	7,78%	36 000
Dotations aux provisions	6 654	15,2%	9 008	20,7%	-26,13%	0
TOTAL	43 887	100,0%	43 553	100,0%	0,77%	36 000

Le bâtiment est amorti au taux de 2,50 % l'an, représentant 22 106 €. Le surplus concerne l'amortissement des agencements, du matériel divers, du mobilier de bureau, de l'informatique et des logiciels pour 15 127 €.

Les provisions constituées à fin juin 2015 représentent l'ajustement annuel de l'évaluation des indemnités de fin de carrière au profit du personnel pour 1 654 € et l'évaluation de l'indemnité à verser aux clubs éloignés au titre de la saison 2015-2016 pour 5 000 €.

D'autre part, nous n'avons pratiqué aucune provision sur créances douteuses. Il est vrai que l'an dernier, et par prudence, nous avons comptabilisé une provision de plus de 4 500 €.

Pour en finir avec les chiffres, il nous reste à examiner les résultats intermédiaires et le résultat net comptable de la saison 2014-2015.

Le résultat de fonctionnement, le résultat courant et le résultat net comptable :

	Réalisé N		Réalisé N-1		Variation	Rappel prévís.
	2014-2015	%	2013-2014	%	N/N-1	2014-2015
Ressources de fonctionnement	1 133 251		1 076 162		5,30%	1 024 150
Charges de fonctionnement	1 071 113		1 061 621		0,89%	1 028 150
Résultat de fonctionnement	62 138	5,5%	14 541	1,4%	327,33%	-4 000
Produits financiers	9 082		16 667		NC	4 000
Résultat courant	71 220	6,3%	31 208	2,9%	128,21%	0
Reprise de provisions exceptionnelles	3 811		3 811		0,00%	0
Charges exceptionnelles	6 153		14 197		-56,66%	0
RESULTAT NET COMPTABLE	68 878	6,1%	20 822	1,9%	230,79%	0

1°) Le résultat de fonctionnement : La différence entre les produits de fonctionnement et les charges est positive de 62 138 €, en augmentation de 47 597 €.

2°) Le résultat courant : Les produits financiers améliorent ce résultat de 9 082 €. Rappelons que les produits financiers, l'an dernier étaient dus à une plus value de 13 893 € suite à la cession d'une sicav du Crédit Agricole. Mais cette plus value rémunérait plusieurs années de placement.

Le résultat courant s'établit à 71 220 € contre 31 208 € l'an dernier, en hausse de 128 %.

3°) Le résultat net comptable : La reprise de provisions exceptionnelles est constituée par la prise en compte de la part de la subvention d'investissement reçue et qui date de la construction de notre siège en suivant la durée d'amortissement, sur 40 années.

Quant aux charges exceptionnelles, elles correspondent aux pertes constatées sur les clubs qui ne peuvent plus faire face à leurs obligations financières représentant, cette année, 1 495 € contre 6 697 € l'an dernier mais aussi au coût, pour le District, des tablettes FMI qui fonctionnent dans vos clubs depuis cette saison, pour un montant de 4 667 €.

Malgré cette dernière charge, que nous anticipons sur l'exercice 2014-2015, les charges exceptionnelles baissent notablement de plus de moitié.

Le résultat final est donc un bénéfice de 68 878 € contre 20 822 € l'an dernier, en hausse sensible de 48 056 € et représentant 6,1 % du total des ressources de fonctionnement.

Si vous votez favorablement pour ce rapport financier nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice en fonds de réserve et plus précisément en faveur du projet associatif du District.



EN CONCLUSION :

L'équilibre financier du District se confirme. Nous avons constaté une baisse ces dernières années mais la progression du nombre des licenciés permet l'augmentation de certains produits de fonctionnement et donc une meilleure couverture des charges. Rappelons que nous sommes passés de 49 325 licenciés au 30 juin 2014, à 51 936 au 30 juin 2015, en progression de 2 611 licenciés, soit + 5,29 %.

D'autre part, il faut avoir conscience que nous avons anticipé certaines charges que nous aurions pu ne comptabiliser que sur le nouvel exercice, comme le coût des travaux d'entretien immobilier, le coût des tablettes FMI et la charge prévisible de la prime aux clubs les plus éloignés, soit potentiellement 36 000 € de résultat supplémentaire.

Mesdames et Messieurs, nous vous remercions de votre attention. »

Présentation du rapport financier par Olivier RUDLOFF, Expert-Comptable

Total du bilan : 1 679 497 € Résultat : Bénéfice de 68 878 €

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par le règlement n° 2004-12 du 23 novembre 2004 du CRC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques

Parallèlement à ces principes de base, il est à noter les prises de position suivantes :

- Lors de l'exercice 2005/2006, il a été décidé que la méthode par composants n'était pas retenue.
- Le calcul des amortissements par composant aurait créé un résultat artificiel or, le District n'est pas une entreprise commerciale, l'immeuble a été enregistré au coût d'achat au moment de la construction, l'amortissement linéaire annuel est lié à la reprise de la subvention obtenue du Conseil Général pour cet investissement - la modification de ces postes ne présente pas d'intérêt direct pour le District.

Les aménagements faits a posteriori sont enregistrés dans un compte à part et amortis

- La valeur du terrain n'est pas comprise dans l'immeuble : en effet, le terrain appartient à la Ville de Lyon.
- Depuis l'exercice 2006/2007, les subventions directement affectables aux frais de personnel ont été comptabilisées en diminution du compte de charge du personnel.
- Le poste fonds associatif avec droit de reprise a été repris dans le poste « projet associatif » sans notion de date d'utilisation

Ce poste comprend :

- depuis 1997 un total de reprise de provision pour charges de 1 550 000 F
soit 236 295.97 €

- depuis 1997 la plus value sur la vente du précédent local soit 114 512.39 €

ces deux sommes donnent le solde du compte projet associatif soit 584 619.41 € auquel se sont ajoutés les résultats de 2004 à 2014.

Les demandes de déduction fiscale faites par les bénévoles par le canal du District se sont élevées à 84 236 € sur l'exercice 2014/2015.

REMARQUES SUR LES POSTES DU BILAN

L'acquisition du siège a été faite en 1998. Ce dernier est amorti sur 40 ans soit 2.5% par an. Pour la construction de ce siège, le District a reçu une subvention du Conseil Général de 152 449.02 €. Une reprise de 3811.23 € est faite chaque année pour que cette subvention soit amortie au même rythme que l'immeuble

Des investissements en matériels et logiciels informatiques ont été réalisés sur l'exercice. Ces acquisitions permettent



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

de maintenir en état l'ensemble des biens nécessaires au bon fonctionnement du District. Un amortissement régulier est pratiqué sur ces biens - pour cet exercice, il est de 37 233.07 €.

Les créances de fonctionnement correspondent aux acomptes versés à des fournisseurs d'immobilisation. Il a été engagé sur l'exercice des travaux d'entretien et d'amélioration sur le bâtiment appartenant au District.

Les créances diverses comprennent les Clubs et les produits à recevoir. Certaines créances ont été dépréciées suivant leurs anciennetés. Pour l'exercice 2014-2015, il a été comptabilisé une provision pour dépréciation de 3 152.49 €.

La gestion de la trésorerie : le contrat avec l'organisme bancaire qui gère le solde du compte au jour le jour « en bon père de famille » a permis de générer 9 081.76 € de produits financiers. Pour mémoire, le produit financier de l'exercice précédent était particulièrement élevé car il constatait la réalisation d'une plus-value sur la cession de SICAV anciennes.

Le District du Rhône souhaite dorénavant constater les plus-values latentes sur les SICAV afin que leurs valeurs bilantielles avoisinent leurs valeurs vénales.

Le poste provision pour risque et charge présente un solde de 17 202 €. Il a été comptabilisé :

- Une provision de 12 202 € concernant les engagements de retraite vis-à-vis des salariés.

Pour la déterminer, il a été tenu compte des hypothèses suivantes : application de la convention collective du sport, départ à la retraite à 60 ans, taux d'actualisation : 2,25 %, progression des salaires : +1 %, taux de charges sociales : 45 %. Calcul effectué de manière rétrospective prorata temporis (IAS 19).

Nous appliquons la comptabilisation des engagements de retraite conformément à la méthode préférentielle du plan comptable depuis l'exercice 2011-2012.

- Une provision de 5 000 € pour l'engagement des primes liées à l'éloignement.

L'endettement ne comprend que des dettes à court terme qui, à ce jour, ont été réglées.

L'ensemble des créances et des dettes sont exigibles à moins d'un an.

Évaluation du volontariat (Direction+Bénévoles) : Le bénévolat n'a pu faire l'objet d'une estimation précise faute de références comparables suffisantes.

L'effectif moyen du personnel égale 10.00

NOTE SUR LES PROVISIONS POUR RISQUES EXCEPTIONNELS EXISTANTES À LA CLÔTURE

Dotations aux provisions :

- Engagement retraite : 1 654 €

- Prime éloignement : 5 000 €

Reprise de provisions :

- Créances douteuses : 11 887 €

- Prime éloignement : 2 870 €

NOTE SUR LES CHARGES A PAYER, LES PRODUITS A RECEVOIR ET LES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Charges constatées d'avance : 1 757.99 €

Fournis.fact.non parvenue : 54 029.32 €

Fournis.avoir à recevoir 1 495.92 €

Congés payés dus 39 348.86 €

Personnel-autres charges à payer 9 642.12 €

Org.soc.autr.ch. à payer 25 981.35 €

État autres ch. à payer 14 360.00 €

Credi.debit.div.char.à payer 20 252.86 €

Credi.debit.div.prod.à recevoir 90 213.56 €

REMARQUE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits de fonctionnement ont augmenté de 5.30 %.

Parallèlement, les charges de fonctionnement ont augmenté de 0.89 %.

Ainsi le résultat de fonctionnement présente un bénéfice de 62 138 €.

Pour obtenir le résultat final de 68 878 € (Bénéfice), il suffit d'ajouter au résultat de fonctionnement les produits financiers et le résultat exceptionnel.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Ce dernier se décompose de la manière suivante :

- Les produits exceptionnels sont constitués :

Reprise en comptabilité de la subvention du conseil général : 3 811 €

- Les charges exceptionnelles sont constituées :

Abandon de créances perdues sur des clubs pour 1 495.50 €

Prise en charge des tablettes FMI pour 4657.08 €

Compte rendu du Commissaire aux Comptes

Monsieur NOVEL fait lecture à l'assemblée de son rapport général qui certifie sans réserve les comptes du District.

Approbation des comptes

Approuvé à l'unanimité

Affectation du résultat au fond associatif du District

Approuvé à l'unanimité

Modifications de textes et examen des vœux

Pas de modifications de textes ni de vœux à l'ordre du jour de cette AG.

Approbation de la liste des délégués titulaires et suppléants du District de Lyon et du Rhône de Football à l'Assemblée Générale de la Ligue Rhône Alpes de Football (valable jusqu'à ce qu'une autre AG du District de Lyon et du Rhône en désigne de nouveaux)

Gabriel SAUZET - Andréa COURBIS - René JACQUET - Charles BOULOGNE - Michel BLANCHARD - Eric AGUERO - Franck BALANDRAS - Christian BERGER VACHON - Bernard BOISSET - Christian BOURLIOUX - Bernard COURRIER - Monique DESCHAMPS - Farid DJEBAR - Serge GOURDAIN - Saïd INTIDAM - François LOPEZ - Paul MORALES - Gilles PORTEJOIE - Alain RODRIGUEZ - Lucien SINA - Jean François BLANCHARD - Simone BOISSET - Evelyne MONTEIL - Patrick NOYERIE - Charles CHERBLANC - Alain MONTEIL

Suppléants : Jean VAISSIERE - Gilbert BOUTEYRE - Roland BROUAT - Marc BAYET - Mickael MENDEZ - Nicolas MEYER - Justin CANIZZARO

Vote : liste approuvée à l'unanimité

Avant la pause le Président Pascal PARENT reprend la parole :

« Avant la pause une précision s'impose, la même que la dernière AG. Vous allez trouver dans vos enveloppes un petit bulletin rose avec le nom de votre Club. Chaque année nous regrettons que certains profitent de la pause pour s'éclipser et nos AG se terminent malheureusement avec un nombre réduit de participants. Je vous invite donc à rester jusqu'au bout car des urnes seront installées à la fin de l'AG afin que vous puissiez glisser ce fameux petit bulletin. Par différence, si nous ne trouvons pas de bulletin cela voudra dire que vous êtes partis avant. Il n'est évidemment pas question de vous amender mais plutôt de vous inciter à rester jusqu'au bout de l'Assemblée de votre instance, ce qui me semble important pour que vous puissiez disposer de toutes les informations qui vous concernent. Par ailleurs, je rappelle que la présence jusqu'à la fin de l'Assemblée est un critère du dispositif « Etoiles » et il serait dommage de vous priver de quelques points de bonus faciles à capitaliser pour l'évaluation de votre Club. C'est vous qui décidez ! ».



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Incidences de la réforme régionale sur les Ligues et Districts - Pascal PARENT

Après la pause, le Président Pascal PARENT donne quelques informations aux Clubs, même si le District de Lyon et du Rhône n'est pas directement impacté.

QUELLE ORGANISATION TERRITORIALE ?



L'impact de la réforme territoriale sur les ligues diffère selon les régions



Groupe de travail sur la réforme territoriale

DEUX FUTURES DRDJSCS NE SERONT PAS SITUÉES DANS LA CAPITALE RÉGIONALE



Groupe de Travail : Réforme Territoriale



QUELS IMPACTS SUR LES COMPÉTITIONS RÉGIONALES ?

Impacts de la réforme au niveau régional

- Hausse du nombre de km à parcourir en Ligue
- 13 accédants théoriques au niveau CFA, pour 24 à l'heure actuelle
- Des compétitions régionales davantage déséquilibrées



Groupe de travail sur la réforme territoriale

LA NOUVELLE RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES CORRESPOND À 2 LIGUES ET COMPORTE DES DISTANCES IMPORTANTES

La nouvelle région correspond à 2 ligues et comporte des distances importantes



Chiffres clés

- Ligues : 2
- Districts : 11
- Budget : 9,5M€
- Joueurs licenciés : 199 518
- Clubs au niveau national : 19
- Clubs actifs : 1 868
- Terrains : 1 962
- ETR : 31
- Pôles espoirs : 2

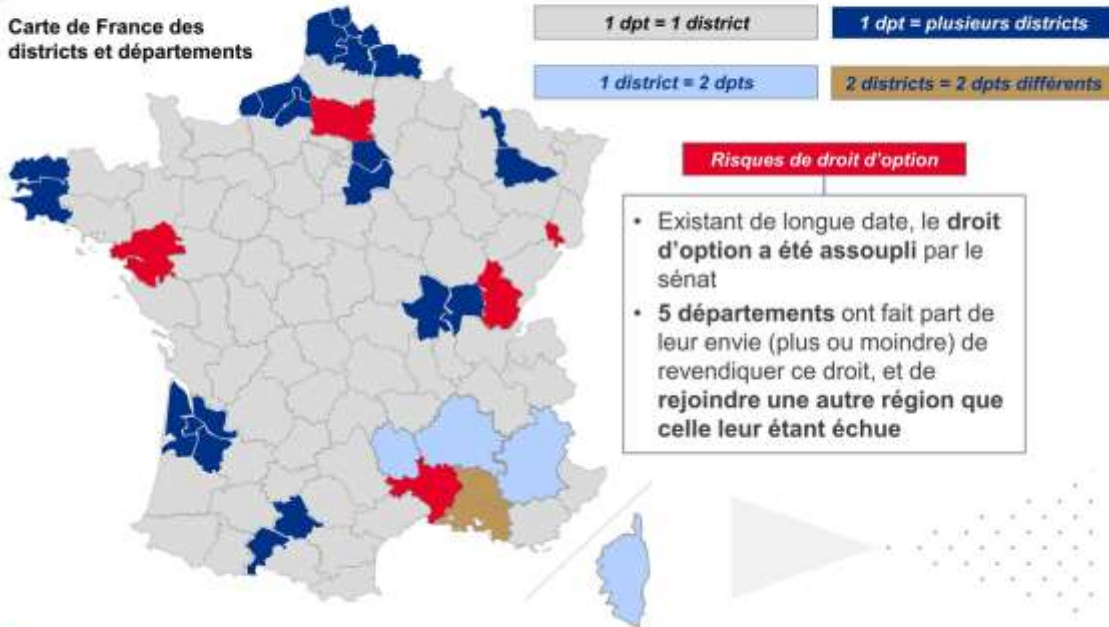


Groupe de travail sur la réforme territoriale



LA POSSIBILITÉ, RÉELLE, D'ÉVOLUTIONS AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL, DOIT AUSSI ÊTRE PRISE EN COMPTE

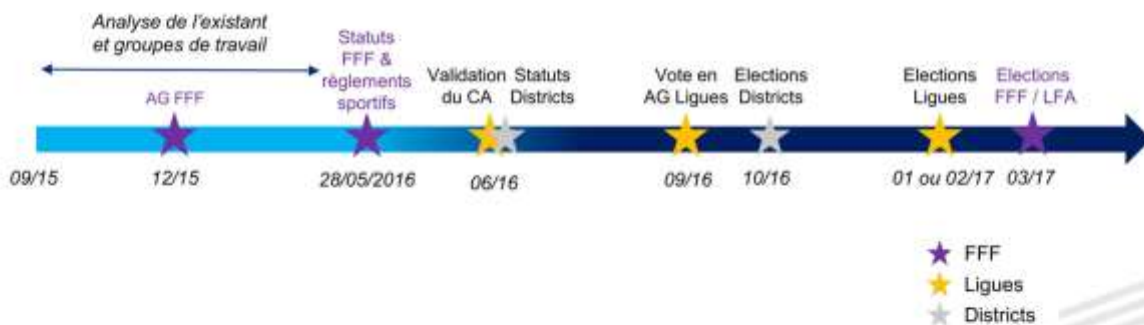
Carte de France des districts et départements



Groupe de travail sur la réforme territoriale

RAPPEL DU CALENDRIER

Le calendrier envisagé implique un décalage du calendrier électoral



Groupe de Travail : Réforme Territoriale



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Consultation sur la préférence entre le vendredi soir et le samedi matin pour l'organisation des Assemblées Générales du District

Le Président Pascal PARENT souhaite recueillir l'avis des Clubs sur cette question.

On note une légère préférence pour l'organisation des AG le vendredi soir.

Date de la prochaine Assemblée Générale

A la lumière du calendrier que le Président Pascal PARENT vient de présenter concernant la réforme territoriale, il propose aux Clubs de faire soit une Assemblée Générale d'été fin août et une Assemblée Générale d'hiver en décembre ou ne faire qu'une seule Assemblée Générale en octobre.

A la quasi unanimité, les Clubs préféreraient une seule et même Assemblée Générale en octobre 2016.

Il sera ainsi procédé pour la prochaine AG.

Evolution statistique des cartons jaunes, rouges et blancs - Arsène MEYER

Comparatif des sanctions après 7 journées de championnat

CATEGORIES	SAISON				SAISON				SAISON		
	13/14	14/15	15/16		13/14	14/15	15/16		13/14	14/15	15/16
	JAUNES				ROUGES				BLANCS		
SENIORS											
Excellence	309	304	279		29	16	26		74	56	18
Promotion d'Excellence	522	555	572		27	46	45		106	92	97
1 ^{ère} Division	714	742	758		46	62	45		182	139	95
2 ^{ème} Division	575	531	677		48	42	59		89	91	128
3 ^{ème} Division	425	497	481		24	32	34		99	83	92
U19											
Excellence	122	98	108		13	5	11		15	13	7
Promotion d'Excellence	135	226	126		16	13	16		19	32	20
1 ^{ère} Division (5 matchs)	78	119	118		8	7	8		7	17	13
U17											
Excellence	58	91	96		4	10	6		11	13	4
Promotion d'Excellence	146	172	117		17	8	13		25	24	24
1 ^{ère} Division	224	263	192		21	22	10		43	36	55
U15 (6 matchs)											
Excellence	52	61	57		7	4	6		9	4	11
Promotion d'Excellence	87	72	103		5	6	11		24	11	20
1 ^{ère} Division	87	99	99		2	12	5		36	20	17
TOTAUX	3 534	3 830 +296 8,38 %	3 783 -47 -1,23 %		267	285 +18 6,74 %	295 +10 3,51 %		739 20,91 % Des car- tons de la saison en cours	631 16,48 % Des car- tons de la saison en cours	595 15,73 % Des car- tons de la saison en cours



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

« Nous pouvons retenir qu'il y a trois catégories qui sont dans le « rouge » partout : les Seniors 2ème Division, les U19 Excellence et les U15 Promotion d'Excellence.

Nous pouvons noter également que les cartons blancs sont malheureusement moins utilisés. Cela est dommage car c'est un outil très pédagogique qui a fait ses preuves et qui permet de baisser le nombre de sanctions. Une relance a été faite auprès de la Commission de l'Arbitrage.

Globalement les cartons jaunes baissent par contre les cartons rouges remontent, peut être une conséquence de la mauvaise utilisation des cartons blancs. J'espère que cette tendance sera inversée sur la fin de saison surtout pour les cartons rouges.

Ces statistiques seront en ligne sur le site internet du District.

Je remercie Hervé BAUDOUX et toute la Commission Prévention / Sécurité / Ethique / Médiation pour tout le travail accompli. »

Présentation du Dispositif « Etoiles » - Arsène MEYER

« C'est un dispositif inscrit sur le plan de mandat 2012/2016 où nous souhaitons régler les problèmes de sécurité dans les Clubs et également régler le problème que nous avons sur le Challenge de la Sportivité qui ne fonctionnait plus. Une réforme était absolument nécessaire.

Je vous rappelle le dispositif « Etoiles » dans son ensemble.

La première chose faite a été la mise en place de la feuille de route avec affichage dans les Clubs.

Ensuite nous avons redéfini le rôle du Responsable Sécurité dans les Clubs. Des formations ont été assurées. Je tiens particulièrement à féliciter tous les Clubs car nous avons fait en septembre une réunion sous la forme du volontariat et nous avons eu au moins 100 personnes.

Ensuite nous avons mis en place le carton blanc, outil pédagogique à disposition des Arbitres durant les rencontres.

Nous avons mis en place les statistiques sur les cartons jaunes, rouges et blancs.

A partir de là nous avons défini le dispositif « Etoiles ». Nous avons créé une Commission « Etoiles » composée principalement de représentants de Club qui se sont réunis tous les mois l'an passé et nous avons élaboré le questionnaire « Etoiles » que vous avez reçu. 117 Clubs ont répondu à ce questionnaire.

Nous sommes passés désormais à la dernière phase. Nous avons demandé à la Commission « Etoiles » de définir un classement. Pour les Clubs inscrits dans le dispositif vous avez dû recevoir votre nombre d'étoiles.

Nous définirons des récompenses en fonction de ce classement au mois de février/mars.

Ce qui me permet de faire la passerelle avec Volkswagen qui a souhaité s'investir dans ce dispositif.

Nous leur avons donc proposé de participer techniquement et financièrement à hauteur de 8 000 € par an pour récompenser les Clubs et nous avons dans un premier temps acheté 1 000 gilets « Sécurité » distribués à tous les Clubs et qui devront être portés par vos Délégués de terrain le jour des rencontres ».

Arsène MEYER donne la parole à Philippe DIDIER, Directeur des Ventes de Volkswagen.

« Bonjour à tous et merci de votre accueil.

Volkswagen est content et fier d'être à vos côtés pour vous accompagner dans cette mission de faire vivre les jeunes à travers le football. Nous sommes chez Volkswagen très passionnés également.

Nous avons trouvé ce dispositif « Etoiles » très intéressant.

Nous pouvons également vous accompagner sur la partie transport car nous sommes dans la région l'un des seuls distributeurs à distribuer des transports de personnes. »

La parole est ensuite donnée à Stéphane PIERRE, Conseiller en Communication.

« Bonjour à tous.

Merci de nous accueillir dans la grande famille du football.

Je voudrais seulement vous remercier pour la confiance que vous nous apportez en signant ce partenariat. »

Le Président Pascal PARENT est donc heureux de signer ce partenariat avec Volkswagen.



Monsieur Bernard BARBET, Président de la Ligue Rhône Alpes de Football

« Je tenais tout d'abord à vous dire tout le plaisir que nous avons avec les membres du Comité de Direction de la Ligue Rhône Alpes à participer à votre Assemblée Générale.

Je voulais faire une petite remarque. On reproche très souvent à la Ligue Rhône Alpes de ne pas avoir la parité entre les hommes et les femmes mais aujourd'hui nous avons la parité dans notre délégation !

Je tenais également à me féliciter de ne pas avoir grand-chose à dire car les différentes interventions et notamment celle du Président du District Pascal PARENT ont été particulièrement exhaustives sur l'ensemble des projets.

Je tenais quand même à m'associer à l'émotion sur les différents événements qui ont secoué notre pays et secoué également le football aussi bien au niveau de l'hexagone qu'au niveau mondial. Comme le disait si bien Pascal PARENT tout à l'heure, nous devons faire preuve d'unité, nous devons tous être unis pour la sauvegarde de notre pays, pour essayer de revivre dans une certaine sérénité.

Je me réjouis de l'excellente santé financière du District de Lyon et du Rhône. Une excellente présentation faite par les Trésoriers et soutenue par l'Expert-comptable et le Commissaire aux Comptes.

Pascal PARENT vous a également parlé des licences et il est vrai que depuis plusieurs saisons nous avons le plaisir de voir les licences augmenter. Tout d'abord cela démontre que le football reste une pratique très attractive et ensuite avec les différents dispositifs qui sont notamment développés dans les Districts nous arrivons à mieux conserver nos licenciés. Ils sont mieux accueillis dans les Clubs et je vous en félicite.

Par contre nous avons une certaine inquiétude car cette année nous enregistrons une baisse très très sensible sur le Football d'Animation. Sur l'ensemble de la Ligue Rhône Alpes nous sommes à moins 11 %. Nous avons déjà vu ce phénomène il y a quelques années en arrière. Il peut avoir différentes causes : le zapping des jeunes entre les différents sports, des pratiquants non licenciés... Je tenais à interpeller les Dirigeants de Clubs sur le fait qu'il faut absolument licencier tous les pratiquants. Si vous avez un accident, si vous avez un sinistre, le premier qui sera en cause c'est le Président du Club. Alors, s'il vous plaît, pour quelques euros, licenciez vos jeunes car il y a de trop gros risques à ne pas le faire.

Ensuite, je tenais aussi à vous parler du FAFA et de « Horizon Bleu ». Sur les deux saisons qui concernent l'EURO 2016, 2014/2015 et 2015/2016, c'est un budget de 37 000 000 € qui a été consacré aux actions éligibles, 25 000 000 € en provenance du FAFA et 12 000 000 € en provenance de l'UEFA. Les infrastructures de grands jeux avaient été exclues au départ et ensuite, la FFF et la LFA, ont décidé de réintroduire les espaces de grands jeux. Et là, nous avons rencontré beaucoup de succès. Nous avons aujourd'hui consommé la totalité de la dotation. Comme l'a dit Pascal tout à l'heure, si vous avez des projets, soyez prêts, car l'enveloppe va sûrement se rouvrir et les premiers arrivés seront les premiers servis.

On vous a également parlé de la Feuille de Match Informatisée. C'est une révolution par rapport à nos feuilles de match papier que nous connaissions depuis très très longtemps. C'est un dispositif qui permet d'avoir un procès verbal des rencontres qui est plus propre et plus facile à exploiter et consultable ensuite par les Clubs. Il y a un très gros taux de satisfaction. C'est principalement dû au fait qu'à la Ligue et dans les Districts, il y a des gens qui se sont occupés de dispenser la formation et qu'ils l'ont fait avec beaucoup de professionnalisme. Ensuite on doit remercier tous les officiels qui sont les Arbitres et les Délégués. Et je tenais à interpeller ceux qui sont un petit peu récalcitrants, sur le fait qu'ils doivent aller vers la Feuille de Match Informatisée car de toute façon nous ne reviendrons pas en arrière.

Ensuite, pour vous parler de l'EURO 2016, nous sommes dans la dernière ligne droite. Cet événement devra être un véritable succès. Nous devons faire mieux qu'en 98 car nous n'avons pas su faire face à l'afflux de jeunes qui venaient vers le foot après le Mondial.

Je tenais à vous parler pour terminer de deux projets qui ont été largement évoqués précédemment.

C'est tout d'abord la fusion entre la Ligue Rhône Alpes et la Ligue d'Auvergne. Je ne vais pas revenir sur tout ce que Pascal PARENT vous a dit mais néanmoins nous devons constater que nous n'avons pas la fusion la plus difficile à



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

réaliser. Nous sommes déjà relativement proches de l'Auvergne par certaines actions notamment sur le Centre Inter-régional de Formation. Nous accueillons déjà l'Auvergne, nous avons donc l'habitude de travailler ensemble. Au cours des premières réunions qui ont été tenues nous constatons que nous avons pleins d'actions qui sont proches. Tout d'abord d'avoir le même assureur au niveau des licenciés, une vraie chance. Ensuite sur les coûts des licences nous sommes seulement à 3 € d'écart. L'Auvergne est 3 € plus chère que Rhône Alpes. Nous aurons par contre à régler les problèmes de personnel, nous nous sommes engagés à ne pas faire de suppressions d'emplois car nous avons besoin de tout le monde.

Pascal vous a dit que par rapport au Ministère nous n'avons absolument pas le choix, nous irons forcément vers cette fusion des Ligues mais nous ferons en sorte que le mariage forcé se passe bien et devienne un mariage d'amour.

Nous avons l'occasion de dépoussiérer ce qui existe depuis de nombreuses années en redistribuant les compétences entre la Ligue et les Districts et en faisant en sorte que les Districts puissent encore mieux accompagner les Clubs.

En ce qui concerne les compétitions, les contraintes géographiques ne toucheront que les plus hauts niveaux. Pour le reste nous essayerons de faire des poules géographiques.

Ensuite, nous avons le projet de Tola Vologe. Nous avons une occasion unique de faire le transfert de notre siège administratif, d'avoir enfin un Centre Technique, d'avoir une structure d'accueil pour notre Centre Inter-régional de Formation et de pouvoir accueillir un pôle espoir garçons. Nous avons la sensation de pouvoir enfin posséder un outil de travail indispensable à la bonne santé de notre football régional. Nos amis de l'Auvergne sont en phase avec nous. Aujourd'hui le projet a bien avancé, nous sommes dans les négociations financières. Nous avons aussi la conviction que si c'est trop cher nous aurons la capacité de refuser afin de ne pas mettre en péril l'économie de la Ligue.

Et enfin, Pascal vous en a fait part tout à l'heure, je pense que je vais le nommer directeur de ma campagne électorale, contrairement à ce que j'avais affirmé haut et fort suffisamment de fois et même si c'était une réelle volonté d'arrêter à la fin du mandat, je serai candidat pour poursuivre encore quelque temps.

Je vous remercie de votre attention. »

Remise de récompenses

Le Président Pascal PARENT est accompagné de Marie-Anne BALDAN, Miss Lyon 2015 pour remettre les récompenses.

- Champion U19 saison 2014/2015 : LYON DUCHERE
- Champion U17 saison 2014/2015 : MDA
- Champion U15 saison 2014/2015 : CRAPONNE
- Fair-play Futsal : EXCELSIOR GRIGNY - CHARREARD VENISSIEUX - FUTSAL CLUB PONT EVEQUE - FUTSAL MONT D'OR - NOUVELLE GENERATION - FUTSAL ASSOCIATION VILLEURBANNE

Le Président Pascal PARENT clôt l'Assemblée Générale et remercie la Municipalité d'avoir offert l'apéritif.

AG DU 28/11/15



RAPPORTS DES COMMISSIONS

SAISON 2015/2016



COMMISSION MEDICALE

Président : Christian BERGER VACHON avec Mesdames et Messieurs les Médecins Fédéraux

Activité standard

-Maintenance des relations privilégiées avec les arbitres ; le président de la commission médicale a participé à l'AG des arbitres à Décines et pris la parole regrettant de la dégradation des dossiers médicaux et il a rappelé que la législation lui imposait de ne transmettre que des dossiers en règle.

Il y a quelques règles simples à suivre :

-on doit présenter : une date de vaccination antitétanique, un indice de masse corporelle, une prise de tension, un ECG, une évaluation des facteurs de risque, une acuité visuelle

-on doit remplir complètement la partie questionnaire, la signer et la présenter au médecin, avant la visite ; il aidera à la remplir si nécessaire,

-Contrôle des visites médicales « spéciales » (pour les arbitres notamment...). Il faut gérer, en central, les dossiers médicaux qui sont transmis au district : ceci représente près de 600 dossiers. On remercie le secrétaire Gaby Sauzet et le personnel administratif du District pour la bonne préparation des dossiers, ce qui simplifie le travail de contrôle. Il y a trop de dossiers incomplets qui doivent être retournés ; un effort est nécessaire.

-Contacts avec la LRAF pour une bonne coordination de l'action médicale au niveau régional ainsi que des agréments de médecins fédéraux.

-Participation aux réunions du Comité Directeur du District pour apporter le point de vue médical,

-Participation aux réunions médicales régionales,

-Reconduction et mise à jour de la liste des médecins agréés par la FFF (au niveau du district), puisque le district est le premier niveau.

-Passages réguliers du médecin élu, au district, les lundis pour se tenir au courant des informations, prendre les décisions ponctuelles relevant de sa compétence (notamment vérifier les aspects médicaux) et pour marquer la présence médicale dans la famille du foot,

Opérations spéciales

Opérations spéciales nécessitant la présence d'un médecin :

- 1/2 finales du Championnat National U17 à Feyzin,

-participation à la journée foot-handicap à Communay

Opération sports-études

Le suivi des élèves en Sport-études football, avec les établissements agréés par le District, s'est poursuivi lors de la saison écoulée. L'opération est financée par le district. Le suivi a été réalisé par des médecins de la Commission. Elle donne lieu à un compte-rendu final qui est distribué aussi aux instances, régionale (ligue) et nationale (fédérale).

Il faut noter que, compte tenu de la diversité et de l'étendue de notre département, ainsi que du souhait que cette action se passe dans les établissements scolaires, il a fallu une forte motivation des médecins de la Commission Médicale pour que cette action soit menée à bien et on remercie les médecins qui y ont participé.

L'action a été coordonnée par le président de la commission médicale, en relation avec l'équipe technique du district, notamment Benoît Subrin, et un rapport final a été établi. En plus, on a participé à la plénière des Sport-études, organisée par l'équipe technique du District et avec la présence des Chefs d'établissement et des responsables de sections. Les arrêtés ministériels qui régissent cette action, au niveau médical, ont été explicités et mis à dispositions des personnes concernées.

Pour la saison 2015-16, 277 élèves ont été examinés.

Réunion de la commission médicale

Cette réunion a lieu au printemps.

On a accueilli les Docteurs Anthony Valour, Laurent Duperron, Gilles Griffon-Renaud du centre médico-sportif Lyon-Gerland venus nous parler des commotions cérébrales au football, le Docteur Michel Evreux Vice-président du conseil



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

de l'Ordre des médecins du Rhône qui a parlé la médecine humanitaire au Cambodge et comment agir, du Docteur Gérard Saez, médecin de Ligue qui a parlé de l'actualité de la commission médicale nationale et de la partie médicale de l'Euro 2016.

La réunion a été tenue en présence du président Pascal Parent.

La commission médicale est un groupe :

« Seul on va souvent plus vite ; Ensemble on va toujours plus loin ».

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Président : Arsène MEYER - **Secrétaire** : Martine GRANOTTIER

Responsable suivi : HERVE BAUDOUX (Représentant des clubs)

Membres du CD : Andréa Courbis, François Lopez, Charles Boulogne, Nicolas Meyer, Farid Djebbar, Gilles Portejoie, Alain Rodriguez,

Représentant des commissions : Sylvain Richard, Thierry Pestritto, Didier Hamon, Laurent Chabaud, Christian Dubourg, Catherine SAINTY (Représentante des clubs)

- DISPOSITIF ETOILES :

3 réunions durant la saison avec les membres de cette commission présidée par Patrice ECHINARD. 120 clubs ont répondu au questionnaire et sont classés de la façon suivante :

- 5 étoiles : 0 club
- 4 étoiles : 17 clubs
- 3 étoiles : 58 clubs
- 2 étoiles : 39 clubs
- 1 étoile : 5 clubs
- 0 étoile : 1 club
- COURRIERS RECUS (Présidents de clubs, responsable sécurité, éducateurs,) : 74
- COURRIERS de parents : 2
- RAPPORTS ARBITRES : 26
- RAPPORTS DELEGUES OFFICIELS : 18
- RDV AVEC CLUBS POUR INFORMATION SUR FUSION : 3
- RAPPORTS DELEGUES SURPRISES : 136
- REUNION AVEC RESPONSABLES SECURITE CLUB EN DEBUT DE SAISON : 1
- REUNION AVEC LES EQUIPES AYANT PLUS DE 3 CARTONS ROUGES A MI SAISON : 1
- RDV EXTERIEUR AVEC MAIRIES : 3
- PARTICIPATION A LA PLENIERE DU FUTSAL
- ORGANISATION DES ½ FINALES NATIONALE U17 à FEYZIN

COMMISSION DE DELEGATIONS

La commission est composée de trois personnes bénévoles, Président Gilles Portejoie **CD** Serge Gourdain **CD** et Mohamed El Azzouzi, qui travaillent à la gestion des désignations de 25 délégués officiels et de six stagiaires et d'une dizaine d'occasionnels que nous remercions pour leur disponibilité.

714 matchs soit 103 de plus que l'année précédente ont vu la présence d'un délégué officiel lors de la saison écoulée dont 130 rencontres demandées par les clubs, 52 imposées par une commission (discipline, sécurité, appel) et 53 prises en charge financièrement par le **DISTRICT**, et les délégations surprises. Le reste étant des délégations partagées par les deux Clubs.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Saison	2014 / 2015		2015 / 2016	
Demandes club	118	+ 9	130	+ 12
Discipline + sécurité	43	+6	52	+ 9
Frais DLR	22	+ 1	53 (avec CD)	+ 31
Nombre de rencontres	611	+ 58	714	+ 103

COMMISSION CDIP

Président : Andréa COURBIS

Membres : Monique DESCHAMPS - Anne Lise LOMBARD - Mylène CHAUVOT - Bernard BOISSET - Charles BOULOGNE - Jérôme HERNANDEZ - Jean Claude LEFRANC - François LOPEZ - Paul MORALES - Thierry PESTRITTO - Sylvain RICHARD

La CDIP a pour but d'informer les Clubs des nouveautés règlementaires au moyen de formations dispensées aux Dirigeants - d'assurer la promotion du District en participant aux manifestations de promotion organisées par les instances du football, par les instances départementales ou nationales (Rhône d'Or, Fan Zone EURO 2016...) et de rechercher et fidéliser des partenaires

Formations et réunions dispensées en 2015/2016 :

- Formation sur le rôle du Dirigeant d'équipe : 75 participants sur 3 séances (MDA CHASELAY - MILLERY VOURLES - AS BELLECOUR)
- Formation sur utilisation de Footclubs
- Réunion d'informations sur les emplois aidés
- Formation sur l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée

COMMISSION DES TERRAINS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Membres : BARONNIER Paul – BLANCHARD Jean François – BOISSET Bernard – BOURLIOUX Christian – CAVALLAZIO Bernard – GUICHARD Christian – MONTEIL Alain – VAYSSIERE Jean

Notre commission a deux missions principales :

1/ L'homologation des installations Sportives

- classement initial suite à construction de terrain ou de vestiaires
- confirmation décennale

2/ L'étude des dossiers de demandes de subventions pouvant être accordées dans le cadre de l'Appel à Projet Horizon Bleu 2016 (ex FAFA)

Cette saison 2015/2016 a été particulièrement chargée.

Visites d'homologation :

En plus des confirmations et des installations nouvelles (environ **60**) nous avons dû répondre à la demande de la Fédération de reclasser les **156** terrains de notre district qui n'étaient plus répertoriées.

Nous avons adressé un courrier à chaque municipalité concernée. Certaines nous ont répondu et d'autres non.

Toutes les installations que nous n'avons pu visiter ont été classées au niveau Foot à 11 par la FFF au 7 juillet 2015. Ce niveau ne permet d'accueillir que des compétitions de district, jusqu'à la première série seniors.

Pour ce qui est du Projet Horizon Bleu 2016, nous avons traité 29 dossiers :

- 5 pour la création de club houses



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

- 11 pour la construction de vestiaires
- 4 pour la sécurisation des aires de jeu
- 1 pour la réalisation d'installations d'éclairage homologuées (au minimum E5)
- 2 pour l'achat d'un minibus
- 2 pour l'achat de buts amovibles
- 3 créations de terrains synthétiques (foot à 5)
- 1 pour l'Euro 2016

Nous vous rappelons qu'il est impératif de nous consulter avant de réaliser un projet.

Certains dossiers sont encore refoulés par la commission car ils ne respectent pas le cahier des charges exigé. Ils ne peuvent donc être l'objet ni d'une subvention, ni d'une homologation.

La commission tient une permanence tous les mardis de 14h00 à 17h00.

Nous nous félicitons des excellentes relations que nous entretenons avec la Commission Régionale des Terrains. Elles nous ont permis d'avancer sur certains dossiers délicats avec une efficacité optimale.

Enfin, nous souhaitons à la nouvelle équipe qui se mettra en place pour la nouvelle mandature de pouvoir travailler dans le même esprit d'équipe, et en toute convivialité avec les clubs et les municipalités.

COMMISSION DES COUPES

La commission est composée de 16 membres répartis ainsi :

6 membres du comité directeur : Charles Cherblanc, Président d'honneur - Arsène Meyer, Président délégué - René Jacquet, vice-président - Charles Boulogne, Président de la commission - Monique Deschamps, membre - Bernard Courier, membre

9 représentants des clubs : Alain Barbier - Gilbert Benoit - Gilbert Bouteyre - Jean Michel Gay - Daniel Fuentès - André Gerez - Jean-Claude Quiot - Sébastien Martin

L'objectif de cette commission est d'organiser les coupes de Lyon et du Rhône seniors, U 19, U 17, U 15 et vétérans depuis le début de la compétition (1^{er} tour) jusqu'à la finale.

Il existe également la coupe inter-groupements réunissant les vainqueurs des coupes de groupement et la coupe Amaury Galland où se rencontrent les 2 meilleurs parcours des clubs district en coupe seniors.

Pour la bonne marche de ces compétitions, une réunion est nécessaire chaque semaine pour les modifications des rencontres, la lecture des courriers, la préparation des tirages au sort, etc...

Nous avons organisé deux réunions plénières en début de saison et en fin de saison.

5 tirages au sort U 15, U 17, U 19 et vétérans ont été effectués au district.

7 tirages au sort seniors ont été effectués au district, au C.A. et au Progrès.

M.D.A. a organisé le tournoi inter-groupements et les finales excellence et vétérans.

S.O. Pont de Chérucy a organisé les ½ finales seniors.

C.A.S.C.O.L. a organisé les finales Amaury Galland, féminines et seniors.

D.O.M.T.A.C. a organisé les ½ finales jeunes.

F.C. Lyon a organisé les finales jeunes.

Remerciement à tous ces clubs organisateurs

Les vainqueurs de nos coupes ont été :

F.C. Chazay en féminines - E.S. St Priest en vétérans - Bords de Saône en seniors - US Meyzieu pour la coupe Amaury Galland - Sud Azergues en inter-groupements - U.S. Millery Vourles en U19 - A.S. Montchat en U17 - U.S. Meyzieu en U15

Nous souhaitons le même succès populaire pour nos coupes en 2016/2017



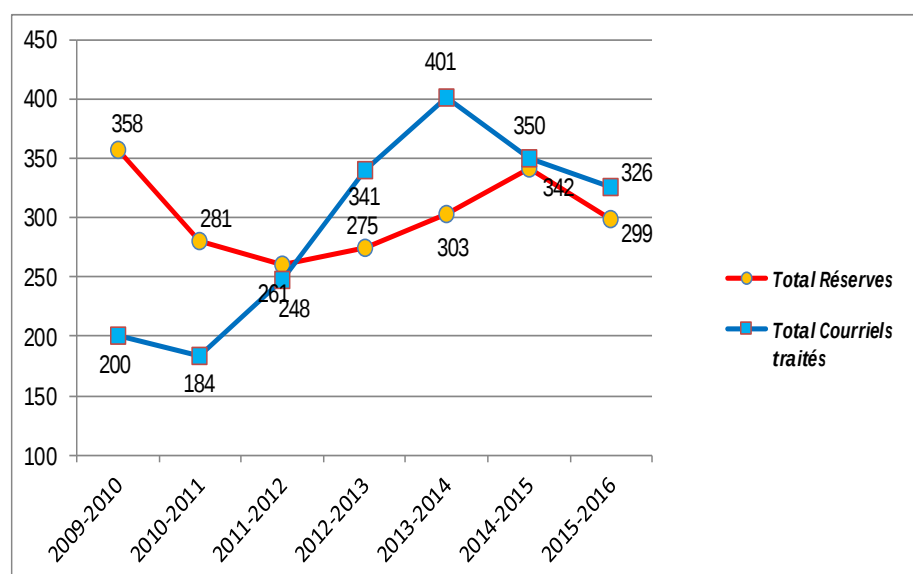
COMMISSION DES REGLEMENTS

Composition de la commission

Représentants du Comité Directeur : François Lopez (Président) – Paul Morales – Michel Blanchard

Représentants des clubs : Gérard Piegay – Christophe Morcillo - Mahmoud Marzouki – Georges Vassier – André Tolazzi – Joseph Inzerillo

Evolution sur 7 ans des volumes d'affaires traitées (réserves + courriels)

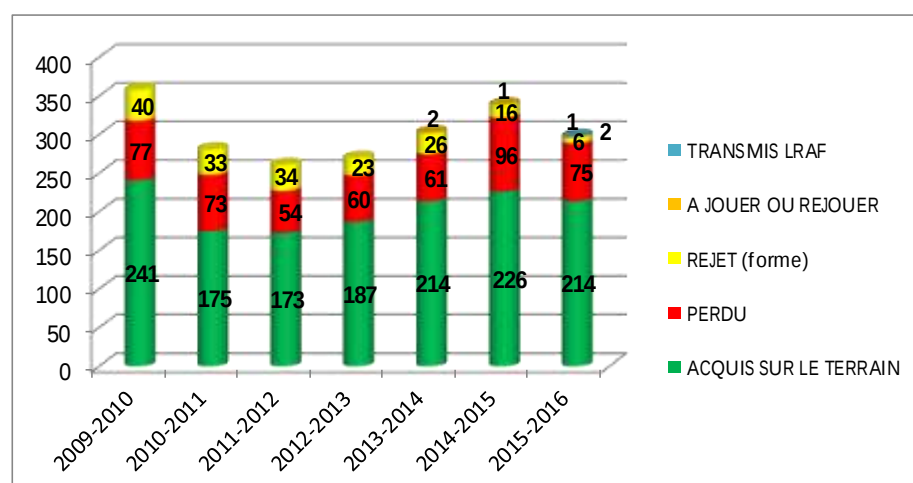


Pour la première fois depuis 4 ans, le volume de **réserves** déposées par la voie officielle est en baisse (-13% par rapport à la saison dernière), mais se maintient à un niveau élevé (équivalent à celui d'il y a 2 ans).

Si la tendance esquissée la saison dernière d'une baisse du nombre de **courriels** générant une étude se confirme, le volume de ces derniers demeure conséquent et son traitement toujours très chronophage.

Globalement, le nombre de **dossiers traités** subit donc une diminution de 11%, mais reste élevé (625), puisque cela représente sur 9 mois d'activité **17 études** (et réponses apportées aux clubs) **en moyenne par semaine**.

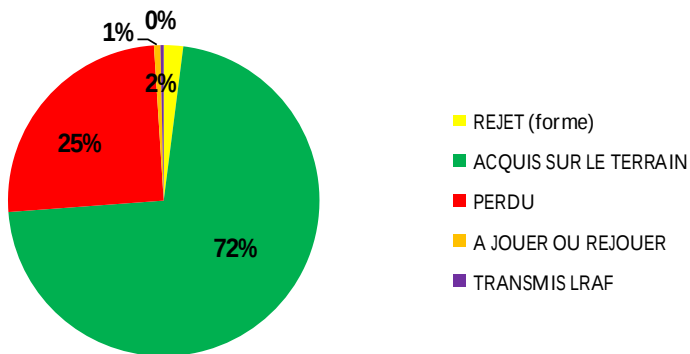
Répartition des décisions : volumes sur 7 ans et pourcentages saison 2015-2016





PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

saison 2015-2016



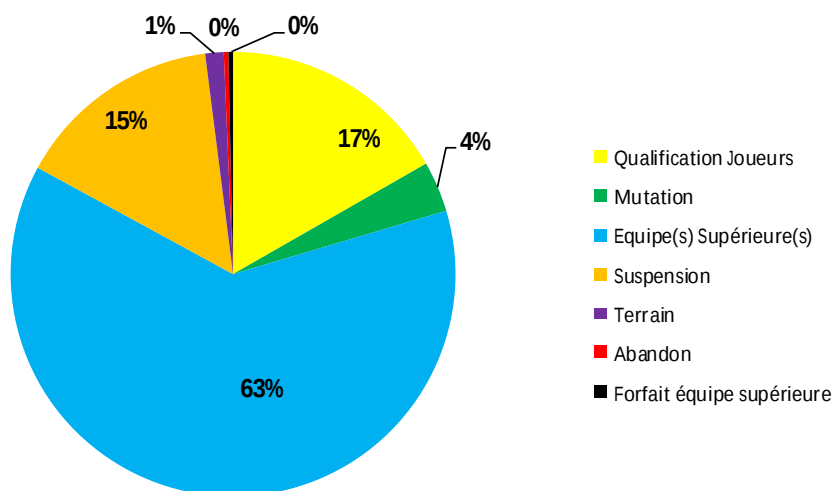
Déjà en très forte diminution la saison dernière, le nombre de **rejets** (réserves mal posées) est aujourd'hui quasi nul (6 rejets au total sur l'année, soit 2% du nombre d'affaires déposées à la CLR, nouveau record !). Cela confirme **le soin apporté par les clubs à la rédaction des réserves et l'efficacité des informations dispensées à leurs dirigeants par la commission des règlements ou la CDIP depuis plusieurs saisons.**

Un quart des réserves ont débouché sur un **match perdu** pour le club visé. Le volume est donc en légère diminution par rapport à la saison dernière (28%) mais reste supérieur à la moyenne sur les 6 dernières saisons (22%). **Les clubs demeurent donc très vigilants et suivent de près les qualifications (licences, mutations et suspensions) de leurs adversaires.**

Le pourcentage de décisions qui confirment le **résultat acquis sur le terrain** n'avait jamais dépassé la barre des 70%. **Deux explications : d'une part, les dirigeants connaissent de mieux en mieux les règlements et d'autre part, les clubs sont de plus en plus respectueux de ceux-ci, notamment en ce qui concerne le règlement relatif au nombre de joueurs pouvant évoluer en équipe(s) supérieure(s) - cf. 3) Motifs réserves -.**

Répartition des motifs des réserves

saison 2015-2016



Le motif de réserves le plus souvent déposé reste très largement le **nombre de joueurs ayant évolué en équipe(s) supérieure(s)**. Mais 13% seulement des réserves posées pour ce motif sont suivies d'une sanction pour le club visé, alors que la moyenne des sanctions pour les autres motifs est de 42% ! Ce motif de réserve, très aléatoire, qui génère une étude longue et fastidieuse et qui au final est très peu suivi de sanctions est pourtant celui qui occupe la majeure par-

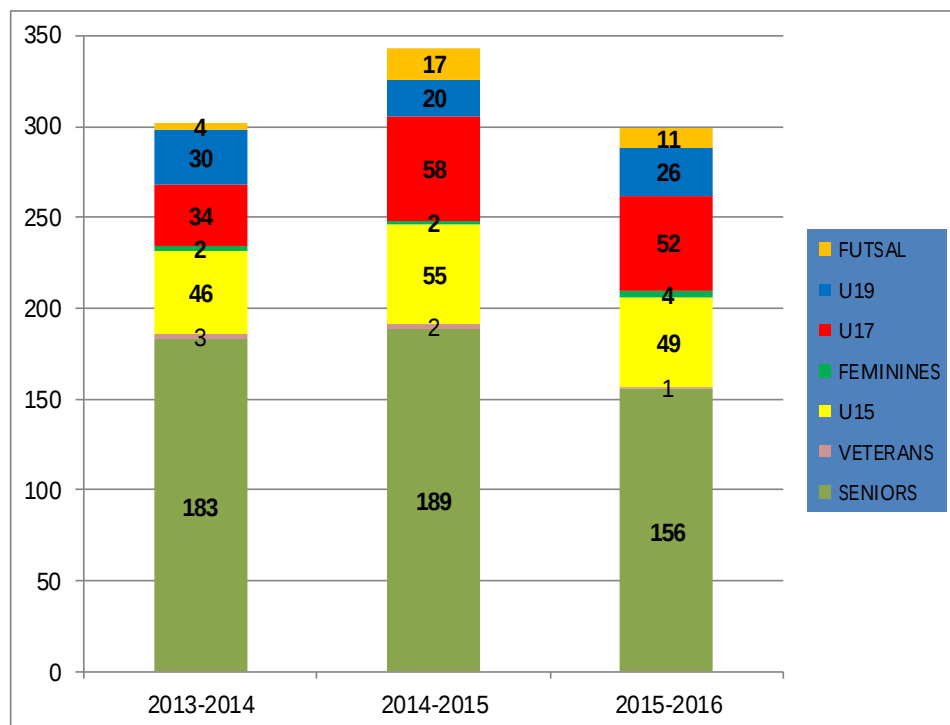


PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

tie de l'activité de la commission des règlements, notamment après la trêve hivernale.

Le motif de réserve débouchant le plus souvent sur un match perdu pour le club visé reste **la suspension** : 50% des affaires traitées pour ce motif débouchent sur une sanction.

Evolution sur 3 ans du volume d'affaires traitées par catégorie

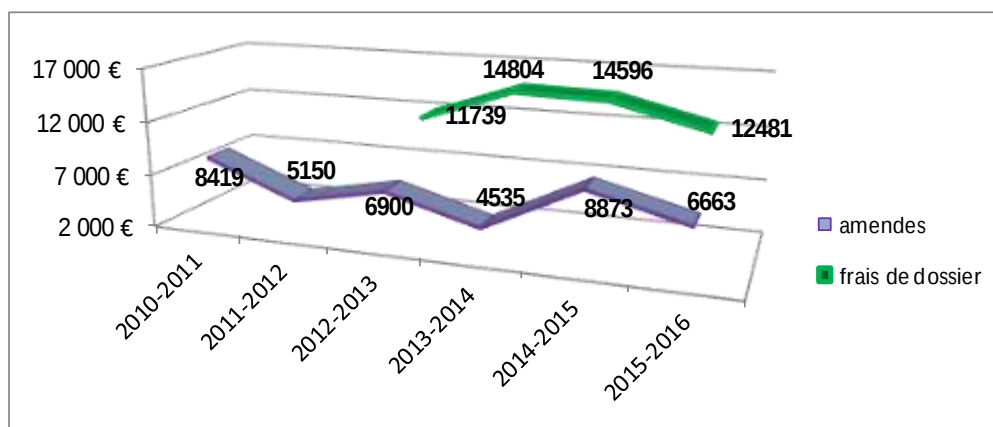


Seules les catégories **Féminines** (qui a doublé son nombre d'affaires, mais pour un volume total toujours très faible) et **U19** (+30%) n'ont pas suivi la tendance générale de la diminution du nombre d'affaires.

La forte augmentation sur la catégorie **Futsal** la saison dernière ne s'est pas confirmée cette année, signe d'un **suivi plus rigoureux des règlements dans cette catégorie**.

En revanche, la part de réserves dans les **catégories jeunes (U15, U17 et U19)** continue sa progression (proportionnellement), représentant cette saison **43% du volume total des affaires traitées**.

Evolution du montant des amendes et des frais de dossier



Le **montant des amendes** connaît logiquement une forte baisse (-25%), directement liée à la double diminution du nombre d'affaires (-13%) et du nombre de sanctions (-3%). Les amendes supérieures à 100€ (hors frais de dossier) continuent néanmoins d'augmenter (27 contre 23 la saison dernière).

Ajoutés aux frais de dossier (augmentés de 0.50€) et à la majoration de 6€ pour chaque dossier amendé (378€ sur la saison), la somme totale versée par les clubs est de **19.522,00 euros**, soit 20% de moins que sur la saison 2014-2015.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Cette saison 2015 / 2016 la Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône était composée

Membres du comité directeur : Bernard BOISSET, président – Lucien SINA, secrétaire – Alain RODRIGUEZ – Eric AGUE-RO - **Membres indépendants :** Guy CASELES – Pierre VINCENT – Mourad BENDJEDDOU – Michel GUICHARD - Patrick PRESTINI - représentant la Commission de l'arbitrage - Dervil ARGYRE, représentant des Educateurs.

Sur les 13500 rencontres du District de Lyon et du Rhône

Le secrétariat du DLR a géré :

Cartons Blanc : 2332 - Cartons Jaune : 13234 -- Cartons Jaune FMI : 2079

Cartons Rouge suite à 2 cartons jaunes : 304

La Commission de Discipline a traité :

Cartons Rouge : 625 - Cartons Rouge FMI : 128 - - Cartons Noir : 196

Soit un total de : 18898 cartons

La Commission a traité également : 70 instructions et 34 Comparutions

Ce qui représente au total 104 auditions - qui ont eu lieu les lundis et les mardis au siège du DLR.

Sachant que sur ces 104 affaires : 45 sont à imputer aux catégories jeunes U19 / U17 / U15 – 9 au Futsal et 1 en féminines

Ce qui représente plus de 50% des affaires disciplinaires en catégories jeunes.

Pour cette nouvelle saison 2016/2017, la Commission sera beaucoup plus exigeante envers les officiels qui lui transmettront des rapports incomplets, illisibles ou hors délais, ces rapports seront retournés aux expéditeurs et ne seront pas pris en compte.

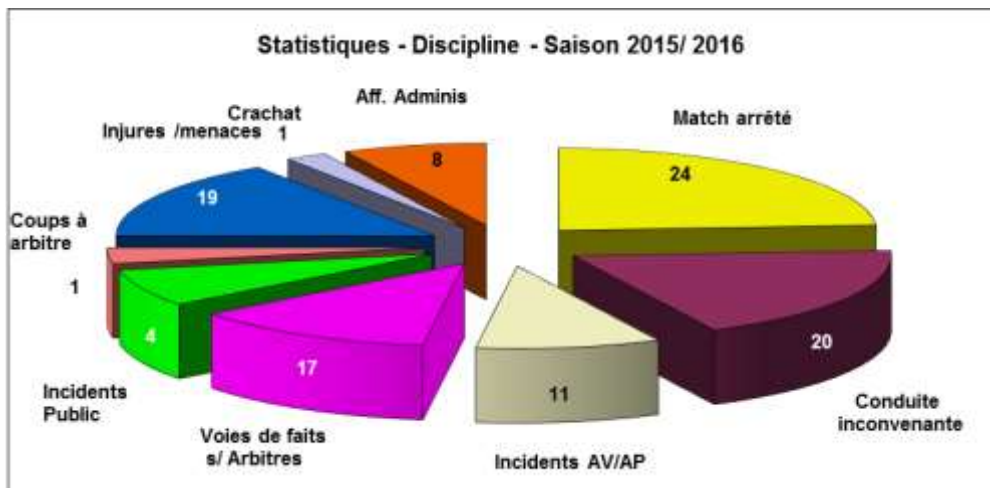
La Commission de Discipline souhaite une excellente saison 2016/2017 à tous les clubs et les informe qu'elle ne baissera pas la garde vis-à-vis des sanctions, notamment sur les incidents dûs à une mauvaise police des terrains.

70 INSTRUCTIONS	
24	MATCH ARRETE
3	CONDUITE INCONVENANTE
4	INSULTES / MENACES
10	INCIDENTS: AVM / PT / APM
2	JET D'EAU / BALLONS
6	ADMI./ Licences / Feuilles Match
3	PROPOS DISCRI / DIFFAM/ OBSC
12	TENTATIVE DE COUPS
4	Incidents Public
1	COUPS A ARBITRE
1	CRACHAT

MOTIFS	
24	Match arrêté
20	Conduite inconvenante
19	Injures / menaces
17	Voies de faits s/ arbitres
11	Incidents AV / PT / AP
8	Aff. Administratives
4	Incidents Public
1	Crachat

34 COMPARUTIONS	
17	CONDUITE INCONVENANTE
12	INSULTES / MENACES
1	INCIDENTS: AVM / PT / APM
1	JET DE CAILLOU
1	ABSENCE DE LICENCE
1	ENVAHISSEMENT TERRAIN
1	ECHANGE DE COUPS

CATEGORIES	
3	VETERANS
46	SENIORS
8	U19
23	U17
14	U15
1	FEMININES
9	FUTSAL





COMMISSION D'APPEL

La commission d'appel du District de Lyon et du Rhône est divisée en 2 commissions :

LA COMMISSION D'APPEL REGLEMENTAIRE

Elle est composée de membres du Comité Directeur et d'autres personnalités qualifiées dont le représentant des arbitres.

La commission d'appel réglementaire examine les dossiers d'appel des commissions : règlements, sportive, arbitres, trésorerie, Ses décisions, à la différence de la commission d'appel disciplinaire, sont susceptibles d'un dernier appel en Ligue Rhône-Alpes.

Président : M. Andréa COURBIS

Membres du Comité Directeur : MM. Pascal PARENT, Saïd INTIDAM, Gabriel SAUZET, Mme Monique DESCHAMPS

Personnalités qualifiées : Mme Danielle GARCIA, MM. Didier HAMON, Ivan Michel BLANC, Christian NOVENT

Représentant des arbitres : M. Guillaume LIONNET

11 dossiers ont été examinés en 2015/2016

Ces dossiers se décomposent de la manière suivante :

CATEGORIES :

Seniors : 4

U 19 : 4

U 15 : 1

Futsal : 1

Féminines : 1

COMMISSIONS CONCERNEES PAR CES APPELS :

Des règlements : 10

Sportive et des compétitions : 1

Parmi les dossiers d'appel reçus :

1 dossier a été déclaré irrecevable

2 dossiers ont été retirés avant audition

7 dossiers ont vu les décisions de 1^{ère} instance confirmées

1 dossier a été infirmé

Ne jugeant pas en dernier ressort, certains dossiers de la commission d'appel réglementaire du DLR peuvent faire l'objet d'un appel en LRAF. Pour la saison 2015/2016, 1 dossier a été concerné et confirmé par la LRAF.

COMMISSION D'APPEL DISCIPLINAIRE

La commission d'appel Disciplinaire examine les dossiers d'appel de la commission de discipline dans les conditions qui seront développées plus loin.

Elle est composée de membres du Comité Directeur, de représentants de clubs et autres personnalités qualifiées.

Rappelons que lorsqu'elle siège, la commission d'appel disciplinaire doit comprendre une majorité de représentants qualifiés, par rapport aux membres du Comité Directeur.

Composition de la commission 2015/2016 :

Président : M. Andréa COURBIS

Membres du Comité Directeur : MM. Saïd INTIDAM, Gabriel SAUZET, Michel BLANCHARD, Mme Monique DESCHAMPS

Représentants des clubs ou autres personnalités qualifiées : Mme Danielle GARCIA, MM. Didier HAMON, Florent DOUSSET, Benoît DUMOLLARD, Ivan-Michel BLANC, Guillaume LIONNET, Guillaume DEDIEU, Christian NOVENT

La commission d'appel disciplinaire est nommée pour 4 ans.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

En matière disciplinaire, il n'y a que 2 niveaux de juridiction. La commission d'appel du D.L.R. juge en dernier ressort les appels concernant des sanctions de la commission de discipline **ne comprenant pas** de suspension ferme égale ou supérieure à 1 an, pas de retrait ferme de point(s), pas de suspension ferme de terrain ou match à huis clos, pas de rétrogradation, pas de mise hors compétitions, pas d'exclusion ou de refus d'engagement, pas de radiation. Dans le cas contraire, c'est la commission d'appel de la L.R.A.F. qui doit juger. Si le club ne saisit pas la bonne commission d'appel, son appel est jugé irrecevable.

Lorsqu'un club fait appel devant la commission d'appel du DLR, le Comité Directeur du DLR a donné pouvoir à son Bureau pour également faire appel de la décision de sa commission de discipline, ce qui permet de réexaminer tout le dossier et éventuellement d'aggraver certaines sanctions.

Pour la saison 2015/2016, la commission d'appel disciplinaire a examiné **18** dossiers, (**16** en 2014/2015, **25** en 2013/2014, **21** en 2012/2013).

Les appels concernent les catégories suivantes :

Seniors : **12**

U 19 : **3**

U 17 : **2**

U 15 : **1**

Sur ces **18** dossiers :

4 ont été confirmés

10 ont été partiellement réformés

2 ont eu des sanctions aggravées

2 dossiers ont été retirés avant audition

Les commissions d'appel du D.L.R. ou de la L.R.A.F. (selon les cas) jugeant en dernier ressort, les clubs ont néanmoins la possibilité d'engager un recours devant le C.N.O.S.F. puis le Tribunal Administratif.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Coup de chapeau :

Il est de notre fierté de débiter ce rapport d'activité en saluant à nouveau la performance de **Manuela NICOLosi** – Arbitre Fédérale Féminine et assistante FIFA – licenciée au club MDA FOOT, pour sa sélection au tournoi de foot féminin des Jeux Olympiques à Rio de Janeiro en Juillet dernier !

Cette désignation de Manuela vient compléter un palmarès déjà bien fourni et enviable après une qualification à la Coupe du Monde Féminine au Canada en 2015 !

Effectifs :

Augmentation de notre effectif porté à 583 arbitres (+16 unités par rapport à 2014/2015) au total avec la répartition suivante :

Arbitres fédéraux = 13 (1 F2, 2 AA F2, 3 AA F3 dont 1 féminine, 3 F4, 4 JAF)

Arbitres de ligue = 56 (dont 10 jeunes, 1 féminine et 2 Futsal)

Arbitres districts adultes = 315 (dont 3 féminines et 15 Futsal)

Jeunes Arbitres districts = 199 (dont 8 féminines)

Composition de la Commission :

21 membres dont 3 représentants du Comité Directeur et 1 représentant des Educateurs

6 membres au Bureau, 11 membres assurent la gestion administrative et contribuent à la gestion des compétitions en assurant environ 12 000 désignations.

6 partenaires qui assurent des missions de formation, 2 autres qui interviennent dans les Commissions régaliennes (Discipline / Appel) et présence du Président de l'Amicale des Arbitres dont la mission est importante dans la



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

fidélisation des effectifs !

3 correspondants de la Commission dans 3 Groupements (Beaujolais / Brévenne / Saône Métropole).

Bienvenue à **Thierry BOLZE** (désignation Futsal), **Christophe BOULON** (désignations JAD U15), **Yannis TELL** (suivi absentéisme) qui intègrent la Commission.

Bienvenue aux nouveaux observateurs : **Jean- Luc COMACLE – Alain ROCHER** (adultes).

Remerciements à **Idir GUECEM – Jacques ROS** lesquels ont quitté la Commission ainsi qu'aux observateurs **Makhlouf BELHAMEL** (limite d'âge) – **Jean TRIBOULET** (démission).

Que ces derniers trouvent dans ces quelques mots l'expression des remerciements et de la reconnaissance de notre District pour leur fructueuse collaboration au sein de la Commission.

Gestion administrative :

Dans ses missions statutaires et récurrentes, celle prioritaire de notre Commission reste bien de **DESIGNER DES ARBITRES ou JEUNES ARBITRES** sur les matchs de nos compétitions selon leur affectation établie en fin de saison précédente lors des classements.

Cet important travail de désignation est complété par un suivi rigoureux de l'absentéisme débouchant sur un retrait de désignations de 2 à 4 matchs pour les arbitres ou jeunes arbitres non présents à leur match sans motifs. Cette sanction peut aller au-delà de cette durée en cas de multi- récidive.

Ce traitement permet ainsi en fin de saison d'établir la liste des arbitres n'ayant pas effectué le nombre de matchs suffisant pour couvrir les obligations de leurs clubs imposées par le statut de l'arbitrage (15 matchs à diriger en jeunes, 18 en seniors).

Le souci de la bonne image véhiculée par nos arbitres reste d'autre part une autre PRIORITE des actions de notre Commission ! Comme le dit si bien l'adage « pour être respecté, il faut être respectable » alors les comportements inadaptés (minoritaires) font aussi l'objet de retrait de désignations !

Enfin, pour l'ensemble de ses missions de recrutement, de formation, de fidélisation, et de promotion, notre Commission est aidée du Conseiller Technique Départemental en Arbitrage, **Jean- Claude LEFRANC** dont les actions au service de l'arbitrage mais aussi à l'écoute de nos clubs sont permanentes !

Le travail effectué en amont par la Commission du Statut de l'Arbitrage présidée par **Gabriel SAUZET** ne doit pas être sous- estimé tant le travail de fourmi consistant à pointer le renouvellement des licences arbitres ou de veiller aux mutations des arbitres d'un club à un autre est indispensable à la bonne marche de notre arbitrage.

Il en va de même pour la Commission Médicale dont son Président, le **Docteur Christian BERGER – VACHON**, bon an mal an, examine environ 500 dossiers médicaux avec professionnalisme et acuité.

Recrutement des arbitres :

Le bilan est le suivant :

INSCRITS (dossiers candidatures reçues)	128	
ABSENTS COURS/EXAMEN	8	6%
PRESENTS	120	94%
ADMIS THEORIE	107	89%
ECHEC THEORIE	13	11%
ADMIS PRATIQUE	103	96% des admis théorie

Ces candidats ont été préparés au cours de 4 stages de formation initiale en externat (août / octobre / décembre 2015 / janvier 2016), d'une session cours du soir complétée d'une session Futsal.

Ces formations ont mobilisé 19 formateurs : **Mustapha AGHBALOU - Omar AIT HAMMOU - Mahmut BAGIRAN - William BARRE - Lazhar BENHARRAT - Guillaume BERAUX – Thierry BOLZE - Mohamed CHABBI - Guillaume CIMIER - Benoît GASPARD - Vincent LERE - Guillaume LIONNET - Matthieu MOLAVI – Jérémie PIGNARD - Patrick PRESTINI - Moussa TALL - Katchadour TAVITIAN - Yannis TELL - Géry VIDICAN.**



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Les stages en externat ont été complétés d'une séance de formation en soirée pour traiter l'aspect des formalités administratives.

Avant d'aller siffler leurs premiers matchs où ces candidats ont été accompagnés sur leurs deux premiers matchs arbitrés voire trois si cela s'avérait nécessaire, ceux-ci sont allés préalablement observer un arbitre expérimenté afin de suivre ses faits et gestes dans son évolution.

Ces accompagnements ont représenté **222** déplacements d'observateurs ou d'arbitres en activité afin de lancer ces nouveaux arbitres ou jeunes arbitres sur de bons rails !

Notre District a donc enregistré le recrutement de **103 nouveaux arbitres** (soit + 13 hors Futsal par rapport 2014/2015) : 23 adultes (- 1 par rapport 2014/2015 et 24% des admis), 70 jeunes arbitres (+9 par rapport 2014/2015 et 71% des admis), 5 féminines (5% des admis) et 5 arbitres Futsal (session hivernale).

Les arbitres promus de l'année ont été mis à l'honneur lors de deux réceptions au siège du District (24 février et 9 Juillet 2016) conjointement par l'Amicale des Arbitres UNAF Rhône présidée par Jean- Luc COMACLE, et celle de l'Amicale des Educateurs (AEF) présidée par Dominique DRESCOT

Formation continue des arbitres :

Conformément aux dispositions du Règlement Intérieur et aux bonifications allouées pour la participation aux stages, des formations dédiées à chaque catégorie ont été organisées ainsi qu'un test physique devenu obligatoire avec la suppression des limites d'âge.

Le tableau bilan infra fait ressortir un taux de participation aux stages qui avoisine **80%** et aux séances de test physique à **91% (!)** avec un taux de réussite à l'épreuve physique égal à **90%** !

Catégorie	Effectif	Participants Stage	Taux de présence	Participants Test Physique	Taux Réussite
D1	34	33	97%	32	100%
D2	57	55	96%	56	100%
D3	73	59	81%	68	91%
D4	40	19	47%	33	70%
D5	51	38	75%	45	96%
AA D1 – AA D2	27	21	78%	27	78%
JAD	122	92	75%	106	92%
TOTAL	404	317	78%	367	90%

Enfin, le stage obligatoire pour les arbitres D1 d'une durée de 2 jours est revenu à sa case départ pour la onzième saison consécutive avec le choix du site de la Ferme Jean Recorbet au Lac des Sapins à Cublize les 16 et 17 janvier 2016 avec la participation de 33 stagiaires. Et cette fois, la neige était au rendez- vous permettant aux participants d'effectuer la séance de préparation physique concoctée par Sébastien DULAC autour du Lac sous la neige – superbe décor !

De plus, la Commission a procédé à la désignation de 563 observations d'arbitres et jeunes arbitres ou accompagnements de jeunes arbitres en U15 : 58 en D1, 43 en Promotionnels, 20 en Espoirs, 90 en D2, 59 en D3, 20 en D4, 65 en D5, 102 en JAD U17, 96 en JAD U15, 10 divers (Candidats JAL U19) !

Enfin, **97%** des arbitres ont satisfait aux obligations du questionnaire annuel sur les lois du jeu (devoir de vacances fait à la maison durant l'été !). **400 questionnaires type QCM ont été retournés sous Google documents et ont été corrigés** (279 adultes, 106 jeunes et 15 observateurs) !

Promotions :

Fédérales tout d'abord avec un triplé gagnant et beaucoup de joies pour notre Commission avec les nominations de **Eddy ROSIER** – arbitre Fédéral 4 (2^{ème} ex- aequo au classement général)

Guillaume LIONNET – arbitre- assistant Fédéral 3 (4^{ème})



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Raphaël DE BONNIERES – Jeune Arbitre Fédéral (10^{ème})

(des encouragements pour Roland POIZE qui n'a pu franchir l'obstacle de l'examen Fédéral Futsal).

Régionales ensuite avec les nominations de

Christophe BOULON – **Yohann COULON** – Arbitres de Ligue 3 (2 réussites sur 3)

Toufik AIT HAMMOU – Arbitre de Ligue Futsal (1 réussite sur 1)

Florian DAVY – **Robert KARAAGAC** – **Quentin MAIRE** – **Tristan THEUILLON** – **Soufien BOUCHIKHI** - **Gabin SALAMACHA** (Sport Etudes) - Jeunes Arbitres de Ligue (6 réussites sur 9)

Les encouragements de la Commission accompagnent bien entendu ceux qui défendent les couleurs de notre District dans les différentes compétitions fédérales et régionales pour la saison 2016-2017 :

Malo JANNEL – Candidat Arbitre Fédéral 4

Yoann ARAGONES – Candidat Arbitre- Assistant Fédéral 3

Yassine LABYB – Candidat Arbitre Futsal et candidat Arbitre– Assistant Ligue

Scander BOUBEKER – **Steve DA SILVA** – **Romain VIGIER** – Candidats Arbitres de Ligue

Yanisse AOUISSI – **Lilian CHATELET** – **Noé DEL PINO** – **Hugo DELL'UNTO** – **Zakarya KHARCHI** – **Maxence MAURY** -

Amine MEZARECHE – Candidats Jeunes Arbitres de Ligue (+ **Lina AROUS** – **Adam SEMAIL** au titre du Sport Etudes Arbitrage – Lycée Fays de Villeurbanne)

Ce palmarès qui constitue la vitrine arbitrale de notre District est révélateur du travail de formation effectué en amont. Ce travail a concerné 8 arbitres et 12 jeunes arbitres (12 présentés à l'examen théorique Ligue) et a été animé par une équipe de formateurs dynamique emmenée par **Eddy ROSIER** (Aspirant FFF) – **Aurélien SAUNIER** (Aspirant FFF) - **Michel DOLMADJIAN** (Assistant Fédéral 2) – **Cédric FAVRE** (Assistant Fédéral 3) – **Guillaume LIONNET** (Assistant Fédéral 3) – **Malo JANNEL** (Arbitre candidat FFF) avec le concours apprécié d'**Alexandre CASTRO** (Arbitre Fédéral 2) – **Mathieu GROSBOST** (Assistant Fédéral 2) – **Willy DELAJOD** - **Aurélien PETIT** (Arbitres Fédéraux 2) – **Rémi LANDRY** (Arbitre Fédéral 3) – **Jérémy PIGNARD** (Arbitre Fédéral 4).

Cette formation est placée sous la coordination du Conseiller Technique Départemental en Arbitrage, **Jean- Claude LEFRANC** et a représenté 12 séances de formation !

Filière Espoirs :

Afin de favoriser la promotion de ses plus jeunes éléments notamment celle d'intégrer la filière « Promotionnels », dans de bonnes conditions, et plus facilement sans doute, notre Commission a mis en place un programme de formation théorique et un suivi pratique de ceux-ci dès la catégorie U19 Excellence.

Ainsi, 21 jeunes arbitres (8 seniors + 13 U19 Excellence) ont suivi un plan de formation théorique de 6 séances dont un contrôle de connaissances pour la dernière animée par **Jérémy PIGNARD** (Arbitre Fédéral 4) et **Omar AIT HAMMOU** (Arbitre de Ligue 3). En parallèle, les arbitres concernés ont été observés 3 fois dont 2 fois en 1^{ère} division pour les Seniors.

A l'issue de la saison, 4 arbitres ont été affectés directement en catégorie 1 (Seniors Excellence) et classés Promotionnels (préparation examen théorique Ligue) !

Coups de sifflet d'honneur :

La Commission tient également à exprimer ses remerciements pour la qualité et la quantité des services rendus à la cause de l'arbitrage, sa gratitude à ceux qui quittent la scène car frappés d'alignement (!) ou démissionnent pour raisons de santé ou autres après avoir arpenté les terrains pendant de longues saisons :

Cyril COUTURIER - Arbitre de Ligue dont la longévité de 25 saisons consécutives au niveau régional est à mettre en exergue,

Patrick BAUER – **Jonathan BERGNER** – **Georges MAKENGO** – **Alain ROCHER** (qui a laissé sa place de doyen d'âge en mettant un terme à sa longue carrière d'arbitre) - Arbitres de District

Félicitations également à nos différents arbitres de District Majors dans leur catégorie :

Seniors District 1 : **Moussa TALL**

Seniors District 2 : **Faouzi BELAID**



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Seniors District 3 : **Frédéric GARCIA**
Seniors District 4 : **Mohamed GOUACEM**
Seniors District 5 (U19) : **Ahmet ISMAILZADA**
Arbitre- Assistant District : **Didier HAMON**
Jeune Arbitre District U17 : **Amine KEROUANI**
Jeune Arbitre District U15 : **Corentin BREURE**

Avec des félicitations enfin pour tous les arbitres et jeunes arbitres ayant dirigé l'ensemble des Finales de nos compétitions (Coupes de Lyon et du Rhône) à la satisfaction générale :

Seniors : **Mustapha AGHBALOU – Kamel RABAHI – Toufic AMEUR – Théodore MBEG NDENGA**
Féminines : **Thierry BOLZE – Vincenzo MOLINO – Abousofiane ZOBIRI**
Amaury Galland : **Franck BALANDRAS – Manuel PAULO – Lazhar BENHARRAT**
U19 : **Scander BOUBEKER – Tristan THEUILLON – Quentin MAIRE**
U17 : **Yoann SIMONET – Robert KARAAGAC – Florian BEAUX**
U15 : **Lina AROUS – Yassine KRID – Noé DEL PINO**
Vétérans : **Mohamed SAKER – Ali BOURAS – Larbi BELAMRI**
Finale Seniors Excellence : **Julien IUNG – Patrick BAUER – Alain ROCHER**

Sans oublier nos collègues du District qui défendent nos couleurs en Ligue :

Major Arbitre Ligue 1 : **Hafed AROUS**
Major Ligue Futsal : **Thierry BOLZE**
Promus Senior Ligue 1 : **Jesse PHILIBERT – Mohamed AROUS**
Promus Aspirants FFF : **Aurélien SAUNIER**
Promus Seniors Ligue 2 : **Amadeu DO REGO**
Promu Assistant Ligue 1 : **Gérard MITAI**

Une pensée particulière accompagne enfin ceux qui connaissent une déception sportive en cette fin de saison : **Thomas THIZY** (Ligue 3) – **Mohamed CHABBI – Florent CHATELET – Mahamadou DIAMBO – Amélie TEIXEIRA** (District).

Médailles :

Sur proposition de notre Commission, ils ont eu droit à une médaille du travail bénévole (!) de Ligue ou du District pour leurs longues années de service rendus, félicitations à tous ces récipiendaires :

Argent LRAF : **Didier HAMON**
Or District : **Jean TRIBOULET** (Observateur)
Vermeil DLR : **Sami CHAOUCH – Mohamed SAKER**
Argent DLR : **Omar AIT HAMMOU – William BARRE – Tayeb BELOUCIF – Mamar BOUKABENE – Sahbi CHEKIR – Mostafa ESSAKHI – Guillaume LIONNET – David MEYER – Julien OURRI**

En conclusion de ce rapport d'activité, nous tenons à saluer ici la mémoire de deux de nos glorieux anciens et membres de CRA, **Jean COULON – Michel COLAS** disparus rapidement en cette année 2016. D'autre part, nous avons appris, durant les congés estivaux, l'accident mortel survenu à notre ex- collègue arbitre, **Thierry DINOUARD** (44 ans) lequel avait mis un terme à sa carrière en 2015 et était jeune Papa depuis... moins d'une semaine !

Nos pensées vont bien sûr à ces familles éprouvées et plus généralement à tous ceux qui ont été frappés durant la saison par la disparition de proches et d'êtres chers en leur renouvelant notre compassion et notre sympathie.

Souhaitons à nos arbitres que 2016/2017 soit une belle saison en les remerciant de leur dévouement et de leur disponibilité à la cause du sifflet dimanche après dimanche !

Bienvenue enfin dans notre District aux collègues arbitres qui nous rejoignent mutés d'une autre région.

Bonne saison à tous



COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES

Président : Farid DJEBAR - **Membres** : Sylvain RICHARD (CTD Coordonnateur - 06 22 46 60 11) - Benoît SUBRIN (CTD - 06 98 70 23 49) - Rémi PELOUX (CDFA - 06 99 21 88 03) - Jérôme HERNANDEZ (Educateur Sportif - 06 84 99 97 82) - Lisa EUSTACHE (Educatrice Sportive - 06 67 55 15 72) - **Secrétaire** : Khadija NAIT (04 72 76 01 24)

Durant la saison 2015/2016, la Commission Technique et des Jeunes du District de Lyon et du Rhône de Football a poursuivi ses actions sur les 4 axes que sont : la Formation de cadres, la Structuration des Clubs, le Parcours d'Excellence Sportive et le Développement des pratiques.

FORMATION DE CADRES

Module « U9 »

26 stagiaires - 1 module de 2 jours de formation en club

Module « U11 »

32 stagiaires - 1 module de 2 jours de formation en club

Module « U9 mineurs »

117 stagiaires - 5 modules de 2 jours dont 2 en club

Module « U11 mineurs »

13 stagiaires - 1 module de 2 jours.

Module « U13 »

19 stagiaires - 1 module de 2 jours de formation en club

Module « U15 »

14 stagiaires - 1 module de 2 jours de formation en club

CFF 1

177 stagiaires - 5 modules de 4 jours de formation « initiale ».

- 4 modules en continu et 1 en discontinu.

CFF 2

94 stagiaires - 4 modules de 4 jours de formation « initiale ».

- 3 modules en continu et 1 en discontinu.

CFF 3

85 stagiaires - 4 modules de : 4 jours de formation « initiale » - 3 modules en continu et un en discontinu.

CFF 4

47 stagiaires - 2 modules de : 4 jours de formation « initiale » - 1 module en continu et 1 en discontinu.

Certifications des formations

16 dates de certifications.

167 stagiaires pour le CFF1

103 stagiaires pour le CFF2.

87 stagiaires pour le CFF3

30 stagiaires pour le CFF4

Formation « Responsable Technique »

6 stagiaires - 1 stage de 2 jours.

Formation « Entraîneur GB »

14 stagiaires - 1 stage de 2 jours.

Formation « Futsal Découverte »

16 stagiaires - 1 stage de 2 soirées.

Formations ACFEA (Actions Collectives de Formation des Emplois d'Avenir)

Formation Footclubs : 6 stagiaires - 1 stage d'une journée

Formation Management : 11 stagiaires - 1 stage d'une journée

Formation Planification en lien avec un projet sportif : 7 stagiaires - 1 stage d'une journée

Formation Gestion-Création de site Internet : 7 stagiaires - 1 stage d'une journée



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Formation PSC1 : 20 stagiaires - 2 sessions d'une journée

Formation Sponsoring-partenariat : 10 stagiaires - 1 stage d'une journée

Au total, durant la saison 15-16, 43 modules de 2 jours et 7 d'une journée ont été réalisés, représentant 93 jours de formations « initiales » et 16 jours de certifications pour 1 124 modules-stagiaires et 387 stagiaires en certification.

STRUCTURATION DES CLUBS

FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

20 Sections-Sportives collèges et lycées sont en convention avec le District.

518 joueurs répartis de la 6^{ème} à la Terminale sont en Section-Sportive.

Plusieurs actions spécifiques ont été mises en place en direction de ces joueurs (formation module « U9 mineurs », interventions sur l'arbitrage, visite « Pôle Espoirs », Forum des métiers, interventions sur « l'hygiène et la nutrition »).

Environ 1680 séances d'entraînements en section-sportive ont été effectuées.

PLAN D'ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

11 clubs sont engagés à ce jour dans la démarche du Plan d'Accompagnement des Clubs :

FC Croix Roussien ; Cascol ; Genay ; Odenas Charentay St-Lager ; Francheville ; Losc ; Genas ; ES St-Priest ; Irigny ; Manissieux St-Priest ; Bellecour Perrache.

3 nouveaux clubs souhaitent s'engager à ce jour.

12 clubs ont terminé leur accompagnement depuis la saison 2010/2011 :

AS St-Priest ; Brignais ; Dardilly ; Jonage ; Lyon Duchère (audit) ; MDA ; Mions ; Rive Droite ; Ste-Foy-les-Lyon ; St-Quentin-Fallavier ; UGA Décines ; Villefontaine.

394 entretiens, audits, réunions et visites terrains ont été réalisés depuis la saison 2010/2011.

ECOLE DE FOOT AU FEMININ

6 clubs ont obtenu une reconnaissance de leur Ecole Féminine de Football en 2015/2016 :

Niveau Bronze : EVS Genas Azieu ; USEL ; UF Belleville St-Jean-d'Ardières ; FC Villefranche

Niveau Argent : Caluire Foot Féminin 1968 ; Chassieu-Décines

Niveau Or : Olympique Lyonnais (reconnaissance antérieure à 2015/16)

LABEL JEUNES F.F.F

32 clubs labellisés - 1 club entré dans la démarche du Label.

150 entretiens, audits et visites terrains (entraînements et pratique du week-end) ont été réalisés.

PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

15 clubs ont participé à ce programme - 1 réunion de lancement.

Au total, durant la saison 15-16, 64 clubs ont été suivis et accompagnés à travers 500 entretiens, audits, réunions ou visites terrains.

PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE

GARCONS :

Joueurs nés en 2003

Observations de matchs (3^{ème} tour Coupe Nationale, Poules label et Poules Inter-Groupements).

Rassemblement Inter-clubs le 21 décembre 2015.

Pré-concours et Concours d'entrée des Pôles Espoirs Dijon et Vichy (27 janvier, 2 et 9 mars et 6 avril 2016).

Près de 2 000 joueurs ont été vus lors de ces rassemblements.

Joueurs nés en 2002

Rassemblement Inter Clubs (3 octobre 2015).

Suivi des joueurs par secteur (les 29 et 30 octobre, 22 et 23 décembre 2015 et le 15 février 2016).

Rassemblement inter-secteurs le 16 mars 2016.

Stage Départemental les 14 et 15 avril 2016.

Rassemblement post-stage le 18 mai 2016.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Plus de 2 500 joueurs ont été vus lors de ces rassemblements.

Joueurs nés en 2001

Stage Départemental les 5 et 6 septembre 2015.

Matchs de préparation les 23 septembre et 7 et 14 octobre 2015.

Coupe Inter Districts des 14 ans du 21 au 25 octobre 2015.

Rassemblements Inter-Clubs les 18 novembre, 2 décembre et 9 décembre 2015

Plus de 1 500 joueurs ont été vus lors de ces rassemblements.

Joueurs nés en 2000 et 1999 2nd semestre

Rassemblement inter-clubs le 27 août 2015.

Rassemblement Départemental le 9 septembre 2014.

Rassemblements Inter-Clubs les 18 novembre, 2 décembre et 9 décembre 2015

Plus de 1 500 joueurs ont été vus lors de ce rassemblement

Section Sportive Départementale Jean Leroy Lycée ND des Minimes

28 élèves.

Encadrement : Sylvain RICHARD – Ghislain ANSELMINI – Daniel JACCARD – Sébastien PELLE + 2 services civiques (David ANTUNES et Gabriel FAVRE)

110 séances d'entraînement réalisées sur la saison.

Participation au Challenge Jean Leroy - Participation aux Championnats de France UGSEL Cadets et Juniors.

Champion de FRANCE UGSEL Cadets à Aulnoye.

3^{ème} au Championnat de France UGSEL Futsal à Beauvais.

100% de réussite au BAC

3 joueurs ont signé en clubs Pro

9 joueurs présélectionnés en Equipe de France UGSEL

6 joueurs ont participé avec l'Equipe de France UGSEL aux Jeux Européens en Juillet 2016

Les actions pour le Concours d'Entrée ont eu lieu, dans la continuité du PES 2001 et 2000, les 13 janvier, 3 février et 23 mars 2016

Le Concours d'entrée Final a eu lieu le 18 avril 2016.

Plus de 250 joueurs ont été vus.

PES Futsal :

Observations de matchs (Rentrée du Futsal catégorie U17, Coupe U17 Futsal...).

1 rassemblement, le 27 janvier 2016 (42 joueurs présents)

FILLES :

U15F / U14F

Rassemblement U15F le 31 Août 2015.

Rassemblements U15F le 23 Septembre 2015.

Rassemblements U15F le 07 Octobre 2015.

Rassemblement « Inter Districts » U 15 F du 17 au 19 octobre 2015.

U13F/U14F

Un rassemblement de masse, concernant toutes les U13F/U14F licenciées, s'est déroulé à Marcy l'étoile le 26 Octobre 2015. Plus de 80 participantes, et des niveaux de jeu très différents.

L'objectif de cette journée était de détecter une trentaine de joueuses qui participeront à « un centre de suivi » (des séances ponctuelles de perfectionnement) au cours de la saison aux dates suivantes :

18 Novembre 2015 à Genas - 23 Décembre 2015 à Manissieux - 20 Janvier 2016 à l'US Vaulx en Velin - 22 Février 2016 à l'AS Bellecour Perrache

Puis, un regroupement intégrant les joueuses de l'Olympique Lyonnais aux 36 autres joueuses, s'est réalisé le Mercredi 23 Mars 2016 au FC Lyon. À l'issue nous avons retenues 22 Joueuses (dont 7 hors Olympique Lyonnais) dont deux gardiennes de buts qui se sont réunies le Mercredi 18 Mai au CS Lyon 8° pour se préparer en vue du rassemblement Interdistricts qui se déroulait les 28 et 29 Mai.

Au total, durant la saison 15-16, 8 000 joueurs et joueuses ont été vus pour 90 jours de rassemblements.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Journée d'Accueil U7

Samedi 26 Septembre 2015 - 5 sites (1 site/Groupement) - Environ 3 000 enfants.

Journée d'Accueil U13 « Poules Label »

Samedi 12 Septembre 2015 - 8 sites - Environ 350 enfants.

Journée Nationale U7

Samedi 04 Juin 2016 - 1 site - Environ 3 000 enfants.

Coupe Nationale U13

3 tours + Finale Départementale le 02 Avril 2016 au Clos Layat - LYON 8ème - Environ 320 enfants.

Festi-Animations U7

14 Festi-Animations se sont déroulés répartis sur les 5 groupements - Environ 2 000 enfants.

FAN ZONE EURO 2016 – LYON

En partenariat avec la Ville de Lyon, l'UNSS, le District de Lyon et du Rhône a participé via la commission Technique et des Jeunes (aidé par des membres de commission) à l'animation de la Fan Zone – Lyon sur les dates suivantes :

10 juin – 15 juin – 1er juillet et 10 juillet 2016

Des milliers de personnes ont pu profiter de ces animations.

FOOT A L'ECOLE – Mon Euro 2016

20 écoles inscrites (publiques + privées) – 30 classes ayant mis en place un cycle foot

5 réunions de coordination avec la DSDEN 69 et l'USEP

1 Rassemblement départemental USEP le 10/05/16 à ARNAS

EURO 2016 Tour

5 écoles et 5 clubs de sollicités pour cette opération

Séances foot le matin dans l'école sur une classe de cycle 3 + séance foot dans le club de secteur l'après-midi sur les U7 -U9-U11

Environ 130 élèves et 250 licenciés ont participé à l'opération

Challenge passion

Cette saison 5 rassemblements effectués :

Rentrée du foot au féminin le 27 Septembre 2015 – 700 joueuses

Futsal Passion du 6 Décembre 2015 au Futbol Aréna d'Irigny – 300 participantes.

Futsal Passion du 6 Février 2016 au Futbol Aréna d'Irigny – environ 300 participantes.

Challenge passion du 20 Mars 2016 à Villefranche – environ 280 participantes.

Fête départementale du Football au féminin le 21 mai 2016 – Record de participantes enregistré « 850 »

Pratique Féminines Jeunes U15F & U18F

1 journée « Rentrée du Football au Féminin », le dimanche 27 septembre 2015

U15 F. Football à 8 : 18 équipes engagées – 1ère phase : 9 journées (poule géographique) – 2ème phase : 9 journées (poule de niveau)

U18 F. Football à 8 : 20 équipes engagées – 1ère phase : 9 journées (poule géographique) – 2ème phase : 9 journées (poule de niveau)

U18 F. Football à 11 : 8 équipes engagées – 14 journées (matchs Aller-Retour)

1 journée de promotion « Fête Départementale du Football au Féminin » à Gerland, le 21 mai 2016

Plus de 850 filles ont participé à ces actions

Futsal Jeunes U15 / U17

1 journée « Rentrée du Futsal » U15 et U17, le 18 octobre 2015

U15 : 8 équipes engagées - 3 plateaux « Brassage » en 1^{ère} phase – 6 journées « poule de niveau » en 2^{ème} phase

U17 : 8 équipes engagées - 7 journées en 1^{ère} phase – 3 journées « poule de niveau » en 2^{ème} phase

1 journée finale de promotion Futsal U7 à U17, le 29 mai 2016

Au total, durant la saison 15-16, 60 jours de rassemblements ont été réalisés avec près de 10 000 joueurs et joueuses.



COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Président : Bernard COURRIER

Membres du Comité Directeur : Mylène CHAUVOT, Charles BOULOGNE

Responsable Jeunes et formation : Gilbert BOUTEYRE

Responsable entrée informatique : Marcel LAFFIN

Gestion des feuilles de matchs : René TOREND, Jean-Pierre HABARY

Responsable suivi terrain et éclairage : Alain BARBIER

Gestion feuilles de matchs manquantes et forfaits : Gilbert BENOIT

Contrôle et gestion : Marcel WITTMANN

Contrôle homologation tournois : Maurice MOURROZ

Statistiques : Hervé BAUDOUX

Vétérans : Jean-Claude QUIOT

Correspondant Féminines : Michel CATHELAND

Une dizaine de personnes, émanant des clubs du District, œuvrent chaque lundi, ou presque, au sein de cette commission, un grand MERCI à eux. Outre son Président, 2 autres membres du CD du District en font également partie. Elle est placée sous la responsabilité du Président Délégué.

La Commission Sportive a pour mission d'organiser tous les championnats du District (foot à 11).

Elle supervise environ 560 matchs par weekend. Elle crée les calendriers sur propositions des clubs eux-mêmes (en avril), cette saison encore, le calendrier est tendu et nous espérons que la météo nous sera favorable cet hiver...

La Commission Sportive gère la composition des poules dans les diverses catégories. Elle veille à faire respecter les règlements des championnats, en traite les éventuelles réclamations et organise le suivi et le classement des feuilles de matchs et des demandes écrites des clubs.

Elle est même en relation de plus en plus rapide avec les clubs, par Internet, tout au long de la semaine.

La Commission se réunit presque tous les lundis de 14h00 (même depuis le matin) à parfois très tard le soir pour étudier toutes les demandes de modifications de matchs, les questions et les desideratas des clubs. De 50 à parfois plus de 150 mails sont ainsi traités chaque semaine.

La saison passée, en SENIORS, nous avons enregistré 2 descentes de Ligue (CO SAINT FONS et OL de VAULX) ce qui nous a permis de repêcher 2 équipes pour tous les niveaux.

En U19, il n'y a eu aucune descente de Ligue, ce qui a permis de repêcher 1 équipe par niveau.

Pour les U17, il y a eu 2 descentes de Ligue (SC CALUIRE et MDA CHASSELAY) ce qui a engendré une montée de moins par niveau à compter de la Promotion d'Excellence.

En U15, nous avons enregistré une descente de ligue (SC CALUIRE).

A compter de la saison 2016-2017, la dernière série du groupe SENIORS est la 3^{ème} série.

Il n'y aura donc plus de brassages en catégorie SENIORS, mais ils seront conservés dans les 3 catégories de Jeunes.



COMMISSION FEMININE ET DE FEMINISATION

Présidente : Mylène CHAUVOT (élue au Comité Directeur)

Membre du CD : Farid DJEBAR, Gilles PORTEJOIE

Membres : Béatrice BULTEAU, Michel CATHELAND, Lydie DI RIENZO, Sylvie PLATROZ

Nouveaux membres en 2015/2016 : Virginie SAUVADON

Référents techniques féminins : Benoît SUBRIN (CTF) et Rémi PELOUX (CDFA), Lisa EUSTACHE (Educatrice sportif district)

Nos licenciées : encore une belle progression !!!

Catégories	2014/2015	2015/2016
Seniors /U20/U19	814	852
U18/U17/U16	276	414
U15 à U12	512	684
U11 à U6	533	653
TOTAL	2135	2603

Quelques actions incontournables :

La **rentrée du football au féminin** : un record, plus de 700 joueuses de U6F à U18F ont participé à cet évènement à Genas le 27 septembre 2015.

La **6ème édition** de notre **Fête départementale du Football au Féminin** le samedi 21 mai 2016. Du jamais vu sur notre District, plus de 850 joueuses, âgées de 6 à 18 ans étaient présentes, ce qui représente une vingtaine d'équipes U9, une trentaine d'équipes U11, 12 équipes U13, 20 équipes en U15 et 24 équipes U18...

Le **challenge passion (3 matinées organisées)** : les rassemblements du dimanche matin pour nos joueuses de U6F à U11F connaissent toujours autant de succès

Le **festival foot U13F** : 14 équipes présentes à la finale départementale sur les terrains du Clos Layat.

La **pratique Futsal** : une coupe de Lyon et du Rhône pour les équipes féminines (seniors/U18F/U15F) organisée en janvier par la commission Futsal.

La **coupe de Lyon et du Rhône Vial**, une finale jouée en lever de rideau de la finale garçons (29 clubs engagés un record).

Le District de Lyon et du Rhône, via sa commission Féminine et sa commission Technique et des Jeunes, remercie tous les clubs ainsi que tous les parents et accompagnateurs qui se sont mobilisés tout au long de la saison.

FEMINISATION : une vraie volonté de notre District

Objectif : Intensifier notre politique de « féminisation » de notre District en direction des dirigeantes, des éducatrices, des arbitres.

Axe 1 : Créer, Accompagner, Structurer, Pérenniser : les Ecoles de Football au Féminin vont naturellement amener des Femmes au sein du club à des postes de Dirigeantes et d'Educatrices ou d'autres...

Continuer à poursuivre notre cohérence de développement des pratiques en direction des équipes jeunes féminines (championnat U18F / U15F et la création d'équipes en football d'animation).

Formation d'éducatrices : 26 femmes sont venues se former (15 en 2014/2015)

Arbitres féminines : 14 arbitres féminines, un travail de sensibilisation est effectué par la commission des arbitres.



Axe 2 : Promouvoir et valoriser l'accès des femmes au sein du club.

Au niveau des dirigeantes, une belle progression également avec 623 femmes dans nos clubs (578 en 2014/2015) pour occuper différents postes (présidentes, secrétaires, trésoriers, accompagnatrices etc...).

PALMARES SPORTIF 2015-2016

Football seniors à 11

Excellence : C Chazay Promotion d'Excellence : Muroise Foot

Football seniors à 8

Poule A : Millery Vourles Poule B : Pontcharra 2 Poule C : Meginand

Jeunes féminines : **U18F à 11** : FC Lyon **U18F à 8** : Sud Lyonnais 2013 **U15F à 8** : FC Chazay

Clubs récompensés :

Challenge clubs féminins (Bon d'achat ou jeux de maillots)

1^{er} : FC Lyon - 2^{ème} : Cascol - 3^{ème} : Caluire CFF1968 - 4^{ème} : Genas - 5^{ème} : Villefranche

Label FFF école féminine de football : 7 clubs

Niveau OR : Olympique Lyonnais

Niveau ARGENT : Caluire FF 1968 / FC Chassieu Décines

Niveau BRONZE : EVS Genas / UF Belleville St Jean d'Ardières / FC Villefranche / USEL

Coupe de France Féminine : une belle performance du club de CALUIRE FF 1968 éliminé en 16ème de finale contre DIJON équipe de D2.

COMMISSION FOOT ENTREPRISE

4 personnes : JARRY Joël - CANNIZZARO Justin - GUILMET Jacques - BATHOL Hervé

La réunion de reprise de la saison a eu lieu le 28 septembre 2015 au District de Lyon et du Rhône afin de fixer les règles nécessaires au bon déroulement de la saison.

21 équipes engagées contre 23 la saison précédente

4 nouvelles équipes Gendarmerie Sathonay, l'Ascul 1 et 2 qui viennent du championnat à 11 et A.S.C.B.M seule nouvelle équipe car Simplifia s'est retirée avant la première journée de la compétition qui a débuté le lundi 5 octobre.

Les 5 équipes qui ne sont pas reparties : Passion Froid 1 et 2, SCL Ampuis, Aviapartner et Crédit Mutuel.

Adaptation au passage impose de 7 à 8 joueurs donc un peu moins d'espace sur le terrain.

Quelques difficultés au début pour rentrer les résultats sur Footclubs. Problème réglé dès la 2ème journée.

Dès le début de 2016 l'équipe de Police 3/6 trop impactée par les problèmes professionnels doit arrêter la compétition.

Coupe de Lyon et du Rhône 19 équipes engagées.

Vainqueur de la finale Montchat

Championnat à 8 classement

Montchat - Lugdunum 1 - Ascul 2 - Rexroth 2 - Amallia - Rop Calia - Chasse 1 - Assid - Rexroth 1 - Ascul 1 - Spartak - Ascul 3 - Thermcross - Gendarmerie Dardilly - Gendarmerie de Sathonay - Millery - Lugdunum 2 - ASCBM - HMF - Cascol

Fair play

1 Millery - 2 Cascol - 3 ASCBM

Bravo à vous tous. Merci surtout aux responsables d'équipes. Nous vous donnons rendez-vous pour la saison 2016/2017



COMMISSION FUTSAL

Responsable du CD : Christian BOURLIOUX

Vice-Président délégué : M. Roland BROUAT (06 70 48 82 91)

Membres de la commission : Mme Roselyne ROS, Melle Annie ROS, Jacques ROS, Bernard LACHAPELLE, Lionel POIRIER.

La saison 2015/2016 a démontré une fois encore la très bonne santé de notre discipline : l'accession en ligue de trois équipes (fait exceptionnel), en est un témoignage de reconnaissance par nos instances régionales.

Au palmarès de cette saison, nos félicitations particulières aux clubs de CONDRIEU, lauréat du district de Lyon et du Rhône, et CHAVANOZ, vainqueur de la Coupe de Lyon et du Rhône, au terme d'une rencontre de très haut niveau, face au FC VAULX (3-3 ; 7-6 tab).

La mise à niveau de toutes les poules à 12 clubs va permettre de niveler vers le haut notre championnat 2016/2017.

Après une période transitoire, la Commission sera très attentive aux changements d'horaires (zone verte, orange, rouge) comme expliqué lors de l'Assemblée Générale où 45 clubs étaient présents et très attentifs à l'ordre du jour.

Autre nouveauté pour la saison à venir : la modification de la Coupe Seniors due aux nombreuses dates doublons avec la ligue (coupe nationale, match en retard, coupe Rhône-Alpes) et la mise en adéquation avec les règlements fédéraux. A valider par l'AG des Clubs du 21/10/16.

La pratique jeunes, pour une première, a porté ses fruits et sera, bien entendu renouvelée avec plus de participants et un championnat géré en binôme avec la Commission Technique des Jeunes.

Les coupes jeunes ont atteint cette année un nombre de participants record ; là aussi, pour des raisons de logique réglementaire, une seule équipe d'un même club pourra s'inscrire.

Elles auront lieu le week-end des 14 et 15 Janvier 2017 (garçons) et 21 et 22 Janvier (filles)

La commission reste à l'écoute des clubs, et peut les rencontrer, le cas échéant, lors de la permanence du lundi de 16 à 19 heures.

Outre ces permanences, la Commission est régulièrement présente en Ligue pour assister aux réunions plénières, aux sessions d'arbitrage et à l'organisation des différentes coupes régionales.

En clôture de la saison, l'Assemblée Générale s'est déroulée dans un climat de convivialité certaine, en présence de plusieurs membres du Comité Directeur du District.

L'importance sans cesse croissante du futsal au sein de notre District démontre la qualité du travail effectué par nos clubs et leurs éducateurs.

Bien gérer est l'affaire de tous ; ensemble nous assurerons la pérennité de notre discipline.



COMMISSION FOOT LOISIR

Membres de la Commission foot Loisir :

Christian Bourlioux, Robert Bourlioux, René Jacquet, Olivier Robert, Patrick Durbiano, Simon Lesniohski, Denis Eeses, Patrick Morel

Toute l'équipe vous présente le bilan de la saison :

Nombre de licenciés : **2737** (2776 la saison précédente soit - 1.5%)

Comme les années précédentes, 2 challenges (foot à 11 et foot à 8) ainsi que la coupe loisir

- foot à 11 : **123 équipes** réparties en 14 poules

- foot à 8 : **39 équipes** réparties en 4 Poules

- coupe loisir: **107 équipes**

Les journées finales à 11 et à 8 se sont déroulées dans un très bon état d'esprit

La Commission Foot Loisir en remercie l'ensemble des joueurs et dirigeants

La journée finale à 11 s'est déroulée à **VAULX EN VELIN** le 11 juin 2016 organisée par BOIGE et VIGNAL, club présidé par Mr MEI Gérard

Equipe victorieuse : Colombier Satolas

La journée finale à 8 s'est déroulée a au stade des Peupliers à **VILLEURBANNE** , organisé par MED FC et son dynamique président Adelkrim MEDJAHDI

Equipe victorieuse : FRATERNITE LYON

La finale de la Coupe loisir, **édition 30** ! s'est déroulée au stade DANILO à LA MULATIERE le 7 juin 2016 entre ASCUL 2 et CHAZAY

Equipe victorieuse : ASCUL 2 (score 2 à 0)

Bilan positif pour cette saison, sur le plan sportif et comportemental de l'ensemble des équipes

AUTRES COMMISSIONS

Conformément à leur objet, les Commissions suivantes se sont réunies :

- Commission des Finances : du fait du report de l'AG au 21/10/16, la Commission des Finances ne s'est pas réunie lors de la saison 2015/2016 mais le 06/09/16
- Commission des Médailles : le 06/04/16
- Commission Statut de l'Arbitrage : le 20/06/16



GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Présentation de la commission :

Présidente : Simone Boisset

Membres : Guy Pistol – Gilbert Sève – Christian Perrot – Christian Robert – Didier Combier – Ahmed Fezza – Zinedine Benslimane

La saison s'est relativement bien déroulée, peu de perturbations dans le calendrier en raison d'une météo hivernale clémente.

Quelque 275 équipes de football d'animation ont disputé des rencontres sur les terrains du Beaujolais.

Participation régulière des joueurs en festifoot ainsi qu'en U13. Quelques difficultés en fin de saison pour les U11 (nombreux forfaits).

Dans l'ensemble, le retour des feuilles de festifoot, de plateaux et feuilles de match a été effectué dans les délais.

U6/U7 : Après la journée d'accueil à St Georges, 69 équipes se sont rencontrées en festifoot sur 10 journées dont 3 festi animations.

Clôture de la saison par la Journée Nationale des Débutants à Gerland le samedi 4 juin, à déplorer la faible participation de nos équipes à ce rassemblement festif de fin de saison.

U8/U9 : Au programme 12 journées.

96 équipes dont 4 féminines. Bon déroulement des festifoot.

U10/U11 : 63 équipes (dont 2 équipes féminines), une petite progression de l'effectif par rapport à la saison précédente. (+ 10%)

Les rencontres se sont déroulées en 3 phases (avec recomposition des groupes). Au total 17 journées soit une programmation de 272 plateaux.

U13 CHAMPIONNAT et FESTIVAL U13 :

Effectif : 49 équipes en championnat Beaujolais (dont 1 féminine). 4 équipes ont joué en poule Label.

Au programme : deux phases de 7 rencontres.

Festival U13 : 24 équipes inscrites.

Coupe du Beaujolais :

48 équipes engagées. A l'issue des quatre tours éliminatoires quatre équipes ont disputé la finale.

COUPE DU BEAUJOLAIS U15 et U17

En U15 : 24 équipes engagées.

En U17 : 21 équipes.

COUPES SENIORS :

Coupe des Vignerons (3^e division) : participation de 23 équipes.

Coupe Joseph Magat : 47 équipes engagées.

Palmarès de cette saison 2015/2016

DOMTAC FC – BELLEVILLE ST JEAN D'ARDIERES et VILLEFRANCHE pour leur parcours en festival U13

DOMTAC FC2 – FCVB2 – SUD AZERGUES FOOT 1 et PONTCHARRA ST LOUP 1 ont rejoint les poules Intergroupements U13 en fin de première phase

Vainqueurs de coupe :

VILLEFRANCHE 3 en coupe U13

LIERGUES en coupe U15

LIERGUES 2 en coupe U17

LIERGUES 2 en seniors (coupe des Vignerons)

SUD AZERGUES FOOT en seniors (coupe Joseph Magat) et vainqueur du tournoi Intergroupements.



GROUPEMENT BREVENNE

Président : Marc Bayet

Membres : Christophe Laval, Nasser Bensehila, Didier Trente, Maurice Genetier, Denis Contamin

Le Groupement Brévenne comprend 43 Clubs. Son activité consiste à organiser et gérer les rencontres du foot d'animation, le Festival U13, les Coupes des catégories U13, U15, U17 et Seniors (Coupe Ballandras et Coupe Monts du Lyonnais). Les réunions ont lieu tous les mardis de 18h00 à 19h30.

Les membres du Groupement remercient les clubs qui ont mis à sa disposition leurs installations, que ce soit pour la journée d'accueil et les festi-animations U7 ou les rencontres de Coupes. Remerciements également à tous les bénévoles des clubs pour leur accueil sympathique et leur implication dans les manifestations organisées par le Groupement Brévenne.

COMMISSION U7

71 équipes engagées au maximum réparties sur 5 ou 6 plateaux de 10 à 14 équipes. Toutes les feuilles des plateaux sont arrivées au Groupement. Celles-ci n'étaient pas toutes bien remplies, tout comme les feuilles d'effectifs, et nous avons pu constater que certains n'avaient pas les licences lors des rencontres.

Nous avons réalisé 4 festi-animations grâce à l'implication des clubs de Ste Foy lès Lyon, Grézieu le Marché, Francheville et St Pierre la palud avec 18 à 22 équipes sur chaque festi-animation.

Lors de la journée d'accueil pratiquement tous les clubs de la Brévenne étaient représentés soit 52 équipes présentes. Enfin la Journée Nationale organisée à Gerland n'a regroupé que très peu de clubs de la Brévenne. Trop peu ! Beaucoup soulignent le fait que la journée entière est trop longue pour les enfants, d'autres le fait que cela se déroule trop tôt et trop loin de leur club... Mais nous pouvons constater que tous ceux qui ont participé étaient ravis de leur journée.

COMMISSION U9

Cette saison, 110 équipes U9 (dont une totalement féminine) représentant 31 clubs étaient inscrites et ont été réparties sur 13 ou 14 plateaux par journée. Les plateaux étaient composés de 6 à 10 équipes et chaque équipe a joué entre un et quatre plateaux à domicile. Ces plateaux se sont passés dans l'ensemble dans de bonnes conditions et un bon esprit, même si un nombre important de forfaits ont été constatés en fin de saison.

Après avoir remarqué un nombre conséquent de joueurs encore sans licences valides à la mi saison, des opérations de contrôle des licences ont été organisées sur certains plateaux, en annonçant ces opérations au préalable. Malgré ces annonces, quelques dérives ont été constatées. Aussi, pour la nouvelle saison, nous serons vigilants sur les règles régissant les licences :

Tout joueur aligné sur un plateau U9 doit être titulaire d'une licence valide

Il est toléré jusqu'au **1er novembre** d'aligner un joueur dont la licence est en cours d'émission (en indiquant LD – Licence demandée à la place du numéro de licence)

Les éducateurs encadrants les équipes doivent être en mesure de présenter sur les plateaux les licences des joueurs ou au moins une photocopie de ces licences.

Nous serons sans doute amenés dans le courant de la saison à faire des contrôles aléatoires des licences sur les feuilles d'effectifs ainsi que physiquement sur certains plateaux.

COMMISSION U11

30 Clubs inscrits pour 76 équipes soit quatre équipes en moins qu'en 2014-2015. Les plateaux se sont bien déroulés dans l'ensemble et dans un bon esprit. Trois points sont à signaler :

beaucoup de forfaits sur la phase 3

beaucoup de négligence concernant les feuilles de matchs souvent mal remplies : absence des dates et lieux, du numéro du plateau ou des clubs, des licences des éducateurs ou dirigeants.

des feuilles n'arrivent pas dans les délais ou sont envoyées par erreur au District.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

COMMISSION U13

Les U13 version 2015 - 2016, ce sont 55 équipes engagées. Nous remercions tous les clubs pour cette belle saison et leurs souhaits de belles réussites sportives en 2017.

En Coupe Nationale U13, 28 équipes étaient engagées sur 3 tours. Les équipes de Millery-Vourles, Haute Brévenne et Val Lyonnais se sont qualifiées pour la Finale Départementale : nous leur adressons toutes nos félicitations.

En coupe Brévenne U13, 39 équipes étaient inscrites. Il y a eu 4 tours et 4 équipes se sont qualifiées pour la finale qui s'est déroulée à FC Sud Ouest 69 : Cascol 2, Méginand 1, Grézieu/Vaugneray 1 et Hauts Lyonnais 1. L'équipe de Hauts Lyonnais 1 a remporté cette finale.

COMMISSION Coupes à 11

Toutes les Coupes se sont déroulées durant cette saison sans incidents majeurs, nous remercions toutes les équipes inscrites pour leur fair-play et leur sportivité. Les finales se sont déroulées sur les terrains de Hauts Lyonnais (en seniors) et FC Sud Ouest 69 (en jeunes). Remerciement à ces deux clubs pour le prêt de leurs installations, leur accueil très convivial et la très bonne organisation de ces journées.

Coupe Ballandras : 50 équipes engagées et victoire de Grézieu le Marché 1 contre FC Grigny 1

Coupe Monts du Lyonnais : 14 équipes engagées et victoire de Savigny 2 contre Sourcieux 2

Coupe U17 : 16 équipes engagées et victoire de Haute Brévenne 1 contre St Genis Laval 2

Coupe U15 : 24 équipes engagées et victoire de FCSud Ouest 69 1 contre St Genis Laval 3

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Les membres du Groupement Saône Métropole sont MM.COUSIGNE Jean-Pierre (Resp. U11 et Coupe U13), LA POLLA Vincent (Resp. U 13), JANUEL Damien (Resp.u9) ,MARTINEZ Jean (Resp. U7),MANAS Romuald (réfèrent technique),

NOYERIE Patrick (Coupe Seniors,U17,U15) et M.POULARD Gabriel (Resp U13 et secrétariat),M.CAVALLAZIO Bernard représente le Groupement au sein de la Commission des Terrains.

Le Groupement Saône Métropole organise tous les matchs ou plateaux de la catégorie U7 à U13,il gère aussi les Coupes du Groupement(Seniors,U17 et U15)

Seniors (Maurice PACARD)

32 équipes se sont engagées en coupe seniors. C'est LYON CHEMINOTS DE VAISE qui remporte le trophée face à BORDS DE SAONE 2

U17 (Jean LARGE)

Dans cette catégorie les prétendants étaient 21 sur la ligne de départ. Finalement c'est LYON CX ROUSSE qui s'impose contre LYON DUCHERE 2

U15 : 24 équipes au départ, à l'arrivée U.S FORMANS s'impose face à EVEIL DE LYON

U13

Cette saison 63 équipes étaient engagées en championnat et en coupe de région, 29 en coupe Nationale.

Championnat

Il s'est déroulé en 2 phases:

- Une première phase par poules de 8 sur 7 journées à l'issue de laquelle les 5 meilleures équipes (ST CYR-LOSC-O.VAULX 1 – EVEIL DE LYON 1 – FRANC LYONNAIS 2) quittaient le groupement pour participer à l'inter-groupements organisé par le DLR.

- Une deuxième phase toujours par poules de 8 disputée sur 7 journées.

Coupe Nationale

A l'issue du troisième tour les 3 équipes qualifiées pour la finale départementale étaient :

F.C VAULX – F.C CX ROUSSE – BORDS DE SAONE



Coupe ANAYA

Elle s'est jouée en 4 tours. La finale mettait aux prises les 8 meilleures équipes. Elle se terminait par la victoire de RIL-LIEUX face à CHAMPAGNE.

Coupe LARGE

Elle regroupait les équipes éliminées des 2 premiers tours de la coupe ANAYA s'est jouée en 3 tours. La finale mettait aux prises les 8 meilleures équipes. Elle voyait la victoire du F.C RIVE DROITE face à LYON CHEMINOTS DE VAISE.

U11

Le championnat s'est déroulé par poules de 16 en 3 phases de 5 journées chacune et une phase de 3 journées, 84 équipes étaient engagées.

U9

30 clubs ont présenté 101 équipes, nous avons organisé 9 journées de festis. Nous n'avons qu'à nous féliciter de la bonne organisation de ces festis, l'essentiel reste le jeu, la convivialité et la joie de nos jeunes pousses.

Les feuilles de match ont été bien remplies, le système fonctionne, reste les licences des joueurs présents qui ne sont pas toujours en possession des responsables.

U7

Une saison sans problème, 78 équipes engagées. Une Journée d'accueil à COUZON, 9 journées de Festi-Foot, un nombre infime de forfaits, un système de rotation qui fonctionne bien.

3 Festi-Animations organisés à U.S VAULX, DARDILLY et U.S FORMANS. Nous terminons la saison avec la Journée Nationale à GERLAND avec 53 équipes présentes.

Le Groupement Saône Métropole remercie les clubs et leurs bénévoles qui ont mis à disposition leurs installations pour les manifestations organisées par le Groupement.

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Présentation du Groupement:

Président : BLANCHARD JF

Secrétariat : BLANCHARD Christine

Commission Seniors : P.ANASTASI

Commission Coupe U 17 et Coupe Nationale U 13 : J.MERCIER

Commission Coupe U 15 : C.MOUNIER

Commission U13 : M.DI NOTA - O.FARGET

Commission U 11 : H.MOLINARI - P.ANASTASI

Commission U 9 : T.COIGNOT

Commission U7 : S.BLANC

Objectif et but du groupement :

Faire jouer les enfants des U6-U7 aux U13 sous différentes formes, festi-foot ; plateaux ; matchs secs. Le groupement organise également des matchs de coupes pour les U13 - U15 - U17 et Seniors.

Nous faisons également un suivi tant footballistique qu'administratif des clubs labellisés ou non.

Éléments chiffrés : Le groupement se réunit tous les lundis soirs de 17h30 à 20 h dans nos locaux VAP 93 rue du 4 août à Villeurbanne. (1^{er} étage).

Nous recevons les feuilles de matchs, nous élaborons les rencontres, nous répondons aux questions des clubs.

Nous gérons en moyenne pour les 28 clubs qui composent le groupement en foot d'animation, 80 équipes U 7 ; 118 équipes U9 ; 96 équipes U11 ; 76 équipes U13 ce qui représente à peu près 2800 enfants. Plus l'organisation des Coupes U 15- U 17 -SENIORS du GLM.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Observations.

Le problème, en jeunes chaque année en début de saison, ce sont les licences non enregistrées, non demandées, pour les premiers tours de coupes si nous étions stricts beaucoup d'enfants ne joueraient pas.

Par la suite ce sont les feuilles de matchs mal remplies (rature ; absence de licences joueurs ; éducateurs ; dirigeants ; le nom du club ; les scores etc....)

Le PV n'est peut-être pas suffisamment lu d'où les forfaits notamment en U11 qui sont nombreux, en cause les horaires des plateaux à 10 h ou 14 h. Une plus grande communication entre clubs serait souhaitable à l'époque des messageries, Smartphones et autres.

Les amendes concernent principalement le défaut de licence tant joueurs qu'éducateurs et dirigeants. Soyez vigilants. Autre problème le nombre important d'équipes sur le groupement par rapport au nombre de terrains, c'est pourquoi nous avons expérimenté, en accord avec la commission technique, sur le groupement l'horaire de 9H30 pour les festi-foot suivi de plateaux U 11 à 11 H dans le but de dégager des terrains. Expérience à poursuivre. Quelques clubs sont demandeurs, l'avantage également de recevoir à la maison et d'éviter des déplacements parfois compliqués à organiser.

Il faut parfois jongler avec la météo pour faire jouer nos matchs de coupes en semaine en raison du peu de dates disponibles, d'autant plus s'il y a des matchs de championnat en retard.

Dans l'ensemble les clubs répondent bien présents quand on les sollicite ce dont nous les remercions.

En Coupe Nationale U 13 nos équipes qualifiées pour la finale départementale étaient :

O. LYONNAIS, A.S. MONTCHAT, F.C. LYON et A.S.V.E.L..

Nous avons terminé l'année sportive par les finales de Coupes U15- U17-SENIORS à l'AS MINGUETTES et les finales U 13 à l'US MEYZIEU ainsi que la journée des débutants qui rassemblait cette année les 5 groupements à GERLAND.

PALMARES FINALES DE COUPES

SENIORS : Vainqueur **AS MINGUETTES** Finaliste ASC MAYOTTE

U 17 : Vainqueur **AS MINGUETTES** Finaliste FC CHASSIEU DECINES

Coupe complémentaire : Vainqueur US VENISSIEUX Finaliste AS MONTCHAT

U 15 : Vainqueur **AS MINGUETTES** Finaliste ASVEL

Coupe complémentaire : Vainqueur US VENISSIEUX Finaliste CS LYON

U 13 : Vainqueur **O. LYONNAIS 2** Finalistes FCL 3-FCL 5-AS MONTCHAT 3

Coupe complémentaire Vainqueur **ES TRINITE 2** Finalistes– AS BUERS 2 – US MEYZIEU 5-ASVEL 3

L'As Minguettes a représenté le groupement à la finale inter-groupements senior et a fini deuxième. Félicitations.

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

9 Personnes composent le groupement réparties comme suit :

Evelyne Monteil Présidente

Michel Forest responsable U7 et U9

Ernest Blasco responsable U11

Jean Jacques Etcheverry responsable U13

Olivier Monteil responsable coupe à 11

Alain Monteil membre commission des terrains, contrôle des feuilles de match

Éric Chamot commission technique

Bernard Capogrossi intendant

Bernard Gang réception feuilles de match

Objectif : cette commission organise et gère les championnats du football d'animation ainsi que les coupes de groupement pour le foot à 11. Elle se réunit tous les mardis dans les locaux du district, salle des règlements de 17 h 00 à 19 h 00.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

Nous avons géré : -92 équipes U7 pour 71 festifoot dont la journée d'accueil à Communay seul regret le peu de participation à la journée nationale seul 48 équipes présentes

- 124 équipes U9 pour 148 festifoot

- 88 équipes U 11 pour 334 plateaux désignés sur 3 phases trop de forfaits en fin de saison (41)

62 équipes U 13 pour 392 matchs programmés sur 2 phases et 31 équipes pour la coupe festival : qualification de l'AS St Priest, Villefontaine, Mions et 35 Equipes coupe Vallée du Rhône. Victoire de l'AS St Priest ceci pour le foot d'animation, à cela se rajoutent de nombreux matchs de coupe à 11 en senior, U17 et U15.

Résultat des finales de coupes qui se sont déroulées à Jonage :

U13 AS St Priest

U15 Sud Lyonnais

U17 Chaponnay Marennes

Seniors coupe des présidents AS Rhodanienne gagne aux penaltys face à Villefontaine. Cette coupe ne sera pas renouvelée

Coupe vallée du Rhône : Sevenne gagne aux penaltys face à Muroise

Beaucoup de progrès ont été fait pour la rédaction des feuilles de match, nous souhaiterions que ceci se poursuive pour cette saison, et que les éducateurs prennent le temps de lire le PV et leur messagerie, pour éviter les erreurs constatées cette saison, erreur de terrain, d'horaire etc..... Un grand merci à tous les clubs qui répondent présents lors de nos demandes



RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR POUR 2016/2020

COMPTE RENDU REUNION COMMISSION DE CONTRÔLE DES OPERATIONS ELECTORALES VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 AU DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL

Présents : Joël JARRY - Alain BARBIER - Edouard MARTINS DA JUSTA - Charles CHERBLANC - Justin CANNIZZARO - Jean VAISSIERE

Excusés : Yves MEOT - Raymond MAZARD

Assistent : Gabriel SAUZET - Anne Lise RICHARD

La Commission de Contrôle des opérations électorales a pris connaissance de la liste reçue dans les délais impartis et présentée par le Président sortant, Pascal PARENT, et dit que cette liste est conforme aux articles 23 et 24 des Statuts du District de Lyon et du Rhône. Il lui en a donc été valablement donné récépissé.

Liste du Président Pascal PARENT – Mandature 2016/2020

- Pascal PARENT	Candidat Sortant	Tête de liste
- Arsène MEYER	Candidat Sortant	
- Mylène CHAUVOT	Candidate Sortante	Représentante du Football Féminin
- Farid DJEBAR	Candidat Sortant	
- Michel BLANCHARD	Candidat Sortant	
- Christian BERGER VACHON	Candidat Sortant	Représentant des Médecins
- Franck BALANDRAS	Candidat Sortant	Représentant des Arbitres
- François LOPEZ	Candidat Sortant	
- Bernard BOISSET	Candidat Sortant	
- Bernard COURRIER	Candidat Sortant	
- Monique DESCHAMPS	Candidate Sortante	
- Christian BOURLIOUX	Candidat Sortant	Représentant du Football Diversifié
- Gilles PORTEJOIE	Candidat Sortant	
- Saïd INTIDAM	Candidat Sortant	
- Alain RODRIGUEZ	Candidat Sortant	
- Mickaël MENDEZ RABADE	Candidat Sortant	Représentant des Educateurs
- Serge GOURDAIN	Candidat Sortant	
- Eric AGUERO	Candidat Sortant	
- Martine GRANOTTIER	Nouvelle candidate	
- Philippe JULLIEN	Nouveau candidat	
- Christophe MORCILLO	Nouveau candidat	
- Henri BOURGOGNON	Nouveau candidat	
- Roland BROUAT	Nouveau candidat	
- Joseph INZIRILLO	Nouveau candidat	
- Laurent CHABAUD	Nouveau candidat	

Aucune autre liste n'a présenté sa candidature.



TARIFS 2016/2017

TARIFS		2015/2016	2016/2017
CLUBS			
COTISATIONS			
	Club libre		
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs) bloquée sur 3 saisons	800 + 200*	IDEM
	Cotisation Clubs moins de 250 licenciés	90	
	Clubs plus de 250 licenciés	130	
	Frais de gestion	62,00	
	Club Foot Diversifié (Futsal - Foot Entreprise - Foot Loisirs)		
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs) bloquée sur 3 saisons	400 + 100*	IDEM
	Cotisation	90,00	
	Frais de gestion	62,00	
ANNUAIRES			
	Clubs libres (2 exempl. obligatoires)	56,00	IDEM
	Foot diversifié (1 exemp. obligatoire)	41,00	
	Annuaire supplémentaire	25,00	
ENGAGEMENTS			
	a) Championnats		
	Seniors Excellence et Promotion	47,00	IDEM
	Seniors Autres séries	38,00	
	Jeunes Excellence et Promotion	16,00	
	Jeunes Autres séries	14,00	
	Féminines Seniors (à 11 et à 8)	33,00	
	Féminines Jeunes à 11	23,00	
	Féminines Jeunes à 8	13,00	
	U13	12,00	
	U11	11,00	
	U7/U9	7,00	
	Foot Loisirs à 11	37,00	
	Foot Loisirs à 8	18,00	
	Foot Entreprise à 11	37,00	
	Foot Entreprise à 8	18,00	
	Futsal	37,00	
	Pratique Jeunes Futsal U15/U17	30,00	
	b) Coupes		
	Seniors : Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement	44,00	IDEM
	Vétérans : Coupe de Lyon et du Rhône	44,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône U19	27,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U17	19,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U15	18,00	
	Coupe de Groupement U13	14,00	
	Coupe VIAL (Féminine)	21,00	
	Coupe Loisirs	44,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal	27,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Jeunes	27,00	
	Coupe de l'Avenir Futsal	20,00	
	Coupe Bichard (Foot Entreprise)	41,00	
	Coupe Foot Entreprise à 8	15,00	
FORFAITS			
	a) Championnats		
	1er forfait ou forfait après parution au calendrier	47,00	
	2ème forfait	82,00	
	3ème forfait ou forfait général - Jeunes	165,00	



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

TARIFS		2015/2016	2016/2017
	3ème forfait ou forfait général - Seniors	335,00	IDEM
	3ème forfait ou forfait général - Vétérans	165,00	
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Jeunes	335,00	
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Seniors	500,00	
	Forfait général dans les 3 premières journées (sauf dernière catégorie) - Jeunes	335,00	
	Forfait général dans les 3 premières journées - Seniors	500,00	
	b) Coupe de Lyon et du Rhône		
1) Séniors/Vétérans/U19	1/16 de finale et tours précédents	47,00	IDEM
	1/8 de finale	56,00	
	1/4 de finale	90,00	
	1/2 finale	178,00	
	Finale	390,00	
2) U15/U17	1/8 de finale et tours précédents	47,00	
	1/4 de finale	56,00	
	1/2 finale	90,00	
	Finale	206,00	
3) Féminine	Jusqu'au 2ème tour	47,00	
	1/2 finale	72,00	
	Finale	206,00	
4) Futsal	Forfait tournoi qualificatif	170,00	
	Forfait tournoi Finale	258,00	
DISCIPLINE			
a) Joueur	AVERTISSEMENTS		
	1er ou 2ème avertissement	9,00	IDEM
	3ème avertissement (match ferme)	41,00	
	EXPULSIONS (ou rapports après match)		
	1er niveau - Codes 200/210/220 ou correspondances FMI	41,00	IDEM
	Récidive	62,00	
	2ème niveau - Codes 230/231/240/241/280 ou correspondances FMI	52,00	
	Récidive	75,00	
	3ème niveau - Codes 250/251/260/261/270/271/290 ou correspondances FMI	63,00	
	Récidive	88,00	
	Hors match - Codes 320/321/322 ou correspondances FMI	63,00	
	Récidive	88,00	
b) Dirigeant	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec sursis	9,00	
	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec match(s) fermes(s)	63,00	
c) Divers	CODE DISCIPLINAIRE		
	1er incident	258,00	IDEM
	2ème incident	500,00	
	3ème incident	865,00	
d) Féminines à 8 et Jeunes à effectif réduit	1er incident	86,00	
	2ème incident	170,00	
ADMINISTRATIF			
AMENDES			
	Absence Assemblée Générale	124,00	
	Non retour de documents administratifs	82,00	
	Non retour de fiches de renseignements et d'engagements y compris sous forme informatique	180,00	
	Non retour fiche Fair-play Foot Loisirs	1ère année	31,00
		2ème année	62,00



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

TARIFS		2015/2016	2016/2017
	3ème année	93,00	IDEM
	4ème année et plus	124,00	
	Absence de délégué sur feuille de match, par délégué	13,00	
	Absence de diplômes fédéraux pour les Excellences	22,00	
	Appui des réserves en commission des règlements et des arbitres	45,00	
	Remboursement de la réclamation par le club perdant	51,00	
	Frais exposés à l'occasion d'une procédure disciplinaire ou d'appel à la charge du ou des Clubs fautifs ou du DLR si réformation complète d'une décision en Appel	70,00 (forfait)	
	Participation d'un joueur suspendu à un match	72,00	
	Joueur non qualifié	62,00	
	Mauvaise police de terrain, autres...	114,00	
	Match joué sur terrain non classé	57,00	
	Feuille de match incomplète ou défaut de renseignements sur lettre de report de match	8,00	
	Feuille de match arrivée hors délai ou absence de lettre de report de match	20,00	
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue	170,00	
	Non saisie des résultats sur internet (au dimanche minuit) ou dans les 24 heures suivant la rencontre pour les matchs en semaine	13,00	
	Non ou mauvaise utilisation de la feuille de match informatisée	13,00	
	Licence manquante au 1er novembre (par licence)	7,00	
	Incident(s) de paiement (chèque impayé, prélèvement impayé, relance répétée, annulation d'une rencontre pour défaut de paiement...)	50,00	
	Non paiement d'un officiel le jour de la rencontre	75,00	
	Fausse identité	618,00	
	Fausse feuille de match	464,00	
	Absence à convocation (Joueur-Dirigeant-Arbitre)	60,00	
	Absence aux réunions Prévention / Sécurité	20,00	
	Absence affichage feuille de route (après un premier rappel resté sans effet)	15,00	
AMENDES GROUPEMENTS			
	Feuille de match incomplète ou licence manquante au 1er novembre (par licence) en U7 / U9 / U11 / U13	4,00	IDEM
	Forfait par match (au 3ème forfait, application du forfait général)	21,00	
	Forfait général Foot d'Animation	83,00	
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue en Foot d'Animation	50,00	
	Absence à AG de groupement	93,00	
	Absence réunion foot d'animation	38,00	
	Mauvaise destination feuille de match	13,00	
INDEMNITES			
	Déplacement en championnat (+ de 12 km aller-retour), le km	1,30	IDEM
	Traçage de terrain	11,00	
TOURNOIS			
	Homologation d'un tournoi (à partir de U13)	21,00	IDEM
	Homologation d'un tournoi ou match avec équipe étrangère	26,00	
	Homologation tournoi U9/U11 (demande obligatoire)	gratuit	
	Tournoi organisé sans homologation du District	150,00	
	Tournoi organisé sans homologation du District - Récidive	200,00	
ARBITRES			
	Absence arbitre (adulte ou jeune) aux AG des Arbitres	32,00	
	Non envoi rapport suite à carton rouge	26,00	
	Amende pour trop perçu	26,00	



TARIFS		2015/2016	2016/2017
	Amende pour trop perçu - Récidive	41,00	IDEM
	Amende pour trop perçu - Multi-récidive	93,00	
	Absence match avec observateur	41,00	
	Ecole d'Arbitrage	52,00	
	Ecole d'Arbitrage en externat	104,00	
	Cotisation Arbitre District (avec journée de formation)	54,00	
	Cotisation Arbitre Ligue - FFF	33,00	
EDUCATEURS			
	Formations modulaires 16 h (sans hébergement) Modules U9 / U9 Mineurs / U11 / U11 Mineurs / U13 / U15	70,00	IDEM
	Formations modulaires (avec hébergement) Modules U9 / U9 Mineurs / U11 / U11 Mineurs / U13 / U15	100,00	
	Formations modulaires 8 h (sans hébergement)	Sans repas 15,00	
	Modules U7	Avec repas 31,00	
	CFF1	155,00	
	CFF2	280,00	
	CFF3	280,00	
	CFF4	155,00	
	Formation Responsable Technique	70,00	
	Stage Gardiens de but et Futsal	70,00	
	CFF UFRSTAPS	170,00	
	Nouvelles formations et formations "Emplois d'avenir"	90,00	
	Inscription examen	30,00	
BAREME KILOMETRIQUE			
	Remboursement de frais de déplacement d'un officiel dûment convoqué devant le Comité Directeur ou une commission du District, le km aller-retour (avec un minimum de 9 €)	0,400	IDEM
	Visite de terrain en vue d'homologation (le km aller-retour, au frais du club visité) (avec un minimum de 17 €)	0,400	
	Remboursement de frais d'intervention ou d'observation technique (le km aller-retour) (avec un minimum de 28 €) Forfait pour repas éventuel (16 €)	0,400	

* Les 200 € ou 100 € peuvent être remboursés au Club avant le délai de 3 ans si le Président du Club suit une formation organisée par le District de Lyon et du Rhône ou considérée comme conforme par le District de Lyon et du Rhône.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

BUDGET PREVISIONNEL 2016/2017

BUDGET - SAISON 2015/2016		PREVISIONNEL 2016/2017	EXERCICE CLOS AU 30/06/2015	Exercice 2015/2016			Exercice 2014/2015		
Compte	Libellé			Au 31/06/2016	N	Ecart	Au 31/06/15	N-1	Ecart
CHARGES DE FONCTIONNEMENT									
641000	Salaires + Autres frais personnel	340 000,00	384 225,93	304 000,00	367 211,24	26 788,76	356 000,00	315 417,77	20 582,23
641200	Congés payés	-	7 024,82	-	-	-	-	-	-
641202	Sub. FFF CTD - Sylvain RICHARD	- 13 000,00	- 28 098,00	- 28 000,00	- 30 271,62	2 271,62	- 28 000,00	- 28 098,00	98,00
641203	Sub. FFF CTD - Benoît SUBRIN	- 13 000,00	- 28 098,00	- 28 000,00	- 30 271,62	2 271,62	- 28 000,00	- 28 098,00	98,00
641204	Sub La Poste CTDA - JC. LEFRANC	- 14 000,00	- 22 580,00	- 22 000,00	-	22 000,00	- 22 000,00	- 11 132,50	10 847,50
641206	sub FFF AD - Thierry PESTRITTO	-	-	-	-	-	- 7 000,00	-	7 000,00
641207	Sub. FFF CDFA	- 18 000,00	- 19 000,00	- 19 000,00	- 9 500,00	9 500,00	- 16 000,00	- 9 500,00	6 500,00
641209	Sub. Emploi Tremplin - Rémi PELOUX	-	- 2 000,00	-	-	-	- 2 000,00	-	2 000,00
641210	Mise à disposition URAF	-	-	- 3 000,00	- 4 293,00	1 293,00	- 3 000,00	-	3 000,00
641211	Subvention CAE - Erika GIMENEZ + Lisa	- 24 000,00	- 14 883,91	- 13 000,00	- 13 258,64	258,64	- 7 500,00	- 13 309,77	6 209,77
641212	Indemnisation service civique	-	-	-	12,54	- 12,54	-	-	-
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		253 000,00	276 671,84	281 000,00	279 662,90	1 337,10	242 500,00	244 859,50	- 2 359,50
631100	Taxe sur salaires	15 000,00	21 852,00	15 000,00	11 845,00	3 155,00	10 000,00	14 675,00	- 4 675,00
645100	URSSAF	120 000,00	109 185,68	112 000,00	129 139,14	- 17 239,14	112 000,00	99 278,90	12 721,10
645200	Pole emploi Rhône-Alpes -> URSSAF	-	16 426,51	17 000,00	-	17 000,00	16 000,00	14 742,36	1 257,64
645300	APICIL	35 000,00	42 917,51	43 000,00	37 930,23	5 069,77	43 000,00	38 365,23	4 634,77
645310	IONIS	1 000,00	648,17	600,00	661,67	- 61,67	650,00	584,34	65,66
645320	ALLIANZ	5 000,00	-	-	1 753,14	- 1 753,14	-	-	-
647000	Autres charges sociales	12 000,00	15 887,16	15 000,00	12 390,09	2 609,91	15 000,00	13 452,48	1 547,52
CHARGES SOCIALES ET FISCALES		188 000,00	206 917,03	202 600,00	193 819,27	8 780,73	196 650,00	181 098,31	15 551,69
649000	Cotisation UNIFORMATION	4 000,00	4 029,95	4 000,00	4 500,00	- 500,00	4 000,00	4 019,95	- 29,95
649005	Formations des Salariés	4 500,00	585,19	4 500,00	12,00	4 488,00	4 500,00	-	4 500,00
AUTRES REMUNERATIONS		8 500,00	3 444,76	8 500,00	4 512,00	- 3 988,00	8 500,00	4 029,95	4 470,05
606100	Fourn. non stockée (EDF-EAU)	13 000,00	13 720,03	16 000,00	11 860,30	4 139,70	16 000,00	12 669,40	3 330,60
606300	Fourn. stockée	18 000,00	16 496,26	16 000,00	17 072,83	- 1 072,83	16 000,00	16 257,20	- 257,20
606350	Tablettes FMI	11 000,00	-	4 000,00	7 815,68	- 3 815,68	-	-	-
CONSOMMATIONS		42 000,00	30 216,29	36 000,00	28 933,13	3 066,87	32 000,00	28 926,60	3 073,40
610010	Groupement Beaujolais	2 000,00	1 784,80	2 000,00	3 139,75	- 1 139,75	2 000,00	422,54	1 577,46
610110	Groupement Brevenne	2 000,00	1 582,16	2 000,00	2 017,20	- 17,20	2 000,00	320,36	1 679,64
610210	Groupement Saône Métropole	2 000,00	2 024,74	2 000,00	2 783,39	- 783,39	2 000,00	653,42	1 346,58
610310	Groupement Lyon Métropole	2 000,00	1 784,71	2 000,00	2 715,71	- 715,71	2 000,00	773,16	1 226,84
610410	Groupement Vallée du Rhône	2 000,00	1 883,43	2 000,00	2 839,61	- 839,61	2 000,00	703,35	1 296,65
610500	Dépenses groupements	2 000,00	415,10	2 000,00	2 112,70	- 112,70	2 000,00	415,10	1 584,90
GROUPEMENTS		12 000,00	9 274,94	12 000,00	15 606,36	- 3 606,36	12 000,00	3 237,93	8 762,07
613000	Locations diverses	15 000,00	12 680,04	15 000,00	14 371,58	- 28,42	15 000,00	11 910,91	3 089,09
615000	Entretien et réparation	15 000,00	37 036,43	15 000,00	8 388,79	6 611,21	15 000,00	8 132,99	6 867,01
615050	Ménage siège	14 000,00	11 955,00	14 000,00	12 750,00	1 250,00	13 500,00	10 955,00	2 545,00
615055	Ramassage Nicollin	5 000,00	4 512,22	5 000,00	4 880,07	119,93	5 000,00	4 087,43	912,57
615200	Dépenses copropriété	2 000,00	965,75	2 000,00	1 589,09	- 410,91	1 900,00	799,40	1 100,60
615410	Maintenance info et bureautique	4 500,00	3 261,51	3 500,00	3 972,24	- 472,24	3 500,00	3 261,51	238,47
616000	Assurances	9 500,00	9 982,81	10 500,00	9 188,42	1 311,58	7 500,00	9 982,81	- 2 482,81
626000	Honoraires divers	10 000,00	11 577,09	10 000,00	8 920,00	1 080,00	13 500,00	6 533,49	6 966,51
626100	Affranchissements	23 000,00	21 149,90	18 000,00	22 099,52	- 4 099,52	19 000,00	18 838,27	161,73
626110	Téléphone	13 000,00	10 249,59	11 000,00	12 534,84	- 1 534,84	12 000,00	9 401,56	2 598,44
626120	Alarme	2 500,00	2 055,97	2 500,00	2 418,26	- 81,74	2 500,00	2 055,97	444,03
627000	Services bancaires	3 000,00	2 450,56	3 000,00	2 407,73	- 592,27	3 000,00	2 219,86	780,14
SERVICES EXTERIEURS		116 500,00	127 885,89	109 500,00	103 520,54	5 979,46	111 400,00	88 199,22	23 200,78
601500	Dépenses diverses	3 600,00	4 819,76	2 500,00	2 826,47	- 326,47	2 500,00	3 366,26	- 866,26
601510	Subventions aux amicales	2 400,00	1 184,28	2 400,00	690,95	1 709,05	1 800,00	352,74	1 447,26
601600	Récompenses / Fanions	17 000,00	6 393,01	15 000,00	16 831,57	- 1 831,57	13 000,00	271,43	12 728,57
601650	Fair play	13 000,00	12 541,41	13 000,00	-	13 000,00	15 000,00	730,00	14 270,00
601660	Dispositif étoile	12 000,00	-	12 000,00	4 612,10	- 7 387,90	-	-	-
604210	Annuaire	12 000,00	11 760,00	12 000,00	11 760,00	240,00	12 000,00	11 760,00	240,00
623100	Dons	2 000,00	50,00	500,00	100,00	400,00	500,00	50,00	450,00
625000	Missions	6 000,00	5 482,97	6 000,00	6 405,82	- 405,82	5 000,00	3 706,29	1 293,71
625010	Dépacements Impôts	80 000,00	84 236,00	80 000,00	-	80 000,00	72 000,00	-	72 000,00
625105	Indemnités primes d'éloignement	5 000,00	2 350,00	2 500,00	4 680,00	- 2 180,00	-	2 350,00	- 2 350,00
625110	Remb. frais convocations	500,00	66,47	300,00	85,00	215,00	300,00	66,47	233,53
625130	Réceptions	19 000,00	18 688,34	16 000,00	18 671,59	- 2 671,59	15 000,00	17 728,22	- 2 728,22
625145	Dépacements CTDA JC. LEFRANC	1 000,00	879,30	1 000,00	-	1 000,00	1 000,00	-	1 000,00
625151	Dépacements AD T. PESTRITTO	2 000,00	1 191,90	2 000,00	1 019,10	980,90	2 000,00	1 016,10	973,90
625152	Dépacements CTD S. RICHARD	1 500,00	2 962,52	2 500,00	1 962,70	947,30	2 000,00	2 510,42	- 510,42
625153	Dépacements CTD B. SUBRIN	1 500,00	1 643,50	2 000,00	1 625,60	376,40	2 000,00	1 388,20	611,80
625155	Dépacements J. HERNANDEZ	1 500,00	885,30	1 500,00	936,10	- 563,90	1 500,00	751,94	748,06
625156	Dépacements CDFA R. PELOUX	2 500,00	1 932,70	2 500,00	1 611,20	888,80	2 500,00	1 768,00	732,00
625157	Dépacements Educ.Lisa EUSTACHE	2 000,00	766,10	2 000,00	953,37	1 046,63	2 000,00	656,40	1 343,60
625165	AG Ligue	3 000,00	2 315,00	1 500,00	-	1 500,00	1 000,00	-	1 000,00
625170	ANPOT / LFA / AE2F	4 000,00	3 003,13	2 500,00	3 568,95	- 1 068,95	2 500,00	3 003,13	- 503,13
625176	Phase finale U17	-	427,03	-	4 161,00	- 4 161,00	-	3 667,37	-
625180	Frais de délégation	7 000,00	4 202,67	5 500,00	6 242,71	- 742,71	5 000,00	4 167,42	832,58
625181	Désignation arbitre ou observateur	500,00	85,50	500,00	238,00	267,00	500,00	85,50	414,50
625190	Participation info. Régional	4 500,00	3 988,73	4 000,00	2 218,07	1 781,93	4 500,00	2 229,66	2 270,34
625210	CDIP	9 000,00	7 818,00	9 000,00	6 988,00	2 012,00	10 000,00	1 844,00	4 156,00
625310	Commission sportive	500,00	425,85	300,00	525,99	- 225,99	300,00	343,85	- 43,85
625320	Commission féminine	5 000,00	4 536,45	5 000,00	2 475,20	2 524,80	5 000,00	2 649,05	2 350,95
625325	Commission de féminisation	1 000,00	928,00	1 000,00	750,00	250,00	1 000,00	928,00	72,00
625330	Commission foot entreprise	500,00	235,81	300,00	510,86	- 210,86	300,00	-	300,00



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

BUDGET - SAISON 2015/2016		PREVISIONNEL 2016/2017	EXERCICE CLOS AU 30/06/2015	Exercice 2015/2016			Exercice 2014/2015		
Compte	Libellé			Au 21/06/2016	N	Ecart	Au 21/06/15	N-1	Ecart
625335	Commission Futsal	3 500,00	2 903,41	2 500,00	3 255,50	- 755,50	2 500,00	2 903,41	- 403,41
625340	Commission des terrains	500,00	385,21	700,00	290,98	- 409,02	700,00	169,05	- 530,95
625350	Commission foot loisirs	1 000,00	946,40	1 000,00	952,66	- 47,34	1 000,00	375,74	- 624,26
625360	Commission Coupe Lyon/Rhône Seniors	15 000,00	15 380,67	12 000,00	16 197,21	- 4 197,21	15 000,00	14 533,67	- 466,33
625370	Com. Coupe Lyon/Rhône Vétérans et Jeunes	3 500,00	2 922,66	3 500,00	3 024,60	- 475,40	3 500,00	210,00	- 3 290,00
625400	Commission Arbitres	4 500,00	3 693,68	8 500,00	10 973,05	- 2 473,05	9 000,00	7 517,81	- 1 482,19
625410	Stages Arbitres	22 000,00	12 162,74	12 500,00	11 235,51	- 1 264,49	12 000,00	11 042,70	- 957,30
625430	Observateurs / Accompagnateurs	30 000,00	26 542,61	28 500,00	22 586,00	- 5 914,00	28 000,00	15 044,61	- 12 955,39
625495	Séminaire CTRA / CTDA				17,32	- 17,32			
625700	Commission Technique et des Jeunes	16 000,00	12 252,30	15 000,00	13 677,90	- 1 322,10	16 000,00	11 913,80	- 4 086,20
625710	Rassemblement / Détections	14 500,00	9 955,30	14 000,00	6 633,17	- 7 366,83	12 500,00	8 019,30	- 4 480,70
625720	Stages CFF1	16 500,00	16 963,59	16 500,00	11 039,00	- 5 461,00	15 000,00	11 907,59	- 3 092,41
625721	Stages CFF2	14 000,00	11 210,84	13 000,00	10 960,41	- 2 039,59	11 500,00	10 970,84	- 529,16
625722	Stages Modules	9 000,00	11 249,00	9 000,00	10 336,52	- 1 336,52	10 000,00	7 297,00	- 2 703,00
625723	Stages CFF3	14 000,00	11 423,33	13 000,00	7 595,40	- 5 404,60	11 500,00	8 127,33	- 3 372,67
625724	Stages CFF4	3 500,00	2 144,00	2 500,00	2 756,50	- 256,50	2 500,00	1 664,00	- 836,00
625736	Formation professionnalisante	3 500,00	288,00	3 500,00	2 622,50	- 877,50	5 000,00	178,00	- 4 822,00
625726	Stages gardien de but + Futsal	1 000,00	514,00	1 000,00	397,10	- 602,90	1 000,00	256,00	- 750,00
625728	Stages UFRSTAPS	2 000,00	1 055,12	3 500,00	473,66	- 3 026,34	4 500,00	1 055,12	- 3 444,88
625729	Formation responsable technique	1 000,00	656,00	1 000,00		- 1 000,00	1 000,00		- 1 000,00
625730	Journée Nationale des Débutants	1 500,00		5 000,00	6 044,99	- 1 044,99			
625740	Sections sportives	14 500,00	14 797,71	14 500,00	1 858,10	- 12 641,90	14 500,00	1 993,35	- 12 506,65
625742	Visites Terrains PAC + Label	5 000,00	4 034,00	6 000,00		- 6 000,00	5 000,00	1 178,00	- 3 822,00
625745	Fonctionnement PAC + Label +PEF	1 000,00	1 067,99	1 000,00	203,66	- 796,34	1 000,00	975,00	- 25,00
625746	Mon euro 2016	1 500,00		1 000,00		- 1 000,00			
625750	Commission Médicale	5 000,00	3 125,00	4 500,00	4 739,43	- 239,43	4 500,00	3 125,00	- 1 375,00
625760	Bons de formation		310,00		30,00	- 30,00		150,00	- 150,00
625800	Formation Diagnostic Clubs					- 5 000,00			- 5 000,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		423 000,00	356 283,31	398 500,00	250 332,47	- 148 167,53	372 400,00	191 959,79	- 184 107,58
635100	Taxe foncière	17 500,00	16 532,00	17 500,00	17 363,00	- 137,00	16 500,00	16 532,00	- 32,00
637500	Impôts divers	500,00		500,00		- 500,00	200,00		- 200,00
IMPOTS ET TAXES		18 000,00	16 532,00	18 000,00	17 363,00	- 637,00	16 700,00	16 532,00	- 168,00
671100	Charges exceptionnelles		1 495,50			-			-
681110	Dot. Amort. Immo. Incorporel		1 121,06			-			-
681120	Dot. Amort. Immo. Corporel	40 000,00	36 112,01	40 000,00		- 40 000,00	36 000,00		- 36 000,00
DOT. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		40 000,00	38 728,57	40 000,00		- 40 000,00	36 000,00		- 36 000,00
TOTAL GENERAL		1 101 000,00	1 065 954,63	1 106 100,00	893 751,67	- 208 348,33	1 028 150,00	758 843,30	- 272 974,07

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT									
701100	Déplacements Impôts	80 000,00	84 236,00	80 000,00	-	- 80 000,00	72 000,00	-	- 72 000,00
702100	Cotisations clubs libres	21 000,00	21 240,00	21 000,00	21 130,00	- 130,00	21 000,00	21 240,00	- 240,00
702110	Cotisations foot entreprise Métropole	1 000,00	1 890,00	2 000,00	1 080,00	- 920,00	2 200,00	1 890,00	- 310,00
702115	Cotisations foot entreprise NR	200,00			180,00	- 180,00			
702120	Cotisations comité directeur	1 200,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00	-	1 200,00	1 200,00	-
702130	Cotisations foot loisirs Métropole	4 200,00	5 940,00	6 000,00	4 230,00	- 1 770,00	6 300,00	5 940,00	- 360,00
702135	Cotisations foot loisirs NR	1 000,00			900,00	- 900,00			
702140	Cotisations futsal Métropole	2 000,00	4 230,00	4 000,00	2 180,00	- 1 840,00	4 000,00	4 230,00	- 230,00
702145	Cotisations futsal NR	1 000,00			1 080,00	- 1 080,00			
702150	Frais de gestion	19 000,00	20 956,00	21 000,00	19 166,00	- 1 834,00	21 500,00	20 956,00	- 544,00
702500	Amendes administratives	45 000,00	54 717,00	41 000,00	50 041,00	- 9 041,00	37 000,00	50 673,50	- 13 673,50
702505	Amendes foot loisirs Métropole	1 000,00	2 046,00	1 000,00	1 147,00	- 147,00	1 000,00	496,00	- 504,00
702510	Amendes foot loisirs NR	200,00			279,00	- 279,00			
702550	Amendes s/réclamation Métropole	200,00	498,00	500,00	198,00	- 302,00	500,00	474,00	- 26,00
702555	Amendes s/réclamation NR	200,00			186,00	- 186,00			
702560	Amendes discipline	238 500,00	250 883,99	240 000,00	247 646,00	- 7 646,00	236 800,00	243 332,99	- 6 532,99
702580	Amendes internet + FMI	6 000,00	4 784,00	4 000,00	5 811,00	- 1 811,00	4 000,00	4 784,00	- 784,00
702590	Amendes forfait	15 000,00	18 752,50	15 000,00	26 613,00	- 11 613,00	22 000,00	16 317,50	- 5 682,50
702700	Frais de proc. disciplinaires ou d'appel Métropole	3 000,00	4 690,00	4 000,00	3 358,00	- 642,00	2 000,00	3 710,00	- 1 710,00
702705	Frais de proc. disciplinaires ou d'appel NR	2 000,00			2 310,00	- 2 310,00			
702710	Réclamations Métropole	6 500,00	15 524,50	12 500,00	6 660,00	- 5 840,00	12 500,00	15 257,50	- 2 757,50
702715	Réclamations NR	6 500,00			6 714,00	- 6 714,00			
703210	Annuaire	15 000,00	17 468,00	17 500,00	15 793,00	- 1 707,00	18 000,00	17 468,00	- 532,00
704000	Publicité et mécénat	20 000,00	20 500,00	40 000,00	33 800,00	- 6 200,00	24 000,00	16 500,00	- 7 500,00
705000	Redevance antenne relais					- 5 000,00			- 5 000,00
706110	Stages CFF1 Métropole	12 500,00	22 763,50	22 000,00	11 657,50	- 10 342,50	21 000,00	22 468,50	- 1 468,50
706115	Stages CFF1 NR	7 500,00			6 685,00	- 6 685,00			
706120	Stages CFF2 Métropole	15 000,00	17 996,00	18 000,00	15 440,00	- 2 560,00	20 000,00	17 906,00	- 2 094,00
706130	Stages CFF2 NR	5 000,00			4 350,00	- 4 350,00			
706121	Stages CFF3 Métropole	16 000,00	17 170,00	18 000,00	16 820,00	- 1 180,00	20 000,00	17 140,00	- 2 860,00
706123	Stages CFF3 NR	8 000,00			7 780,00	- 7 780,00			
706122	Stages CFF4 Métropole	4 000,00	4 960,00	4 000,00	4 322,50	- 322,50	3 500,00	4 030,00	- 530,00
706124	Stages CFF4 NR	2 000,00			1 735,00	- 1 735,00			
706125	Stages Modules Métropole	14 000,00	14 805,00	15 000,00	14 296,00	- 704,00	15 500,00	14 805,00	- 695,00
706126	Stages Modules NR	7 000,00			7 615,00	- 7 615,00			
706128	Stages UFRSTAPS Métropole	3 500,00	5 950,00	9 000,00	3 440,00	- 5 560,00	7 500,00	4 930,00	- 2 570,00
706129	Stages UFRSTAPS NR	1 500,00			1 360,00	- 1 360,00			
706180	Formation professionnalisante	10 000,00	8 163,80	13 000,00	3 559,01	- 9 440,99	9 000,00	2 558,80	- 6 441,20



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

BUDGET - SAISON 2015/2016		PREVISIONNEL	EXERCICE CLOS	Exercice 2015/2016			Exercice 2014/2015		
		2016/2017	AU 30/06/2015	Au 21/06/2016	N		Au 21/06/15	N-1	
Compte	Libellé			Budgété	Réalisé	Ecart	Budgété	Réalisé	Ecart
706162	Formation responsable technique Métropole	800,00	630,00	1 000,00	230,00	790,00	1 000,00	630,00	370,00
706163	Formation responsable technique NR	200,00			140,00	140,00			
706170	Stages gardien de but + Futsal Métropole	800,00	1 155,00	1 000,00	1 030,00	30,00	1 500,00	1 155,00	345,00
706175	Stages gardien de but + Futsal NR	200,00			805,00	805,00			
706200	Com. arbitres (absences + amendes)	3 500,00	3 357,50	3 500,00	1 976,00	1 524,00	3 500,00	2 459,50	1 040,50
706210	Cotis. arbitres jeunes + adultes	29 500,00	29 311,04	28 000,00	28 851,50	851,50	28 000,00	28 906,50	906,50
706230	Livres arbitres	11 500,00	7 207,00	8 000,00	11 955,50	3 955,50	8 000,00	7 611,54	388,46
707130	Commission Coupe Rhône Seniors	1 000,00	1 492,75	1 000,00	988,97	11,03	1 000,00	5 947,25	4 947,25
PRODUITS DES PRESTATIONS		643 200,00	664 317,58	652 200,00	596 698,98	55 501,02	630 500,00	555 017,58	75 482,42
710020	Engagements Beaujolais	2 000,00	2 080,00	2 000,00	2 366,00	366,00	1 900,00	2 080,00	180,00
710030	Coupes Beaujolais	4 000,00	3 806,50	3 500,00	4 196,00	696,00	3 300,00	3 806,50	506,50
710040	Amendes Beaujolais	2 500,00	3 253,00	2 100,00	2 771,00	671,00	1 400,00	2 897,00	1 297,00
710120	Engagements Brevenne	2 500,00	2 626,00	2 500,00	2 801,00	301,00	2 300,00	2 626,00	326,00
710130	Coupes Brevenne	4 000,00	4 185,50	4 000,00	4 217,00	217,00	3 400,00	4 185,50	585,50
710140	Amendes Brevenne	3 000,00	3 404,50	2 600,00	3 431,00	831,00	2 000,00	2 839,50	839,50
710220	Engagements Saône Métropole	2 500,00	2 378,00	2 000,00	2 875,00	875,00	2 000,00	2 378,00	378,00
710230	Coupes Saône Métropole	3 000,00	2 372,00	2 000,00	3 044,00	1 044,00	1 900,00	2 372,00	472,00
710240	Amendes Saône Métropole	2 500,00	2 214,00	2 100,00	2 904,50	804,50	1 500,00	2 214,00	714,00
710320	Engagements Lyon Métropole	3 000,00	3 612,00	3 300,00	3 304,00	4,00	3 300,00	3 612,00	312,00
710330	Coupes Lyon Métropole	2 500,00	2 592,00	2 500,00	2 713,00	213,00	2 500,00	2 592,00	92,00
710340	Amendes Lyon Métropole	3 000,00	4 295,50	2 600,00	3 394,00	794,00	2 000,00	3 462,00	1 462,00
710420	Engagements Vallée du Rhône	3 000,00	3 033,00	2 700,00	3 256,00	556,00	2 600,00	3 033,00	433,00
710430	Coupes Vallée du Rhône	3 000,00	3 679,00	3 500,00	3 536,00	36,00	2 000,00	3 679,00	1 679,00
710440	Amendes Vallée du Rhône	2 000,00	2 936,50	1 600,00	2 452,00	852,00	1 500,00	2 612,00	1 112,00
GROUPEMENTS		42 500,00	46 467,50	39 000,00	47 260,50	8 260,50	34 000,00	43 388,50	9 388,50
740000	Subvention exceptionnelle LRAF		7 180,19						
740010	Subvention LRAF	110 000,00	107 414,77	110 000,00	111 228,22	1 228,22	96 000,00	52 133,00	43 867,00
740015	Subvention FFF	8 000,00	14 350,00	8 000,00	45 280,00	37 280,00	8 000,00	550,00	7 450,00
740018	Subvention Plan Sport Emploi	5 000,00	10 000,00	7 500,00	7 500,00	-	10 000,00	10 000,00	-
740020	Subvention CND5	54 000,00	38 000,00	42 000,00	42 210,00	210,00	40 000,00	38 000,00	2 000,00
740035	Subvention Contrat Objectif	121 000,00	122 140,00	125 000,00	128 587,00	3 587,00	93 900,00	56 338,20	37 561,80
740050	Subvention Conseil Général + Métropole	39 000,00	35 000,00	40 000,00	39 250,00	750,00	35 000,00	35 000,00	-
740070	Subvention Coupe de France	7 000,00	4 550,00	7 000,00	7 050,00	50,00	7 000,00	-	7 000,00
740099	Subventions diverses		-	1 500,00	-	1 500,00	5 150,00	-	5 150,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		344 000,00	338 634,96	341 000,00	381 105,22	40 105,22	295 050,00	192 021,20	103 028,80
755025	Engag. féminines	2 000,00	1 677,00	1 500,00	2 034,00	534,00	1 300,00	1 677,00	377,00
755030	Engag. clubs libres	20 000,00	21 784,00	21 500,00	21 796,00	296,00	21 500,00	21 784,00	284,00
755035	Engag. foot entreprise Métropole	500,00	728,00	500,00	342,00	158,00	400,00	728,00	328,00
755036	Engag.foot entreprise NR				36,00	36,00			
755040	Engag. Coupes Foot Entreprise Métropole	500,00	685,50	600,00	255,00	345,00	600,00	685,50	85,50
755041	Engag. Coupes Foot Entreprise NR				30,00	30,00			
755045	Engag. Coupe VIAL Métropole	200,00	533,00	500,00	168,00	332,00	400,00	533,00	133,00
755046	Engag. Coupe VIAL NR	400,00			441,00	441,00			
755050	Engag. foot loisirs	5 000,00	5 367,00	5 300,00	5 198,00	102,00	5 500,00	5 367,00	133,00
755055	Engag. Coupes Foot Loisirs	4 500,00	4 785,00	4 500,00	4 708,00	208,00	4 500,00	4 785,00	285,00
755060	Engag. Coupe Lyon Rhône Seniors	7 500,00	7 786,50	7 500,00	7 788,00	288,00	7 500,00	7 786,50	286,50
755073	Eng. Coupe Lyon Rhône Vétérans	2 500,00	2 566,50	2 500,00	2 552,00	52,00	2 500,00	2 566,50	66,50
755065	Engag. Coupe Lyon Rhône U19	1 500,00	1 701,00	1 500,00	1 593,00	93,00	1 500,00	1 701,00	201,00
755066	Engag. Coupe Lyon Rhône U17	1 500,00	1 683,50	1 500,00	1 653,00	153,00	1 500,00	1 683,50	183,50
755067	Engag. Coupe Lyon Rhône U15	1 500,00	1 645,00	1 500,00	1 674,00	174,00	1 500,00	1 645,00	145,00
755069	Engag. Futsal	3 000,00	3 441,00	3 500,00	2 997,00	503,00	3 000,00	3 441,00	441,00
755070	Engag. Coupe Lyon Rhône futsal	4 000,00	4 536,00	4 000,00	5 103,00	1 103,00	3 500,00	4 536,00	1 036,00
755074	Engag. Coupe de l'Avenir Métropole	400,00	858,00	500,00	400,00	100,00	500,00	858,00	358,00
755079	Engag. Coupe de l'Avenir NR	200,00			240,00	240,00			
755080	Engag.pratique futsal U15/U17 NR	200,00			150,00	150,00			
755071	Eng. pratique Futsal U15/U17 Métropole	400,00	570,00	500,00	330,00	170,00	400,00	570,00	170,00
755200	Tournois Métropole	1 000,00	3 045,00	2 500,00	1 071,00	1 429,00	2 500,00	1 680,00	820,00
755205	Tournois NR	1 500,00			1 575,00	1 575,00			
ENGAGEMENTS		58 300,00	63 392,00	59 900,00	62 134,00	2 234,00	58 600,00	62 027,00	3 427,00
787500	Rep.prov.risq.et charges exp.		3 811,25						
791000	Transfert charges exp.	7 000,00	5 680,85	7 000,00	5 874,00	1 126,00	6 000,00	1 531,80	4 468,20
REPRISE DE PROVISIONS		7 000,00	9 492,10	7 000,00	5 874,00	1 126,00	6 000,00	1 531,80	4 468,20
764000	Intérêts bancaires	6 000,00	9 081,75	7 000,00	7 031,07	31,07	4 000,00	6 133,84	2 133,84
SERVICES BANCAIRES		6 000,00	9 081,75	7 000,00	7 031,07	31,07	4 000,00	6 133,84	2 133,84
TOTAL GENERAL		1 101 000,00	1 131 385,89	1 106 100,00	1 100 203,77	5 996,23	1 028 150,00	860 119,92	168 030,08



COMPTE DE RESULTAT 2015/2016

	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	%	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
Ventes diverses						
Produits des prestations	691 381	100,00	664 318	100,00	27 063	4,07
Produits des activités annexes						
Groupements	48 049	6,95	46 468	6,99	1 581	3,40
Remboursements						
Subventions de fonctionnement	394 687	57,09	338 635	50,97	56 052	16,55
Engagements	62 134	8,99	63 393	9,54	-1 259	-1,99
Reprise de provisions & trans	6 284	0,91	20 438	3,08	-14 154	-69,25
Total produits fonction.	1 202 535	173,93	1 133 251	170,59	69 284	6,11
CHARGES DE FONCTIONNEMENT						
Rémunération du personnel	314 237	45,45	276 672	41,65	37 565	13,58
Charges sociales et fiscales	227 962	32,97	206 917	31,15	21 045	10,17
Charges connexes						
Autres rémunérations	5 146	0,74	3 445	0,52	1 701	49,39
Personnel extérieurs						
Consommations	29 821	4,31	30 216	4,55	-395	-1,31
Groupements	16 725	2,42	9 275	1,40	7 450	80,33
Services extérieurs	109 112	15,78	127 886	19,25	-18 773	-14,68
Autres services extérieurs	405 070	58,59	356 283	53,63	48 787	13,69
Impôts, taxe et vers. assim.	17 815	2,58	16 532	2,49	1 283	7,76
Subventions versées						325,00
Dot. Amortiss. & Provisions	57 601	8,33	43 887	6,61	13 714	31,25
Total des charges de fonction.	1 183 491	171,18	1 071 113	161,24	112 378	10,49
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	19 044	2,75	62 138	9,35	-43 094	-69,35
Produits financiers	9 185	1,33	9 082	1,37	103	1,13
Charges financières	-4				-4	
Résultat financier	9 189	1,33	9 082	1,37	107	1,18
RESULTAT COURANT	28 233	4,08	71 219	10,72	-42 987	-60,36
Produits exceptionnels	1 050	0,15			1 050	
Reprise / amort. & provisions	3 811	0,55	3 811	0,57		
Charges exceptionnelles	17 559	2,54	6 153	0,93	11 407	185,39
Dot. Amortiss. & Provisions						
Résultat exceptionnel	-12 697	-1,84	-2 341	-0,35	-10 356	442,32
EXCEDENT OU PERTE	15 535	2,25	68 878	10,37	-53 343	-77,45



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	%	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT						
- 701100 DEPLACEMENTS IMPOTS	81 901,00	11,85	84 236,00	12,68	-2 335,00	-2,77
- 702100 COTISATIONS CLUBS LIBRES	21 130,00	3,06	21 240,00	3,20	-110,00	-0,52
- 702110 COTISATIONS FOOT ENTREPRISE METF	1 080,00	0,16	1 890,00	0,28	-810,00	-42,86
- 702115 COTISATIONS FOOT ENTREPRISES NR	180,00	0,03			180,00	
- 702120 COTISATIONS COMITE DIRECTEUR	1 200,00	0,17	1 200,00	0,18		
- 702130 COTISATIONS FOOT LOISIR METROPOLE	4 230,00	0,61	5 940,00	0,89	-1 710,00	-28,79
- 702135 COTISATIONS FOOT LOISIRS NR	900,00	0,13			900,00	
- 702140 COTISATIONS FUTSAL METROPOLE	2 160,00	0,31	4 230,00	0,64	-2 070,00	-48,94
- 702145 COTISATIONS FUTSAL NR	1 080,00	0,16			1 080,00	
- 702150 FRAIS DE GESTION METROPOLE	10 912,00	1,58	20 956,00	3,15	-10 044,00	-47,93
- 702155 FRAIS DE GESTION NR	8 254,00	1,19			8 254,00	
- 702500 AMENDES ADMINISTRATIVES	50 002,00	7,23	54 717,00	8,24	-4 715,00	-8,62
- 702505 AMENDES FOOT LOISIR METROPOLE	1 085,00	0,16	2 046,00	0,31	-961,00	-46,97
- 702510 AMENDES FOOT LOISIRS NR	279,00	0,04			279,00	
- 702550 AMENDES / RECLAMATION METROPOLI	216,00	0,03	498,00	0,07	-282,00	-56,63
- 702555 AMENDES S/RECLAMATION NR	186,00	0,03			186,00	
- 702560 AMENDES DISCIPLINE	252 279,00	36,49	250 883,99	37,77	1 395,01	0,56
- 702580 AMENDES INTERNET + FMI	5 811,00	0,84	4 784,00	0,72	1 027,00	21,47
- 702590 AMENDES FORFAIT	26 519,00	3,84	18 752,50	2,82	7 766,50	41,42
- 702700 FRAIS PROC. DISCIPL. OU APPEL METR	3 673,00	0,53	4 690,00	0,71	-1 017,00	-21,68
- 702705 FRAIS PROCED DISC OU APPEL NR	2 310,00	0,33			2 310,00	
- 702710 RECLAMATIONS METROPOLE	6 705,00	0,97	15 524,50	2,34	-8 819,50	-56,81
- 702715 RECLAMATIONS NR	6 714,00	0,97			6 714,00	
- 703210 ANNUIAIRES	15 793,00	2,28	17 468,00	2,63	-1 675,00	-9,59
- 704000 PUBLICITE ET MECENAT	39 097,50	5,65	20 500,00	3,09	18 597,50	90,72
- 706110 STAGE CFF1 METROPOLE	11 717,50	1,69	22 763,50	3,43	-11 046,00	-48,53
- 706115 STAGES CFF1 NR	6 775,00	0,98			6 775,00	
- 706120 STAGE CFF2 METROPOLE	15 560,00	2,25	17 996,00	2,71	-2 436,00	-13,54
- 706121 STAGE CFF3 METROPOLE	16 880,00	2,44	17 170,00	2,58	-290,00	-1,69
- 706122 Stages CFF4 METROPOLE	4 322,50	0,63	4 960,00	0,75	-637,50	-12,85
- 706123 STAGES CFF3 NR	8 100,00	1,17			8 100,00	
- 706124 STAGES CFF4 NR	1 735,00	0,25			1 735,00	
- 706125 STAGES MODULES METROPOLE	14 296,00	2,07	14 805,00	2,23	-509,00	-3,44
- 706126 STAGES MODULES NR	7 615,00	1,10			7 615,00	
- 706128 STAGE UFRSTAPS METROPOLE	3 440,00	0,50	5 950,00	0,90	-2 510,00	-42,18
- 706129 STAGES UFRSTAPS NR	1 360,00	0,20			1 360,00	
- 706130 STAGES CFF2 NR	4 470,00	0,65			4 470,00	
- 706162 FORMATION RESP. TECHN. METROPOLI	210,00	0,03	630,00	0,09	-420,00	-66,67
- 706163 FORMATION RESP. TECHNIQUE NR	140,00	0,02			140,00	
- 706170 STAGES GARDIEN BUT + FUTSAL METI	1 030,00	0,15	1 155,00	0,17	-125,00	-10,82
- 706175 TAGES GARDIEN DE BUT+FUTSAL NR	805,00	0,12			805,00	
- 706180 Formation Professionnalisante METRO	1 399,01	0,20	8 163,80	1,23	-6 764,79	-82,86
- 706185 FORMATION PROFESSIONNALISANTE F	2 160,00	0,31			2 160,00	
- 706200 COM.ARBITRES (ABS+AMENDES)	2 699,00	0,39	3 157,50	0,48	-458,50	-14,52
- 706210 COTIS ARBITRES JEUNES+ADULTES	28 851,50	4,17	29 311,04	4,41	-459,54	-1,57



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	%	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 706230 LIVRES ARBITRES	11 955,50	1,73	7 207,00	1,08	4 748,50	65,89
- 707130 COM. COUPE DU RHONE SENIORS	2 163,47	0,31	1 492,75	0,22	670,72	44,93
Produits des prestations	691 380,98	100,00	664 317,58	100,00	27 063,40	4,07
- 710020 ENGAGEMENTS BEAUJOLAIS	2 366,00	0,34	2 080,00	0,31	286,00	13,75
- 710030 COUPES BEAUJOLAIS	4 196,00	0,61	3 806,50	0,57	389,50	10,23
- 710040 AMENDES BEAUJOLAIS	2 771,00	0,40	3 253,00	0,49	-482,00	-14,82
- 710120 ENGAGEMENT BREVENNE	2 801,00	0,41	2 626,00	0,40	175,00	6,66
- 710130 COUPES BREVENNE	4 217,00	0,61	4 185,50	0,63	31,50	0,75
- 710140 AMENDES BREVENNE	3 521,00	0,51	3 404,50	0,51	116,50	3,42
- 710220 ENGAGEMENTS SAONE METROPOLE	2 875,00	0,42	2 378,00	0,36	497,00	20,90
- 710230 COUPE SAONE METROPOLE	3 044,00	0,44	2 372,00	0,36	672,00	28,33
- 710240 AMENDES SAONE METROPOLE	3 602,50	0,52	2 214,00	0,33	1 388,50	62,71
- 710320 ENGAGEMENTS LYON METROPOLE	3 304,00	0,48	3 612,00	0,54	-308,00	-8,53
- 710330 COUPES LYON METROPOLE	2 713,00	0,39	2 592,00	0,39	121,00	4,67
- 710340 AMENDES LYON METROPOLE	3 394,00	0,49	4 295,50	0,65	-901,50	-20,99
- 710420 ENGAGEMENTS VALLEE DU RHONE	3 256,00	0,47	3 033,00	0,46	223,00	7,35
- 710430 COUPES VALLEE DU RHONE	3 536,00	0,51	3 679,00	0,55	-143,00	-3,89
- 710440 AMENDES VALLEE DU RHONE	2 452,00	0,35	2 936,50	0,44	-484,50	-16,50
Groupements	48 048,50	6,95	46 467,50	6,99	1 581,00	3,40
- 740000 SUBV. EXCEPTIO LRAF	7 881,95	1,14	7 180,19	1,08	701,76	9,77
- 740010 SUBVENTIONS LRAF	111 228,22	16,09	107 414,77	16,17	3 813,45	3,55
- 740015 SUBVENTIONS FFF	50 980,00	7,37	14 350,00	2,16	36 630,00	255,26
- 740018 SUBVENTIONS PLAN SPORT EMPLOI	7 500,00	1,08	10 000,00	1,51	-2 500,00	-25,00
- 740020 SUBVENTION CNDS	42 210,00	6,11	38 000,00	5,72	4 210,00	11,08
- 740035 SUBVENTIONS CONTRAT OBJECTIF	128 587,00	18,60	122 140,00	18,39	6 447,00	5,28
- 740050 SUBVENTIONS NOUVEAU RHONE+MET	39 250,00	5,68	35 000,00	5,27	4 250,00	12,14
- 740070 SUBVENTIONS COUPE DE FRANCE	7 050,00	1,02	4 550,00	0,68	2 500,00	54,95
Subventions de fonctionnement	394 687,17	57,09	338 634,96	50,97	56 052,21	16,55
- 755025 ENGAGEMENTS FEMININES	2 034,00	0,29	1 677,00	0,25	357,00	21,29
- 755030 ENGAGEMENTS CLUBS LIBRES	21 796,00	3,15	21 784,00	3,28	12,00	0,06
- 755035 ENG.G. FOOT ENTREPRISE METROPOL	342,00	0,05	728,00	0,11	-386,00	-53,02
- 755036 ENG.G. FOOT ENTREPRISE NR	36,00	0,01			36,00	
- 755040 ENG COUPES FOOT ENTREPRISE METR	255,00	0,04	685,50	0,10	-430,50	-62,80
- 755041 ENG.G. COUPES FOOT ENTREP. NR	30,00				30,00	
- 755045 ENG COUPE VIAL METROPOLE	168,00	0,02	533,00	0,08	-365,00	-68,48
- 755046 ENG.G. COUPE VIAL NR	441,00	0,06			441,00	
- 755050 ENGAGEMENTS FOOT LOISIRS	5 198,00	0,75	5 367,00	0,81	-169,00	-3,15
- 755055 ENG. COUPES FOOT LOISIRS	4 708,00	0,68	4 785,00	0,72	-77,00	-1,61
- 755060 ENG. COUPE LYON/RHONE SENIORS	7 788,00	1,13	7 786,50	1,17	1,50	0,02
- 755065 ENG. COUPE LYON/RHONE U19	1 593,00	0,23	1 701,00	0,26	-108,00	-6,35
- 755066 ENG. COUPE LYON/RHONE U17	1 653,00	0,24	1 683,50	0,25	-30,50	-1,81
- 755067 ENG. COUPE LYON/RHONE U15	1 674,00	0,24	1 645,00	0,25	29,00	1,76
- 755069 ENGAGEMENT FUTSAL	2 997,00	0,43	3 441,00	0,52	-444,00	-12,90
- 755070 ENG. COUPE LYON/RHONE FUTSAL	5 103,00	0,74	4 536,00	0,68	567,00	12,50
- 755071 ENG. PRATIQUE FUTSAL U15/U17 METF	330,00	0,05	570,00	0,09	-240,00	-42,11
- 755073 ENG. COUPE LYON/RHONE VETERANS	2 552,00	0,37	2 566,50	0,39	-14,50	-0,56



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	%	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 755074 ENGAG. COUPE DE L'AVENIR METROPO	400,00	0,06	858,00	0,13	-458,00	-53,38
- 755079 ENGAG. COUPE DE L'AVENIR NR	240,00	0,03			240,00	
- 755080 ENG PRATIQUE FUTSAL U15/U17 NR	150,00	0,02			150,00	
- 755200 TOURNOIS METROPOLE	1 071,00	0,15	3 045,00	0,46	-1 974,00	-64,83
- 755205 TOURNOIS NR	1 575,00	0,23			1 575,00	
- 758000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURA	0,01		0,80		-0,79	-98,75
Engagements	62 134,01	8,99	63 392,80	9,54	-1 258,79	-1,99
- 781500 REP.PROV.RISQ. ET CHARG. EXCEP.			14 757,05	2,22	-14 757,05	-100,00
- 791000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOIT.	6 284,05	0,91	5 680,85	0,86	603,20	10,62
Reprise de provisions & trans	6 284,05	0,91	20 437,90	3,08	-14 153,85	-69,25
Total produits fonction.	1 202 534,71	173,93	1 133 250,74	170,59	69 283,97	6,11
<u>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</u>						
- 641000 SALAIRES + AUTRES FRAIS PERSO	399 770,80	57,82	384 225,93	57,84	15 544,87	4,05
- 641100 13EME MOIS	15 778,72	2,28			15 778,72	
- 641200 CONGES PAYES	3 016,68	0,44	7 024,82	1,06	-4 008,14	-57,06
- 641202 SUB FFF CTD - SYLVAIN RICHAR	-30 271,62	-4,38	-28 098,00	-4,23	-2 173,62	7,74
- 641203 SUBV FFF CTD - BENOIT SUBRIN	-30 271,62	-4,38	-28 098,00	-4,23	-2 173,62	7,74
- 641204 SUB LA POSTE CTDA - JC LEFRANC			-22 580,00	-3,40	22 580,00	-100,00
- 641207 SUB FFF CDFA	-19 000,00	-2,75	-19 000,00	-2,86		
- 641209 SUB EMPLOI TREMPIN - REMI PELOUX			-2 000,00	-0,30	2 000,00	-100,00
- 641210 MISE A DISPO LRAF / CTF	-9 839,73	-1,42			-9 839,73	
- 641211 SUBVENTIONS CAE CUI	-14 958,60	-2,16	-14 802,91	-2,23	-155,69	1,05
- 641212 INDEMNISATION SERVICE CIVIQUE	12,54				12,54	
Rémunération du personnel	314 237,17	45,45	276 671,84	41,65	37 565,33	13,58
- 631100 TAXE SUR SALAIRES	18 657,80	2,70	21 852,00	3,29	-3 194,20	-14,62
- 645100 URSSAF	142 414,23	20,60	109 185,68	16,44	33 228,55	30,43
- 645200 POLE EMPLOI RHONE ALPES			16 426,51	2,47	-16 426,51	-100,00
- 645300 APICIL	42 379,07	6,13	42 917,51	6,46	-538,44	-1,25
- 645310 IONIS	727,23	0,11	648,17	0,10	79,06	12,20
- 645320 ALLIANZ	2 337,52	0,34			2 337,52	
- 647000 AUTRES CHARGES SOCIALES	21 446,63	3,10	15 887,16	2,39	5 559,47	34,99
Charges sociales et fiscales	227 962,48	32,97	206 917,03	31,15	21 045,45	10,17
- 649000 COTISATION AGEFOS	5 074,00	0,73	4 029,95	0,61	1 044,05	25,91
- 649005 FORMATIONS DES SALAIRES	72,00	0,01	-585,19	-0,09	657,19	-112,30
Autres rémunérations	5 146,00	0,74	3 444,76	0,52	1 701,24	49,39
- 606100 FOURN. NON STOCKEE (EDF - EAU)	12 147,52	1,76	13 720,03	2,07	-1 572,51	-11,46
- 606300 FOURN. STOCKEE	18 423,05	2,66	16 496,26	2,48	1 926,79	11,68
- 606350 TABLETTES FMI	-749,24	-0,11			-749,24	
Consommations	29 821,33	4,31	30 216,29	4,55	-394,96	-1,31
- 610010 GROUPEMENT BEAUJOLAIS	3 107,25	0,45	1 784,80	0,27	1 322,45	74,10
- 610110 GROUPEMENT BREVENNE	2 408,45	0,35	1 382,16	0,21	1 026,29	74,25
- 610210 GROUPEMENT SAONE METROPOLE	3 218,79	0,47	2 024,74	0,30	1 194,05	58,97
- 610310 GROUPEMENT : LYON METROPOLE	3 038,48	0,44	1 784,71	0,27	1 253,77	70,25
- 610410 GROUPEMENT VALLEE DU RHONE	2 839,61	0,41	1 883,43	0,28	956,18	50,77
- 610500 DEPENSES GROUPEMENTS	2 112,70	0,31	415,10	0,06	1 697,60	408,96
Groupelements	16 725,28	2,42	9 274,94	1,40	7 450,34	80,33



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	%	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 613000 LOCATIONS DIVERSES	14 371,58	2,08	12 680,04	1,91	1 691,54	13,34
- 615000 ENTRETIEN ET REPARATION	9 938,05	1,44	37 036,43	5,58	-27 098,38	-73,17
- 615050 MENAGE SIEGE	12 850,00	1,86	11 955,00	1,80	895,00	7,49
- 615055 RAMASSAGE NICOLLIN	5 029,73	0,73	4 512,22	0,68	517,51	11,47
- 615200 DEPENSES COPROPRIETE	1 589,09	0,23	965,75	0,15	623,34	64,54
- 615410 MAINTENANCE INFO ET BUREAUTIQUE	3 972,24	0,57	3 261,53	0,49	710,71	21,79
- 616000 ASSURANCES	9 188,42	1,33	9 982,81	1,50	-794,39	-7,96
- 622600 HONORAIRES	12 962,40	1,87	11 577,09	1,74	1 385,31	11,97
- 626100 AFFRANCHISSEMENTS	21 885,91	3,17	21 149,90	3,18	736,01	3,48
- 626110 TELEPHONE	12 534,84	1,81	10 249,59	1,54	2 285,25	22,30
- 626120 ALARME	2 418,26	0,35	2 055,97	0,31	362,29	17,62
- 627000 SERVICES BANCAIRES	2 371,88	0,34	2 459,56	0,37	-87,68	-3,56
Services extérieurs	109 112,40	15,78	127 885,89	19,25	-18 773,49	-14,68
- 601500 DEPENSES DIVERSES	3 015,42	0,44	4 319,76	0,65	-1 304,34	-30,19
- 601510 SUBVENTION UNAF/APC/AEF	1 290,95	0,19	1 184,28	0,18	106,67	9,01
- 601600 RECOMPENSES FANIONS	20 051,47	2,90	6 393,01	0,96	13 658,46	213,65
- 601650 FAIR PLAY METROPOLE	4 972,50	0,72	12 541,41	1,89	-7 568,91	-60,35
- 601655 FAIR PLAY NR	5 655,00	0,82			5 655,00	
- 601660 DISPOSITIF ETOILE	12 662,10	1,83			12 662,10	
- 604210 ANNUAIRE	11 760,00	1,70	11 760,00	1,77		
- 623100 DONS	100,00	0,01	50,00	0,01	50,00	100,00
- 625000 MISSIONS	7 984,22	1,15	5 482,97	0,83	2 501,25	45,62
- 625010 DEPLACEMENTS IMPOTS	81 901,00	11,85	84 236,00	12,68	-2 335,00	-2,77
- 625105 INDEMNITE PRIME D ELOIGNEMENT	4 680,00	0,68	2 350,00	0,35	2 330,00	99,15
- 625110 RBT FRAIS CONVOCATION	85,00	0,01	66,47	0,01	18,53	27,88
- 625130 RECEPTIONS	20 077,49	2,90	18 688,34	2,81	1 389,15	7,43
- 625145 DEPLACEMENT CTDA - JC LEFRANC	1 056,60	0,15	879,30	0,13	177,30	20,16
- 625151 DEPLACEMENT AD - T. PESTRITTO	1 360,50	0,20	1 191,90	0,18	168,60	14,15
- 625152 DEPLACEMENT CTD - S. RICHARD	2 371,60	0,34	2 962,52	0,45	-590,92	-19,95
- 625153 DEPLACEMENT CTD - B.SUBRIN	1 623,60	0,23	1 643,50	0,25	-19,90	-1,21
- 625155 DEPLACEMENT J. HERNANDEZ	1 005,70	0,15	885,30	0,13	120,40	13,60
- 625156 DEPLACEMENT CDFA R. PELOUX	1 931,70	0,28	1 932,70	0,29	-1,00	-0,05
- 625157 Déplacements Lisa EUSTACHE	1 012,47	0,15	766,10	0,12	246,37	32,16
- 625165 AG LIGUE	510,00	0,07	2 315,00	0,35	-1 805,00	-77,97
- 625170 ANPDF/LFA/AE2F	3 566,95	0,52	3 003,15	0,45	563,80	18,77
- 625176 PHASE FINALE U17 / U19	1 873,26	0,27	427,03	0,06	1 446,23	338,67
- 625180 FRAIS DE DELEGATION	6 661,41	0,96	4 202,67	0,63	2 458,74	58,50
- 625181 DESIGNATION ARBITRE OU OBSERVAT	233,00	0,03	85,50	0,01	147,50	172,51
- 625190 PARTIC INFO REGIONAL	4 046,19	0,59	3 988,73	0,60	57,46	1,44
- 625210 CDIP	6 988,00	1,01	7 818,00	1,18	-830,00	-10,62
- 625310 COMMISSION SPORTIVE	719,96	0,10	425,85	0,06	294,11	69,06
- 625320 COMMISSION FEMININE	4 079,31	0,59	4 536,45	0,68	-457,14	-10,08
- 625325 COMMISSION DE FEMINISATION	750,00	0,11	928,00	0,14	-178,00	-19,18
- 625330 COMMIS FOOT ENTREPRISE	590,39	0,09	235,81	0,04	354,58	150,37
- 625335 COMMISSION FUTSAL	3 372,12	0,49	2 903,41	0,44	468,71	16,14
- 625340 COMMISSON TERRAINS	290,98	0,04	385,21	0,06	-94,23	-24,46



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	%	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 625350 COMMISSION FOOT LOISIR	952,66	0,14	946,40	0,14	6,26	0,66
- 625360 COMMISSION COUPE RHONE SENIORS	17 227,21	2,49	15 380,67	2,32	1 846,54	12,01
- 625370 COMM. COUPE RHONE VETERANS/JEU	3 024,60	0,44	2 922,66	0,44	101,94	3,49
- 625400 COMMISSION ARBITRES	11 057,95	1,60	8 693,68	1,31	2 364,27	27,20
- 625410 STAGES ARBITRES	11 553,54	1,67	12 162,74	1,83	-609,20	-5,01
- 625430 OBSERVATEURS / ACCOMPAGNATEUR	29 057,00	4,20	26 542,61	4,00	2 514,39	9,47
- 625495 SEMINAIRE CTRA. CTDA	17,32				17,32	
- 625700 COMMISSION TECHNIQUE ET DES JEUNES	14 725,24	2,13	12 252,30	1,84	2 472,94	20,18
- 625710 RASSEMBLEMENTS ET DETECTIONS	13 810,77	2,00	9 955,30	1,50	3 855,47	38,73
- 625720 STAGE CFF1	15 057,20	2,18	16 963,59	2,55	-1 906,39	-11,24
- 625721 STAGE CFF2	12 959,66	1,87	11 210,84	1,69	1 748,82	15,60
- 625722 STAGES MODULES	7 835,00	1,13	11 249,00	1,69	-3 414,00	-30,35
- 625723 STAGE CFF3	13 110,57	1,90	11 423,33	1,72	1 687,24	14,77
- 625724 STAGE CFF4	2 608,00	0,38	2 144,00	0,32	464,00	21,64
- 625726 STAGES GARDIEN DE BUT + FUTSAL	861,60	0,12	514,00	0,08	347,60	67,63
- 625728 STAGES UFRSTAPS	568,50	0,08	1 055,12	0,16	-486,62	-46,12
- 625729 FORMATION RESPONSABLE TECHNIQUE			656,00	0,10	-656,00	-100,00
- 625730 JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS	7 679,18	1,11			7 679,18	
- 625736 FORMATION PROFESSIONNALISANTE	2 666,50	0,39	288,00	0,04	2 378,50	825,87
- 625740 SECTIONS SPORTIVES	14 826,42	2,14	14 797,71	2,23	28,71	0,19
- 625742 VISITES TERRAINS PAC + LABEL	1 741,60	0,25	4 034,00	0,61	-2 292,40	-56,83
- 625745 FONCTIONNEMENT PAC + LABEL + PEF	681,06	0,10	1 067,99	0,16	-386,93	-36,23
- 625750 COMMISSION MEDICALE	4 739,43	0,69	3 125,00	0,47	1 614,43	51,66
- 625760 BONS DE FORMATION	30,00		310,00	0,05	-280,00	-90,32
Autres services extérieurs	405 069,90	58,59	356 283,31	53,63	48 786,59	13,69
- 635100 TAXE FONCIERE	17 815,00	2,58	16 532,00	2,49	1 283,00	7,76
Impôts, taxe et vers. assim.	17 815,00	2,58	16 532,00	2,49	1 283,00	7,76
- 658000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COU	0,17		0,04		0,13	325,00
Subventions versées	0,17		0,04		0,13	325,00
- 681110 DOT AMORT IMMO INCORP	2 113,51	0,31	1 121,06	0,17	992,45	88,53
- 681120 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	39 560,05	5,72	36 112,01	5,44	3 448,04	9,55
- 681500 DOT PROVISION RISQUES&CHARGES	15 927,49	2,30	6 654,00	1,00	9 273,49	139,37
Dot. Amortiss. & Provisions	57 601,05	8,33	43 887,07	6,61	13 713,98	31,25
Total des charges de fonction.	1 183 490,78	171,18	1 071 113,17	161,24	112 377,61	10,49
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	19 043,93	2,75	62 137,57	9,35	-43 093,64	-69,35
- 764000 REV.DES VALEURS DE PLACEM	9 184,50	1,33	9 081,75	1,37	102,75	1,13
- 768000 DIFFERENCE DE REGLE			0,01		-0,01	-100,00
Produits financiers	9 184,50	1,33	9 081,76	1,37	102,74	1,13
- 667000 CHARGES SUR CESSION DE VM	-4,15				-4,15	
Charges financières	-4,15				-4,15	
Résultat financier	9 188,65	1,33	9 081,76	1,37	106,89	1,18
RESULTAT COURANT	28 232,58	4,08	71 219,33	10,72	-42 986,75	-60,36



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

	du 01/07/15 au 30/06/16 12 mois	%	du 01/07/14 au 30/06/15 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
- 771800 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 050,38	0,15			1 050,38	
Produits exceptionnels	1 050,38	0,15			1 050,38	
- 787500 REP.PROV.RISQ ET CHART. EXC	3 811,25	0,55	3 811,25	0,57		
Reprise / amort . & provisions	3 811,25	0,55	3 811,25	0,57		
- 671100 CLUBS IRRECOUVRABLES	1 166,99	0,17	1 495,50	0,23	-328,51	-21,97
- 671800 AUTRES CHAR.EXCEP.GESTION	16 392,10	2,37	4 657,08	0,70	11 735,02	251,98
Charges exceptionnelles	17 559,09	2,54	6 152,58	0,93	11 406,51	185,39
Résultat exceptionnel	-12 697,46	-1,84	-2 341,33	-0,35	-10 356,13	442,32
EXCEDENT OU PERTE	15 535,12	2,25	68 878,00	10,37	-53 342,88	-77,45



BILAN 2015/2016

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/16	Net au 30/06/15
BILAN ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais financiers à amortir				
Déficits à amortir				
Travaux entretien modernisation				
Droit au bail				
Prov. Droit au bail				
Autres immob. incorporelles	7 073	6 753	321	1 296
Prov. Autres immob. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Prov. Terrains				
Constructions sur sol propre	884 232	440 881	443 352	465 457
Constructions / sol d'autrui				
Installations techniques	111 264	103 230	8 034	7 395
Matériel & mobilier services				
Autres immobilisations corp.	192 070	103 314	88 756	20 068
Immob. corporelles en - cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations & créances rat.				
Créances rat. à participations				
Autres immobilisations financ.	1 000		1 000	1 000
ACTIF IMMOBILISE	1 195 640	654 178	541 462	495 216
Stocks				
Matières premières, approvis.				
En - cours				
Produits intermédiaire. & finis				
Avances & acomptes / commandes				
Total intermédiaire				
Créances de fonctionnement				
Débiteurs & compts. rattachés				
Fournisseurs				23 660
Personnel débiteurs divers				
Personnel avances				
Personnel prod. à recev. & div				
Bat Investissement	9 294		9 294	
Bat Fonctionnement				
Divers				
Créances diverses	144 212	5 105	139 107	199 752
Valeurs mobilières de placem.				
Disponibilités	1 020 747		1 020 747	959 111
Charges constatées d'avance	2 133		2 133	1 758
ACTIF CIRCULANT	1 176 386	5 105	1 171 281	1 184 280
* DEFICIT A RECUPERER				
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/16	Net au 30/06/15
Déficit de l'ex. à récupérer				
* CHARGES A REPARTIR / EX				
Charges à répartir / plus.ex.				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 372 026	659 282	1 712 743	1 679 497



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

	Net au 30/06/16	Net au 30/06/15
PASSIF		
* FONDS PROPRES		
Fonds dotation sans dr. rep		
Fonds de dotation sans dr. rep	629 389	629 389
Valeur d'apport biens non aff		
Valeur d'apport biens affect.		
Fonds trésorerie sous contrat		
Subventions d'investis. s/c		
Projet associatif		
Projet associatif	653 497	584 619
Résultats cumul. à reporter		
Résultats cumulés. à reporter		
Total produits	1 216 581	1 146 144
Total charges	1 201 046	1 077 266
Résultat de l'exercice	15 535	68 878
Subvention d'investissmt.		
Subventions d'investissement	79 921	83 732
Cptes de liaison long terme		
Comptes de liaison long terme		
Provisions réglementées		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 378 343	1 366 619
* PROV. / RISQUES & CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	31 177	17 202
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31 177	17 202
Emprunts et dettes établ.cred		
Emprunts et dettes financ.div		
Créditeurs divers	31 227	32 567
Av. & acptes recus / prestations		
Dettes de fonctionnement		
Dettes fournisseurs / cpts rat.	101 691	107 805
Autres		
Dettes diverses		
Dettes / immob. et cptes rattach.		
Dettes fiscales et sociales	148 990	127 581
Autres dettes	16 315	27 723
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	5 000	
Excédent de l'ex. à reverser		
Excédent de l'ex. à reverser		
DETTES	303 224	295 676
	Net au 30/06/16	Net au 30/06/15
TOTAL PASSIF	1 712 743	1 679 497



	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/16	Net au 30/06/15
BILAN ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 205000 LOGICIEL	7 073,40		7 073,40	5 935,81
- 280500 AMORTIS LOGICIEL		6 752,85	-6 752,85	-4 639,34
Autres immob. incorporelles	7 073,40	6 752,85	320,55	1 296,47
Immobilisations corporelles				
- 213200 SIEGE COUBERTIN	884 232,35		884 232,35	884 232,35
- 281320 AMORTIS SIEGE COUBERTIN		440 880,79	-440 880,79	-418 774,96
Constructions sur sol propre	884 232,35	440 880,79	443 351,56	465 457,37
- 215000 MATERIEL ET EQUIPEMENT	111 263,88		111 263,88	108 615,36
- 281500 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE		103 229,54	-103 229,54	-101 220,59
Installations techniques	111 263,88	103 229,54	8 034,34	7 394,77
- 218120 AGENCEMENT SIEGE	136 322,24		136 322,24	66 848,24
- 218300 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	55 747,89		55 747,89	41 088,41
- 281812 AMORTISS AMENAGEMENT		67 781,88	-67 781,88	-60 274,15
- 281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.		35 532,45	-35 532,45	-27 594,89
Autres immobilisations corp.	192 070,13	103 314,33	88 755,80	20 067,61
Immobilisations financières				
- 271000 TITRES DE PLACEMENT	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Autres immobilisations financ.	1 000,00		1 000,00	1 000,00
ACTIF IMMOBILISE	1 195 639,76	654 177,51	541 462,25	495 216,22
Stocks				
Total intermédiaire				
Créances de fonctionnement				
- 404000 FOURNISSEURS - IMMOBILISATIONS				22 164,00
- 409800 Fourn.avoir à recevoir				1 495,92
Fournisseurs				23 659,92
- 448700 Etat produit à recevoir	9 294,05		9 294,05	
Etat investissement	9 294,05		9 294,05	
Divers				
- 452000 CLUBS	87 649,81		87 649,81	112 690,48
- 468700 CRED.DEBIT.DIV.PROD.A REC	56 562,08		56 562,08	90 213,56
- 496700 DEPRECIATIONS CREANCES CLUBS		5 104,98	-5 104,98	-3 152,49
Créances diverses	144 211,89	5 104,98	139 106,91	199 751,55
- 510000 SICAV				291 063,46
- 510100 CSL Associations CACE	50 908,83		50 908,83	50 417,29
- 511000 CHEQUES A ENCAISSER	524,03		524,03	524,03
- 511210 CHEQUES A ENCAISSER	6 895,52		6 895,52	6 142,86
- 512400 CREDIT AGRICOLE	7 341,66		7 341,66	11 207,91
- 514000 CHEQUES POSTAUX	352 349,32		352 349,32	498,54
- 517100 LIVRET A - COMPTE CCP	99 005,58		99 005,58	98 427,96
- 517200 Dépt à terme CACE	300 000,00		300 000,00	300 000,00
- 517300 Compte sur livret CCP	201 426,54		201 426,54	200 325,00
- 531000 CAISSE	2 295,78		2 295,78	503,80
Disponibilités	1 020 747,26		1 020 747,26	959 110,85
- 486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 132,91		2 132,91	1 757,99
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/16	Net au 30/06/15
Charges constatées d'avance	2 132,91		2 132,91	1 757,99
ACTIF CIRCULANT	1 176 386,11	5 104,98	1 171 281,13	1 184 280,31
* DEFICIT A RECUPERER				
* CHARGES A REPARTIR / EX				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 372 025,87	659 282,49	1 712 743,38	1 679 496,53

[illegible]



ANNEXE SAISON 2015/2016

Total du bilan : 1 712 743 €

Résultat : Bénéfice de 15 535 €

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations modifié par le règlement n° 2004-12 du 23 novembre 2004 du CRC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

continuité de l'exploitation

permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

indépendance des exercices

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques

Parallèlement à ces principes de base, il est à noter les prises de position suivantes :

- Lors de l'exercice 2005/2006, il a été décidé que la méthode par composants n'était pas retenue.
- Le calcul des amortissements par composant aurait créé un résultat artificiel or, le District n'est pas une entreprise commerciale, l'immeuble a été enregistré au coût d'achat au moment de la construction, l'amortissement linéaire annuel est lié à la reprise de la subvention obtenue du Conseil Général pour cet investissement - la modification de ces postes ne présente pas d'intérêt direct pour le District.

Les aménagements faits a posteriori sont enregistrés dans un compte à part et amortis

- La valeur du terrain n'est pas comprise dans l'immeuble : en effet, le terrain appartient à la Ville de Lyon. Cette dernière a conclu en 1995 un bail emphytéotique avec la SCI DRF-OL, dont le district est associé à hauteur de 40%. La durée de ce bail est de 45 ans et le loyer annuel est de 0,15 €.

- Depuis l'exercice 2006/2007, les subventions directement affectables aux frais de personnel ont été comptabilisées en diminution du compte de charge du personnel.

- Le poste fonds associatif avec droit de reprise a été repris dans le poste « projet associatif » sans notion de date d'utilisation

Ce poste comprend :

- depuis 1997 un total de reprise de provision pour charges de 1 550 000 F
soit 236 295.97 €

- depuis 1997 la plus value sur la vente du précédent local soit 114 512.39 €

ces deux sommes donnent le solde du compte projet associatif soit 653 497.41 € auquel se sont ajoutés les résultats de 2004 à 2015.

Pour la première fois, il a été décidé de comptabiliser en charge à payer la prime 13^{ème} mois et les charges sociales y afférentes concernant le 1^{er} semestre 2016. Elle s'élève 23 876 €.

Les demandes de déduction fiscale faites par les bénévoles par le canal du District se sont élevées à 81 901 € sur l'exercice 2015/2016.



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

REMARQUES SUR LES POSTES DU BILAN

L'acquisition du siège a été faite en 1998. Ce dernier est amorti sur 40 ans soit 2.5% par an.
Pour la construction de ce siège, le District a reçu une subvention du Conseil Général de 152 449.02 €. Une reprise de 3811.23 € est faite chaque année pour que cette subvention soit amortie au même rythme que l'immeuble

Des investissements en matériels et logiciels informatiques ont été réalisés sur l'exercice. Ces acquisitions permettent de maintenir en état l'ensemble des biens nécessaires au bon fonctionnement du District.

Des agencements importants ont été immobilisés pour un montant de 69 474 €

Un amortissement régulier est pratiqué sur ces biens - pour cet exercice, il est de 41 673.56 €.

Les créances de fonctionnement correspondent aux acomptes versés à des fournisseurs d'immobilisation. Il a été engagé sur l'exercice des travaux d'entretien et d'amélioration sur le bâtiment appartenant au District.

Les créances diverses comprennent les Clubs et les produits à recevoir. Certaines créances ont été dépréciées suivant leurs anciennetés. Pour l'exercice 2015-2016, il a été comptabilisé une provision pour dépréciation de 5 104.80 €.

La gestion de la trésorerie : le contrat avec l'organisme bancaire qui gère le solde du compte au jour le jour « en bon père de famille » a permis de générer 9 188.65 € de produits financiers.

Le poste provision pour risque et charge présente un solde de 31 177 €. Il a été comptabilisé :

- Une provision de 14 151 € concernant les engagements de retraite vis-à-vis des salariés.

Pour la déterminer, il a été tenu compte des hypothèses suivantes : application de la convention collective du sport, départ à la retraite à 60 ans, taux d'actualisation : 2,25 %, progression des salaires : +1 %, taux de charges sociales : 45 %. Calcul effectué de manière rétrospective prorata temporis (IAS 19).

Nous appliquons la comptabilisation des engagements de retraite conformément à la méthode préférentielle du plan comptable depuis l'exercice 2011-2012.

- Une provision de 5 000 € pour l'engagement des primes liées à l'éloignement.

- Une provision de 12 026 € pour l'achat des tablettes FMI

L'endettement ne comprend que des dettes à court terme qui, à ce jour, ont été réglées.

L'ensemble des créances et des dettes sont exigibles à moins d'un an.

Évaluation du volontariat (Direction+Bénévoles) : Le bénévolat n'a pu faire l'objet d'une estimation précise faute de références comparables suffisantes.

L'effectif moyen du personnel égale 12.00

NOTE SUR LES PROVISIONS POUR RISQUES EXCEPTIONNELS EXISTANTES À LA CLÔTURE

Dotations aux provisions :

- Engagement retraite : 1 949 €

- Tablette FMI : 12 026 €

- Créances douteuses : 1 952.49 €

- Reprise de provisions : Néant

NOTE SUR LES CHARGES A PAYER, LES PRODUITS A RECEVOIR ET LES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Charges constatées d'avance : 2 132.91 €

Fournis.fact.non parvenue : 45 683.39 €

Congés payés dus : 42 365.54 €

Personnel-autres charges à payer : 20 708.72 €

Org.soc.autr.ch. à payer : 33 837.50 €



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 21/10/16

État autres ch. à payer : 17 343.80 €
Etat produit à recevoir : 9 294.05 €
Credi.debit.div.char.à payer : 11 511.05 €
Credi.debit.div.prod.à recevoir : 56 562.08 €
Produits constatés d'avance : 5 000.00 €

REMARQUE SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits de fonctionnement ont augmenté de 6.11 %.
Parallèlement, les charges de fonctionnement ont augmenté de 10.49 %.
Ainsi le résultat de fonctionnement présente un bénéfice de 19 044 €.

Pour obtenir le résultat final de 15 535 € (Bénéfice), il suffit d'ajouter au résultat de fonctionnement les produits financiers et le résultat exceptionnel.

Ce dernier se décompose de la manière suivante :

Les produits exceptionnels sont constitués :

- Reprise en comptabilité de la subvention du conseil général : 3 811 €
- Divers remboursements fournisseurs : 1 050 €

Les charges exceptionnelles sont constituées :

- Abandon de créances perdues sur des clubs : 1 166.99 €
- Régularisations salariales (sur 3 ans) suite au changement de conv. Coll : 16 392.10 €

REMARQUE SUR LA FISCALITE DE L'ASSOCIATION

Etant une entité sans but lucratif, elle n'est pas soumise aux impôts commerciaux



VŒUX

Vœu n°1 : FC LYON

« Les Clubs de nos jours sont confrontés à une gestion financière avec entre autres l'exercice du budget prévisionnel. Il paraît anormal que les Clubs connaissent les nouveaux tarifs de leurs instances District et Ligue tardivement, voire après le démarrage de la saison.

En conséquence nous demandons que désormais les nouveaux tarifs servant au budget prévisionnel de notre District soient connus pour le 1er mai de l'année « n » pour que les Clubs puissent en tenir compte dans leurs propres tarifs et budget prévisionnel. Si ce n'est pas le cas alors que ceux-ci ne soient appliqués qu'à l'année « n+1 ». Nous porterons le même vœu à la prochaine Assemblée Générale de la Ligue Auvergne Rhône Alpes pour ce qui concerne leurs propres tarifs et budget. »